Premier plan national d'activités du Canada sur le changement climatique

OCTOBRE 2000

Processus national sur le changement climatique

ISBN : 1-894686-50-0
Cette publication est aussi disponible à **www.pncc.ca**

Also available in English under the title:
Canada's First National Climate Change Business Plan

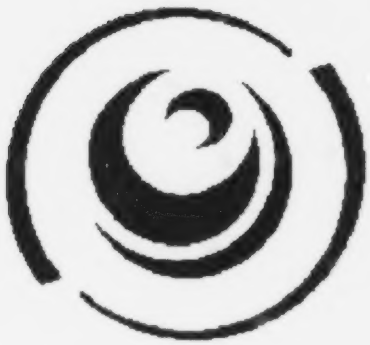

PREMIER PLAN NATIONAL D'ACTIVITÉS DU CANADA SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

octobre 2000

Premier plan national d'activités du Canada sur le

TABLE DES MATIÈRES
PREMIER PLAN NATIONAL D'ACTIVITÉS DU CANADA SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Page

Section I: Contexte

a) International 1
b) National 1
c) Stratégie nationale de mise en œuvre 2
d) Premier plan national d'activités 3

Section II: Aperçu du plan d'activités

a) Processus de planification des activités – Regrouper les mesures selon des thèmes et objectifs communs 4
b) Planification opérationnelle – Suivi et compte-rendu 6
c) Planification opérationnelle – Amélioration continue 6
d) Thèmes et secteurs prioritaires de la Phase Un 8

Section III: Approches généraux

a) Accroître la sensibilisation et la compréhension 11
b) Promouvoir le développement et l'innovation technologiques 18
c) Les gouvernements donnent l'exemple 28
d) Investir dans la connaissance/Bâtir la fondation 33

Section IV: Encourager l'action – mesures sectorielles, intersectorielles et transsectorielles

A) Mesures sectorielles

a) Agriculture 47
b) Édifices 55
c) Électricité 61
d) Foresterie (puits) 70

Premier plan national d'activités du Canada sur le

e) Industrie 73
i Minéraux et métaux 81
ii Pétrole et gaz 82
f) Municipalités 86
g) Transports 91

B) Mesures transsectorielles: Cadre et mesures de partenariat

a) Nouvelles mesures volontaires 101
b) Initiative de protection de la ligne de base 104
c) Encourager et appuyer l'échange des réductions volontaires d'émissions de GES 105
d) Mécanisme de développement propre (MDP) / application conjointe (AC) 106

C) Mesures intersectorielles

a) Puits 110
b) Captage et stockage géologique du CO_2 111
c) Énergies renouvelables (y compris les biocombustibles) 113

Annexes

Annexe A

- Sommaire de l'inventaire des émissions de GES/Projections 114

Annexe B

- Plans d'activités des juridictions (prière de se référer au site Web du processus national sur le changement climatique à www.pncc.ca) 114

Premier plan national d'activités du Canada sur le

PREMIER PLAN NATIONAL D'ACTIVITÉS DU CANADA SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Section I: Contexte

a) International

En 1992, le Canada est devenu l'un des pays signataires de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (la Convention). Ce document représentait l'étape importante d'un processus qui avait été amorcé dans les années 1980, alors que des preuves scientifiques avaient suggéré la présence d'un lien entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) anthropogènes et le risque d'un changement climatique mondial. Ouverte à la signature au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en juin 1992, la Convention est entrée en vigueur le 21 mars 1994.

La gestion des risques que comporte le changement climatique au niveau mondial constitue un défi colossal. Chaque pays déterminé à agir adoptera des mesures conformes à sa géographie, à la structure et aux conditions particulières de son économie, et aux priorités réglementaires et sociales existantes. De même, la conjoncture nationale du Canada définit ses intérêts stratégiques dans les négociations internationales sur le changement climatique. De façon tout aussi importante, les événements internationaux jouent un rôle important dans la définition des mesures nationales que le Canada entend adopter pour faire face au changement climatique. Au cours de la prochaine décennie, les mesures prises par les principaux partenaires commerciaux du Canada seront des facteurs décisifs en ce qui a trait aux décisions prises par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et le secteur privé en vue de gérer les risques associés au changement climatique tout en préservant la croissance économique et la compétitivité internationale.

b) National

Après la troisième Conférence des parties à la Convention, soit la CdP 3, en 1997, qui a marqué l'adoption du Protocole de Kyoto, les Premiers ministres ont demandé aux ministres de l'Énergie et de l'Environnement d'entreprendre un processus engageant les gouvernements et les parties intéressées à élaborer un processus préalable à la décision de ratifier le Protocole. Ce processus visait à examiner les conséquences de Kyoto et à assurer la pleine participation des gouvernements provinciaux et territoriaux, avec le gouvernement fédéral, à la mise en œuvre et à la gestion du Protocole. Les Premiers ministres ont également convenu qu'aucune région ne devrait avoir à supporter un fardeau déraisonnable dans la démarche du Canada visant à réduire ses émissions de GES au Canada.

Le processus engageait les gouvernements et les intervenants à:

- examiner les impacts, les coûts et les avantages de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et des diverses options qui s'offraient au Canada;

Premier plan national d'activités du Canada sur le

- préparer les négociations internationales continues sur les éléments du Protocole de Kyoto nécessitant une étude plus poussée;
- élaborer des mesures immédiates pouvant se traduire par des réductions hâtives d'émissions de GES; et
- commencer à concevoir des mesures à long terme menant à des réductions d'émissions soutenues.

En avril 1998, les ministres de l'Énergie et de l'Environnement ont répondu en établissant le Processus national sur le changement climatique (PNCC) ayant pour mandat de consulter les intervenants, d'évaluer les options d'atténuation et d'adaptation, et de produire une stratégie nationale. La formulation de cette stratégie a exigé un effort de collaboration majeur de la part des gouvernements pour élaborer une approche de gestion des risques posés par le changement climatique qui reflète la nature complexe de la question, l'évolution de la science, le rôle du Canada au sein de la communauté internationale, de même que le cadre constitutionnel canadien.

Jusqu'à présent, cette démarche a produit la Stratégie nationale de mise en œuvre et le Premier plan national d'activités, qui représentent une action coordonnée du Canada. Cette action reflète également un consensus des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur la nécessité d'agir dès maintenant dans un esprit de confiance et de partenariat, et de poursuivre un objectif commun clairement défini.

c) Stratégie nationale de mise en œuvre

La Stratégie nationale de mise en œuvre reconnaît que même si le changement climatique peut poser des risques significatifs pour l'environnement, l'économie, la santé et la société des Canadiens, il demeure néanmoins plusieurs incertitudes. C'est pourquoi la Stratégie adopte une approche de gestion des risques pour équilibrer l'incertitude et la nécessité de passer à l'action. Elle permet de prendre des mesures qui réduisent les émissions de GES, favorise le développement de stratégies d'adaptation, accorde une certaine souplesse pour répondre aux développements scientifiques et géopolitiques, et permet au Canada de se positionner de façon à prendre les bonnes décisions au bon moment.

La Stratégie nationale de mise en œuvre définit les diverses étapes d'une action progressive fondée sur des décisions et des évaluations prévues qui découlent des développements nationaux et internationaux. La Phase Un de la Stratégie débute maintenant et se poursuit jusqu'à la ratification du Protocole de Kyoto (ou d'un autre traité). Cette première phase appuie des mesures rentables qui fournissent des avantages complémentaires importants aux plans de la santé, d'économie et d'environnement et jettent les bases de nouvelles mesures progressives.

Les prochaines phases dépendront des décisions relatives à la réponse canadienne au changement climatique et de la nature des engagements internationaux. Ainsi, si le Canada ratifie le Protocole de Kyoto, la Phase Deux couvrirait la période nécessaire pour traiter de questions comme la mise en œuvre d'instruments économiques majeurs (par ex., système national

d'échange des droits d'émissions) et le partage possible de la responsabilité d'un objectif national de réduction des émissions. De façon similaire, la Phase Trois et les phases subséquentes porteraient sur la ou les périodes d'engagement du Canada, les mesures de réduction d'émissions, et la réponse aux événements qui façonnent la situation nationale et internationale.

Dans le cadre de la mise en œuvre créée pour la Stratégie, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont accepté d'élaborer un ensemble de plans d'activités qui spécifieront les mesures à entreprendre individuellement, en partenariat et collectivement pour répondre au changement climatique. En adoptant cette approche comme fondement du processus d'élaboration des priorités, les gouvernements se donnent les outils leur permettant de prendre des mesures individuelles et conjointes adaptées aux priorités de chaque juridiction et au moment ou elles choisissent de prendre leurs décisions.

d) Premier plan national d'activités

On prévoit que le plan national d'activités évoluera d'année en année, sur une base triennale, et portera sur les thèmes prioritaires. Cette planification triennale pose le défi de préciser les secteurs d'intérêt potentiel alors que les gouvernements n'ont pas encore pris de décisions fermes en matière de politiques et de programmes. Cela mène à un certain degré d'incertitude dans la sélection des compétences qui seront chargées de mettre en œuvre les mesures prévues pour les années suivantes du plan.

Certaines juridictions ont déterminé les mesures qu'elles allaient prendre et qui feront partie de ce premier plan intégré de mesures fédérales, provinciales et territoriales approuvées ou à l'étude. D'autres juridictions, comme le Québec, ont adopté les thèmes et les objectifs, en tout ou en partie, et ont établi leurs propres plans d'activités. Ces plans sont mis en annexe du plan national.

Les plans d'activités subséquents souligneront les mesures entreprises dans le plan précédent et, à la fin de chaque année prévue dans celui-ci, une année additionnelle sera ajoutée. Chaque plan établira des objectifs clairs, précisera les mesures spécifiques devant être adoptées par les gouvernements et d'autres partenaires, déterminera les mesures additionnelles envisagées qui devront faire l'objet d'analyses additionnelles, et présentera un compte-rendu des progrès accomplis. Les plans seront révisés annuellement et les ministres de l'Énergie et de l'Environnement en approuveront un nouveau à chaque printemps.

Le plan d'activités intégré ou national regroupe les mesures approuvées ou à l'étude par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en fonction des priorités acceptées par les ministres. Dans certains domaines, les mesures exigeront une coordination active de la part de toutes les juridictions et dans d'autres, des mesures conjointes seront élaborées par des ententes bilatérales et multilatérales entre les différentes juridictions.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Section II: Aperçu du plan d'activités

a) Processus de planification des activités — Regrouper les mesures selon des thèmes et objectifs communs

Il s'agit du Premier plan national d'activités dans le cadre de la Phase Un de la Stratégie nationale de mise en œuvre sur le changement climatique. Cette stratégie est fondée sur des mesures relatives au changement climatique adoptées par toutes les juridictions pendant plus d'une décennie, notamment des mesures sur l'efficacité énergétique, le développement technologique, la sensibilisation du public et des réductions soutenues en matière d'utilisation de l'énergie et de production d'émissions. La Phase Un est une période de mesures progressives pour la gestion des risques posés par le changement climatique, pendant une période d'incertitude en matière de politiques internationales et nationales.

Les mesures énoncées dans ce plan visent à amorcer dès maintenant des réductions d'émissions au Canada, à déployer des efforts prudents et opportuns de façon à réduire les coûts des décisions futures, à évaluer les impacts, à établir les besoins d'adaptation et à préparer les assises des décisions futures par des analyses et l'élaboration d'options. Les mesures proposées seront mises en œuvre au fur et à mesure que les différentes juridictions complètent leur travail sur les politiques et les programmes et prennent des décisions relatives aux politiques et aux budgets. Le Premier plan national d'activités tient compte des divers cycles budgétaires de chaque juridiction et des différentes étapes que comporte l'étude de des plans respectifs en établissant deux catégories de mesures: la catégorie de mesures « approuvées et en cours » regroupe les mesures qui ont approuvées en 2000 et qui sont en cours de réalisation, et la catégorie « à l'étude » regroupe les mesures qui nécessitent l'approbation de politiques et de budgets et qui seront sujettes à discussion entre les différents paliers gouvernementaux (fédéral / provincial / territorial et municipal) afin de déterminer la pertinence de ces dernières.

Les juridictions ont déterminé comment elles prévoient donner suite aux mesures actuelles par de nouvelles mesures à compter de l'exercice 2000-2001 et des mesures nouvelles ou élargies plus tard au cours du plan de trois ans. Ces mesures ont été établies à partir d'un certain nombre de points de vue – miser sur le travail des 16 Tables de concertation et groupes de travail mis sur pied dans le cadre du Processus national sur le changement climatique, tirer parti des initiatives existantes, tirer d'abord avantage des mesures de réductions les moins coûteuses, profiter des synergies entre le changement climatique et d'autres objectifs et encourager la participation générale des secteurs et des particuliers.

Les mesures seront entreprises à partir des occasions, défis et possibilités régionaux de partenariat unique à chaque juridiction. Elles comprennent les décisions prises par les différents gouvernements relativement aux priorités qu'ils ont établies dans le cadre de leurs compétence. Ces décisions reflètent les mesures appropriées à la Phase Un de la réponse au changement climatique, soit maximiser les avantages, y compris ceux qui ne sont pas directement reliés aux réductions des GES et qui visent des objectifs connexes en matière de santé, d'environnement et d'économie.

Le plan d'activités est structuré de manière à souligner la nature exhaustive de la réponse du Canada au changement climatique, tant sur une base thématique que sectorielle. Il détermine les thèmes communs et les objectifs généraux. Les thèmes et les secteurs sont décrits plus en détail aux Sections III et IV. Chaque thème et secteur du plan contiennent une série d'objectifs découlant du travail effectué dans le cadre du Processus national sur le changement climatique.

Les mesures ont été regroupées sous chaque objectif selon qu'elles sont approuvées et en cours ou qu'elles sont à l'étude. Certains objectifs ne comportent pas de mesures précises dans le plan d'activités. Il peut s'agir d'objectifs comportant des mesures à l'étude mais non encore approuvées ou en cours, des mesures qui seront définies dans des plans d'activités ultérieurs de la Phase Un ou des mesures qui existaient déjà avant ce plan d'activités.

Toutefois, la catégorisation utilisée est discrétionnaire et le plan comporte des mesures et concepts qui ne s'appliquent pas uniquement à un seul secteur ou thème: Nouvelles mesures volontaires, puits biologiques, stockage géologique du CO_2 et énergie renouvelable (dont la bioénergie et les biocombustibles). En tant qu'éléments qui se retrouvent parmi plusieurs secteurs du Premier plan national d'activités, les mesures associées à ces catégories devraient tenir un rôle crucial dans les prochains plans d'activités et constituer la base de la réaction du Canada face au changement climatique.

Au cours des délibérations nationales, cinq objectifs essentiels sont ressortis au sein de chaque catégorie de mesures. Afin d'éviter les répétitions, ces derniers sont décrits ci-dessous et présentés comme objectifs de base du Premier plan national d'activités et des plans ultérieurs.

1. **Réduire les émissions des GES**

   Prendre des mesures pour réduire les émissions des GES en dépit de l'incertitude, en commençant par des mesures « moins coûteuses » ou offrant des avantages connexes, et procéder d'une manière équitable sur le plan financier, étape par étape, en vue d'atteindre un objectif de réductions soutenues des émissions nettes.

2. **Comprendre les impacts du changement climatique et élaborer des stratégies d'adaptation et des mesures**

   Investir dans la compréhension des impacts du changement climatique au Canada, en particulier dans le Nord et dans d'autres régions potentiellement vulnérables. Élaborer des stratégies d'adaptation nationales et régionales et prendre des mesures pour réduire au minimum les répercussions négatives et tirer parti des possibilités.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

3. **Accroître la compréhension canadienne quant à l'importance du changement climatique et encourager les particuliers et les entreprises à passer à l'action**

   Mettre en œuvre une stratégie nationale de sensibilisation et de compréhension accrues et inciter les gouvernements à faire preuve de leadership en réduisant les émissions de leurs propres opérations et à faire part de leurs réussites.

4. **Permettre au Canada de prendre des décisions au bon moment grâce à une information adéquate**

   Investir dans l'acquisition des connaissances, en renforçant les capacités de modélisation et en analysant les options nationales et internationales en matière de politiques et en jetant les bases des mesures à venir.

5. **Accroître les possibilités par la technologie**

   Promouvoir le développement technologique pour aider à réduire efficacement les émissions de GES, créer de nouvelles occasions d'affaires et d'emploi de haute qualité, favoriser le progrès technologique et accroître le potentiel de marché au niveau national et international.

b) Planification opérationnelle — Suivi et compte-rendu

La mise en œuvre du Premier plan national d'activités requiert aussi d'en évaluer la progression face aux objectifs généraux et aux objectifs thématiques et sectoriels, et de communiquer les résultats aux intervenants et au public. En vertu de la Convention, le Canada doit aussi de présenter un rapport périodique de son inventaire national des émissions anthropogènes et sur les progrès relatifs aux politiques et mesures mises en œuvre pour les atténuer. Ces obligations peuvent maintenant être intégrées à un cadre général de suivi et de compte-rendu.

Chaque mesure prévue dans le cadre du Premier plan national d'activités est associée à un ou plusieurs effets potentiels, définis par la juridiction ou l'organisme directeur. La compilation et le suivi de ces effets formeront la base du processus de compte-rendu sur la progression du plan d'activités.

c) Planification opérationnelle — Amélioration continue

Le Premier plan national d'activités fait partie d'une approche unique visant à coordonner une grande variété de mesures au sein de différents secteurs de l'économie canadienne et parmi les 14 gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Il propose des occasions de collaboration et pose certaines difficultés. Plus particulièrement, le plan d'activités 2000-2001 a été élaboré et approuvé à l'automne, de façon décalée avec les processus budgétaires des différents gouvernements. Ainsi, certaines mesures n'ont pas encore fait l'objet de décisions fermes en matière de politiques et de budgets.

Les futurs plans d'activités seront élaborés en vue d'une décision au printemps, et correspondront plus étroitement aux processus budgétaires gouvernementaux. Ainsi, sur une base annuelle, chaque juridiction déterminera les mesures d'atténuation, d'adaptation et d'acquisition des connaissances possibles qui seront le reflet de leur situation économique et environnementale et de leurs priorités générales. Les juridictions mettront de l'avant des mesures qu'elles prévoient entreprendre individuellement, en partenariat ou conjointement au niveau national. Les plans d'activités sur le changement climatique du Canada continueront d'évoluer en fonction des nouvelles connaissances et des événements nationaux et internationaux.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continueront de travailler en coopération et en collaboration afin d'élaborer de futurs plans d'activités en communiquant de façon continue avec les parties intéressées et en recueillant les commentaires des intervenants. Dans cette démarche, les gouvernements s'engagent également à orienter leurs efforts en fonction d'un ensemble commun de valeurs et normes:

Responsabilité partagée et partenariat — Toutes les juridictions travailleront en coopération à l'élaboration, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la présentation des rapports sur les plans d'activités et partageront la responsabilité des succès continus de ceux-ci.

Respect de la prise de décision juridictionnelle — Chaque juridiction, fonctionnant dans son propre domaine de compétence et d'autorité, décide de la façon dont elle va contribuer aux thèmes, objectifs du plan national d'activités et du compte-rendu des progrès qui ont été accomplis. Ces contributions comprennent celles prises individuellement, collectivement ou en partenariat avec d'autres juridictions ou secteurs de l'économie.

Approche inclusive — Tous les paliers de gouvernement et tous les secteurs de l'économie sont encouragés à passer à l'action, individuellement, collectivement ou en partenariat et à contribuer au plan national d'activités de la façon qui leur convient le mieux.

Souplesse — Les plans d'activités feront preuve de souplesse en ce qui a trait au type et à la forme de contribution des gouvernements et des secteurs de l'économie.

Dynamisme — Sous les thèmes et objectifs communs, un plan d'activités est ouvert durant toute l'année aux contributions par le biais de mesures

Amélioration continue — Les plans d'activités continueront d'être affinés et améliorés au cours des années suivantes, au fur et à mesure que les connaissances et le degré de sensibilisation augmenteront.

Transparence — Une communication efficace, accessible et ouverte sur les plans d'activités sera offerte au public en temps opportun. Cette communication exposera des objectifs clairement établis ainsi que les progrès mesurables qui auront été réalisés et comprendra des rapports périodiques.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

d) Thèmes et secteurs prioritaires de la Phase Un

La Phase Un de la Stratégie nationale de mise en œuvre appuie les mesures qui sont les plus rentables, qui offrent des avantages complémentaires en matière de santé, d'économie et d'environnement, et jetent les bases d'une action progressive. Le Premier plan national d'activités est axé autour de cinq thèmes qui reflètent la nature et les objectifs de la Phase Un.

Ces thèmes sont les suivants:

1. Accroître la sensibilisation et la compréhension

Un réseau national coordonné de centres d'activités principalement chargés de mieux faire connaître les questions relatives au changement climatique constitue une importante initiative liée à ce thème. Il s'agit d'un engagement des gouvernements fédéral et provinciaux / territoriaux ainsi que de partenaires des secteurs non gouvernemental et privé visant à susciter la participation de la population canadienne.

2. Promouvoir le développement et l'innovation technologiques

Les mesures établies sous ce thème couvrent diverses activités. Les projets de recherche-développement dans l'application de nouvelles technologies de réduction des GES compteront parmi les principales activités. Ce thème comprend des projets sur le traitement des flux gazeux de dioxyde de carbone, les sources de combustibles et d'énergie de remplacement et la technologie des piles à combustion. Les compétences proposent aussi des mesures de modification fiscale en matière réglementaire et environnementale qui aideront le secteur industriel canadien à progresser et à s'adapter aux nouvelles technologies.

Le renforcement de la collaboration en matière de développement technologique est un autre élément important de la stratégie. Ce renforcement s'effectuera par la création de nouveaux réseaux technologiques parmi les intervenants, la planification de la recherche-développement à l'égard de nouvelles technologies à l'aide d'un plan d'orientation technologique, et la création d'une tribune sur l'évolution technologique, à l'intention des décideurs. Une collaboration entre les gouvernements et des partenaires du secteur privé et public en ce qui concerne l'élaboration d'applications technologiques en matière de changement climatique permettra de trouver des solutions plus rapidement.

3. Les gouvernements donnent l'exemple

Ce thème porte sur les émissions de GES associées aux activités du gouvernement. L'amélioration du rendement énergétique des édifices publics, y compris leur modernisation et d'autres mesures d'efficacité énergétique, constituera une activité importante pour plusieurs compétences. D'autres proposeront l'utilisation de carburants de remplacement pour les parcs de véhicules gouvernementaux ou un meilleur entretien. Certaines compétences évalueront également les possibilités de convertir les districts de chauffage à d'autres combustibles ainsi que

d'autres possibilités de conversion de carburant pour répondre à leurs besoins, tandis que d'autres envisageront des modes d'intervention au sein de la fonction publique (par ex. mesures favorisant l'utilisation des transports en commun et le télétravail). Bien des compétences voient dans le programme Mesures volontaires et Registre inc. (MVR inc.) un mécanisme important témoignant d'un engagement à l'égard du changement climatique ; plusieurs gouvernements envisagent de s'inscrire à ce programme ou d'augmenter leur niveau de participation actuel.

4. Investir dans la connaissance/Bâtir la fondation

Des mesures sont prévues pour renforcer la capacité de modélisation et d'analyse du Canada, étudier l'établissement d'options stratégiques, améliorer la science des systèmes climatiques et intensifier les recherches sur les stratégies relatives aux impacts et à l'adaptation. Les juridictions poursuivent un certain nombre de mesures portant sur les inventaires de GES, les processus d'acquisition de données, les analyses micro et macro-économiques, les répercussions sur la santé et les capacités de modélisation de puits biologiques. De plus, les gouvernements déploient les ressources nécessaires pour suivre l'évolution de la question du changement climatique aux niveaux national et international et mènent des recherches sur les questions d'orientation connexes (par ex. un régime national d'échange de droits d'émissions, les émissions du cycle du combustible ainsi que la mesure et la gestion du carbone forestier). On reconnaît généralement l'importance et la nécessité de mieux comprendre la science des systèmes climatiques au Canada qui, en retour, est essentielle à la recherche-développement sur les options d'atténuation et d'adaptation.

5. Encourager l'action — Mesures sectorielles, transsectorielles et intersectorielles

Mesures sectorielles

Agriculture

Les mesures du secteur agricole comprennent diverses mesures — de la recherche scientifique fondamentale à l'innovation et au transfert technologiques, en passant par l'adoption de pratiques exemplaires en gestion. Ces mesures portent autant sur les productions végétales que les productions animales. Les questions les plus importantes sont une meilleure compréhension des émissions de GES de source agricole et l'élaboration de meilleures estimations de l'apport potentiel des sols agricoles en tant que puits de carbone. Ces mesures renforceront les capacités d'analyse économique et stratégique, ce qui se traduira par des programmes et des instruments plus efficaces.

Édifices

Les mesures pour le secteur des édifices comportent trois volets: accroître la sensibilisation des consommateurs aux choix en matière de rendement énergétique afin qu'ils puissent prendre des décisions d'investissement éclairées sur les édifices résidentiels, commerciaux et institutionnels; resserrer les normes et les directives relatives à l'équipement et aux appareils de même qu'aux

Premier plan national d'activités du Canada sur le

édifices; et améliorer le rendement énergétique général des édifices des différents secteurs grâce à de l'information, des conseils et des mesures incitatives.

Électricité

Un des grands thèmes de ce secteur est la sensibilisation des consommateurs et des producteurs. Des mesures visent à accroître l'efficacité énergétique intersectorielle et à promouvoir de nouvelles technologies de production d'électricité ainsi que l'utilisation de sources d'électricité renouvelables et à faible production de GES. On prévoit que plusieurs mesures viseront à réduire les émissions nettes de GES. On étudiera une technologie prometteuse comportant le stockage géologique des émissions provenant des centrales électriques. Certaines juridictions prévoient aplanir les obstacles réglementaires à la transmission, tant à l'intérieur des provinces qu'entre celles-ci.

Foresterie

Les mesures envisagées dans le secteur forestier visent à réduire les émissions de GES par le piégeage du carbone au moyen d'une amélioration des activités sylvicoles. Les mesures de ce secteur permettront de mieux comprendre le potentiel des puits forestiers du Canada et examineront le rôle de l'afforestation comme stratégie d'atténuation du changement climatique. Les réductions des émissions de l'industrie forestière (i.e. pâtes et papier) sont incluses au secteur de l'industrie.

Industrie

Les mesures entreprises dans ce secteur vont sensibiliser les différents secteurs industriels de l'économie au changement climatique et favoriseront les investissements dans des technologies d'émissions économe en énergie. Certaines mesures visent également à développer et à tirer profit des efforts volontaires déployés par ce secteur.

Municipalités

Les mesures du secteur des municipalités seront principalement axées sur la sensibilisation des administrations municipales et des collectivités à la question du changement climatique et sur la réduction des émissions de GES produites par les activités municipales.

Transports

Les mesures visent trois objectifs précis du domaine des transports: modifier les comportements du public afin de rendre les systèmes de transport encore plus efficaces, concevoir des véhicules offrant une plus grande efficacité énergétique et augmenter l'utilisation de carburants produisant moins de carbone.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Mesures transsectorielles

Nouvelles mesures volontaires

Les mesures de ce secteur visent à élargir le programme MVR inc., à favoriser les réductions volontaires d'émissions et à réduire les taux d'émissions au moyen d'une structure de rapport plus rigoureuse pour MVR inc. et l'utilisation d'autres programmes, comme le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne.

Initiative de protection de la ligne de base

Cette initiative sera mise en œuvre par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux au début de 2001. Ce programme vise à réduire l'incertitude des entreprises, à faciliter une planification générale à long terme et encourage les entreprises à prendre des mesures dès maintenant afin de réduire les niveaux d'émission de GES.

Mécanisme de Développement Propre (MDP)/Application Conjointe (AC)

Le principal objectif consiste à renforcer la capacité du bureau canadien du MDP/AC d'offrir des conseils et un encadrement aux entreprises du pays afin qu'elles puissent profiter des occasions offertes. On entreprendra également des activités pour convaincre le secteur privé et les pays en développement d'accroître leur niveau de compréhension globale en ce qui a trait aux occasions offertes par le MDP/AC.

Mesures intersectorielles

Les puits, le captage et le stockage géologique du CO_2 ainsi que l'énergie renouvelable sont trois secteurs très prometteurs quant à la réduction des émissions nettes. En ce qui concerne les puits, les gouvernements travaillent à établir des assises scientifiques solides pour la séquestration du carbone dans les forêts et les sols agricoles, tout en favorisant l'adoption de meilleures pratiques de gestion. Ces mesures vont contribuer à renforcer la position du Canada lors des négociations internationales sur ce sujet. Les projets de captage du CO_2 et de stockage géologique vont probablement contribuer à répandre ces pratiques au Canada, en commençant par la récupération améliorée du pétrole par le CO_2. Les mesures proposées dans le Plan d'activités visent aussi à réduire le coût des sources d'énergie renouvelable et à en élargir l'accès au marché.

Section III: Thèmes généraux

a) Accroître la sensibilisation et la compréhension

Les Canadiens se préoccupent énormément de l'environnement, une sensibilisation générale au changement climatique et au réchauffement de la planète, mais une connaissance et une compréhension limitées des causes et des impacts du changement climatique en tant qu'enjeu national. Les analyses indiquent que l'accroissement de la sensibilisation et de la

Premier plan national d'activités du Canada sur le

compréhension du public, conjugué à des mesures spécifiques, augmente l'acceptation, les mesures et les résultats. Il est essentiel d'accroître la sensibilisation et la compréhension si l'on veut que les Canadiens comprennent les impacts et les possibilités qui s'offrent de réduire les émissions de GES ou de s'y adapter. Il est également crucial de sensibiliser le public et d'obtenir son appui relativement aux décisions de politiques et de mesures plus étendues au cours des différentes étapes de la Stratégie nationale.

L'accroissement de la sensibilisation et de la compréhension vise le grand public, mais surtout des publics-cibles, soit les jeunes, principalement dans les écoles et les éducateurs, les entreprises et les industries, les dirigeants des municipalités et des collectivités, les autochtones et les médias.

La mise en œuvre se fera d'abord par un réseau national de centres régionaux (eux-mêmes élaborés sous forme de carrefours ou de réseaux). Cette stratégie offrira des renseignements équilibrés reflétant les priorités, les intérêts et les possibilités aux niveaux fédéral / provincial / territorial. Ce réseau viendrait compléter plusieurs initiatives d'ateliers éducatifs et de communications mises en place par les juridictions individuelles.

Objectifs et mesures d'appui

a) **Favoriser la sensibilisation et la compréhension des Canadiens** relativement au changement climatique, y compris la science, les impacts et l'adaptation, de même que les questions environnementales, économiques et sociales qui y sont associées

b) **Développer l'appui des Canadiens aux changements de politiques et aux mesures qui seront nécessaires dans le cadre de la Stratégie nationale de mise en œuvre**

c) **Encourager et motiver les Canadiens à prendre des mesures, tant personnellement qu'au niveau des entreprises, pour réduire les émissions de GES**, en particulier pour appuyer les mesures du plan d'activités

Résultats attendus

Les investissements dans l'éducation et la sensibilisation procurent des retombées à long terme. Au sein du Premier plan national d'activités, des progrès seraient indiqués par:

- la mise sur pied réussie du réseau public d'éducation, formé d'au moins quatre carrefours ou réseaux-pilotes;
- une participation généralisée à une initiative précise de sensibilisation
- l'établissement d'une ligne de base de songage en ce a trait à la sensibilisation; et
- un niveau accru de la sensibilisation au changement climatique au-delà de la ligne de base de sondage d'ici à 2003.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
TOUTES LES ACTIVITÉS ÉNUMÉRÉES SONT CONÇUES POUR APPUYER LES OBJECTIFS QUI SUIVENT: **Objectif a: Favoriser la sensibilisation et la compréhension chez les Canadiens** **Objectif b: Développer l'appui des Canadiens aux changements de politiques et aux mesures qui seront nécessaires dans le cadre de la Stratégie nationale de mise en œuvre** **Objectif c: Encourager et motiver les Canadiens à prendre des mesures, tant personnellement qu'au niveau des entreprises, pour réduire les émissions de GES**				
Réseau de carrefours d'éducation et de sensibilisation	Accroître la sensibilisation et les mesures sur le changement climatique par le biais d'un réseau national et régional de carrefours en partenariat avec les secteurs privé et public	Conjointe / Intergouvernementale Fédéral	- Accroissement de la sensibilisation du public - Modification des attitudes des consommateurs	2000-2003
	Partenariats, y compris les gouvernements fédéral, provincial et locaux, et l'industrie, etc	Colombie-Britannique	Facilitation de la mise en œuvre des programmes, fourniture de services techniques, approche communautaire, sensibilisation des collectivités, accroissement de la sensibilisation du public, planification de la gestion de l'énergie des collectivités	2000-2001
	Centre de solutions énergétiques – Information publique et réduction des formalités administratives; mise en œuvre coordonnée de programmes fédéraux / territoriaux 1 million $ sur trois ans	Yukon / Fédéral		2000-2003
Poursuite du programme de sensibilisation et d'éducation du public	Fournir des renseignements sur l'utilisation avisée de l'énergie à tous les segments de la population	Conjointe Public / Privé Territoires du Nord-Ouest	Accroissement de la sensibilisation du public et modification des attitudes des consommateurs	2000-2003

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Sommet sur le changement climatique circumpolaire et Exposition sur les technologies durables	Congrès et foire commerciale	Yukon / Fédéral Collège du Yukon	Connaissances et compréhension accrues Augmentation des débouchés	2000-2001
Diverses initiatives médiatiques pour accroître la sensibilisation (Internet, télévision, expositions, documents d'appui, etc.)	Augmentation de la sensibilisation et des mesures relatives au changement climatique par le biais de divers médias: -Sensibilisation par le biais d'Internet -Expositions -Documents d'appui	Fédéral / Conjointe Intergouvernementale Fédéral Fédéral Fédéral	Accroissement de la sensibilisation Réduction des émissions de GES	2000-2003 2000-2001 pilote 2000-2003
	Séries télévisées – Réseaux de connaissance	Colombie-Britannique	Modification des attitudes des consommateurs	2000-2001
	Tenue à jour et amélioration d'un site Web sur le changement climatique et le rendement énergétique – 10 000 $	Nouvelle-Écosse		
Initiatives de sensibilisation et d'éducation en milieu scolaire	Sensibilisation et éducation destinée aux étudiants de la 5ième année Activité-pilote scolaire et une campagne de sensibilisation en ce qui a trait au changement climatique	Alberta	Modification des attitudes	
ClimateWise	Projet de participation communautaire visant à comprendre les entraves qui empêchent les Albertains de prendre des mesures et à stimuler un changement de comportement $10,000 (Alberta) $77,000 (Total)	Clean Air Strategies Alliance (CASA) / Alberta	Accroissement de la sensibilisation Réduction des émissions de GES	2000-2001avec la possibilité de prolonger le programme en fonction des résultats obtenus
Projet de partenariat avec le Fonds d'action sur le changement climatique	Initiative de participation et d'éducation financée par le fédéral, à l'échelle locale	Conjointe Public / Privé Fédéral	Accroissement de la sensibilisation et motivation à prendre des mesures pour réduire les émission de GES	2000 –2003

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
	Promouvoir les projets de la Colombie-Britannique financées par le FACC – Education et sensibilisation du public (ESP) et fournir des conseils techniques et de soutien aux organismes établis en Colombie-Britannique pour des projets recevant des fonds du FACC-ESP	Colombie-Britannique		2000-2001

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
TOUTES LES ACTIVITÉS ÉNUMÉRÉES SONT CONÇUES POUR APPUYER LES OBJECTIFS QUI SUIVENT: **Objectif a: Favoriser la sensibilisation et la compréhension chez les Canadiens** **Objectif b: Développer l'appui des Canadiens aux changements de politiques et aux mesures qui seront nécessaires dans le cadre de la Stratégie nationale de mise en œuvre** **Objectif c: Encourager et motiver les Canadiens à prendre des mesures, tant personnellement qu'au niveau des entreprises, pour réduire les émissions de GES**				
Réseau (pilote) de carrefours pour l'éducation et la sensibilisation	Les carrefours pilotes ESP jouent le rôle principal en coordonnant les initiatives d'éducation et de participation au changement climatique offertes dans la province/région. Le carrefour jouera également un rôle central en décelant les lacunes locales de l'ESP et les activités pour les combler	Conjointe / Intergouvernementale Alberta (Climate Change Central) / Nouveau-Brunswick / Nouvelle-Écosse / Territoires du Nord-Ouest / Saskatchewan / Colombie-Britannique / Fédéral	Sensibilisation accrue Motivation à prendre des mesures afin de réduire les émissions de GES	2000-2003
	Mettre sur pied un carrefour d'éducation et de sensibilisation du public des T.-N.-O.	Conjointe Public / Privé Territoires du Nord-Ouest	Accroissement de la sensibilisation	2000-2002 (en attente des décisions politiques et budgétaires)
	Mettre sur pied un projet-pilote de carrefour de 18 mois d'un organisme de coordination indépendant et multilatéral pour diriger l'éducation du public en matière de changement climatique	Public / Privé Nouvelle-Écosse	Réduction des émissions de GES Accroissement de la sensibilisation	2001-2002
	Groupe consultatif national chargé du soutien et des conseils en matière de ESP	Conjointe / Intergouvernmental Public / Privé	Sensibilisation et coordination	2000-2003

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
	Intention de coordonner la mise sur pied d'un réseau de partenaires chargés des activités d'éducation et de sensibilisation. Examinera la possibilité d'établir un carrefour de formation et d'information pour appuyer le réseau, en partenariat avec le gouvernement fédéral et un organisme adéquat	Nouveau-Brunswick / ONG	Sensibilisation du public et compréhension	2000-2001
	Mettre sur pied un carrefour provincial chargé de coordonner les activités et servant de bureau central pour les activités d'éducation et la sensibilisation du public en Saskatchewan	Conjointe Saskatchewan / Fédéral / Privé	Sensibilisation du public et compréhension	2001-2003
	L'Échange sur le climat du Nord deviendra le carrefour pour l'amélioration de la sensibilisation et de l'éducation	Yukon / Fédéral / Collège du Yukon	Accroissement de la sensibilisation du public	2001-2004
Initiatives de sensibilisation et d'éducation en milieu scolaire	Porter la gestion énergétique et l'information sur le changement climatique au programme scolaire	Territoires du Nord-Ouest		2000-2001
Projets d'information sur le changement climatique	Donner des conseils et du soutien technique aux promoteurs qui cherchent de l'appui en vertu du Fonds d'actions sur le changement climatique pour des projets d'information et d'éducation	Nouveau-Brunswick	Sensibilisation du public et compréhension	2000
Améliorations des communications du gouvernement sur le changement climatique	Tribune d'intervenants, site Web du gouvernement; initiative importante de participation du milieu agricole; transport	Saskatchewan	Sensibilisation accrue	2001-2003
Réseau d'appui des projets scolaires	Mettre sur pied un réseau d'appui au changement climatique à l'intention des professeurs de sciences sociales en utilisant le changement climatique comme thème d'enseignement, en établissant des liens avec les programmes, possibilités de formation pour les enseignants et les ressources d'enseignement existantes	Colombie-Britannique	Accroissement de la sensibilisation	
Initiatives de sensibilisation et d'éducation en milieu scolaire	Projets de sensibilisation du public à l'intention des étudiants 15 000 $	Public / Privé Nouvelle-Écosse	Accroissement de la sensibilisation	

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Programme obligatoire Destination Conservation	Dans le cadre de l'initiative des Immeubles provinciaux et du contrat de rendement énergétique du ministère de l'Éducation, on a adopté un programme de sensibilisation appelé Destination Conservation dans toutes les écoles du Nouveau-Brunswick 90 000 $	Nouveau-Brunswick	Éducation des jeunes Économies d'énergie Réductions des émissions	2000-2002
Diverses initiatives des médias pour accroître la sensibilisation	Campagne média de sensibilisation du public – campagne médiatique provinciale de sensibilisation du public (campagnes radio, télévision et circulaires à l'intention du grand public	Colombie-Britannique	Accroissement de la sensibilisation du public Modification des attitudes des consommateurs	
	Initiative de participation et bureau central national	Conjointe / Intergouvernementale	Accroissement de la sensibilisation du public Modification des attitudes des consommateurs	2001-2003
Mise à jour des documents d'enseignement public	Mise à jour des documents provinciaux existants sur le changement climatique et développement de nouveaux produits, au besoin	Colombie-Britannique	Accroissement de la sensibilisation du public Modification des attitudes des consommateurs	
Programme d'éducation et de sensibilisation à l'intention des conducteurs (Fédéral / Provincial)	Couvre tous les aspects liés au fait d'être propriétaire ou conducteur d'un véhicule ou d'équipement au plan de l'efficacité énergétique Intègre l'économie de carburant aux décisions d'achat / d'approvisionnement, à l'entretien et au fonctionnement de véhicules ou d'équipement, y compris le comportement des conducteurs	Alberta / Fédéral / Privé / OGN	Accroissement de la sensibilisation	2000-2002
Ateliers sur la gestion de l'énergie	Élaborer et présenter des ateliers sur la gestion de l'énergie	Conjointe Public / Privé Territoires du Nord-Ouest	GES et autres émissions touchées Autres répercussions sociales et sur l'environnement	2000-2003 (en attente des décisions politiques et budgétaires)

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Conférences et ateliers	Poursuite de l'appui apporté aux conférences et aux sessions d'information régionales et provinciales sur le changement climatique, en collaboration avec le gouvernement fédéral	Nouveau–Brunswick / OGN	Sensibilisation du public et compréhension	2000
Conférences sur l'écologie industrielle	Réunion de dirigeants de l'industrie, du gouvernement, de l'enseignement et de groupes de jeunes de divers secteurs afin de discuter et de partager des idées et des réussites en matière d'écologie industrielle Accessibilité des industries locales à un groupe d'experts internationaux en vue de partager de l'information et de créer des capacités et des réseaux	Alberta / Industrie / établissements d'enseignement		2000-2002

b) Promouvoir le développement et l'innovation technologiques

Le développement et la mise en application de technologies efficaces, propres et rentables est important pour les stratégies de tous les pays qui visent à réduire les émissions de GES. C'est une composante essentielle de la stratégie du Canada. Au cœur de cette stratégie, on retrouve l'innovation continue, l'augmentation des connaissances, la formation de partenariats ciblés, l'accélération de la commercialisation par des démonstrations, l'établissement des ressources humaines et l'amélioration du contexte commercial pour le présent et le futur.

À court terme, le déploiement rapide des meilleures technologies du moment dans chaque secteur de l'économie est un moyen d'aider les Canadiens à réduire leurs émissions de GES. À plus long terme, le développement et la démonstration de technologies novatrices et rentables sont fortement reconnus comme étant un moyen d'améliorer notre capacité de réduire davantage les émissions et d'améliorer les occasions d'affaires pour les entreprises canadiennes. Ce vaste thème se concentre sur le développement et l'innovation technologiques.

La stratégie technologique du Canada pour la Phase Un et les phases subséquentes de la Stratégie nationale de mise en œuvre est conçue de façon à s'assurer que les approches et les technologies nouvelles sont décelées, mises de l'avant grâce à la recherche fondamentale et appliquées, puis développées et prêtes à être acceptées.

Cette stratégie reconnaît que nous devons utiliser de façon optimale nos capacités nationales. Ainsi, l'appui aux alliances entre les gouvernements fédéral et provinciaux et le secteur privé et celui des établissements scolaires est une caractéristique centrale de la stratégie. La stratégie est aussi réceptive aux besoins régionaux et reconnaît le besoin d'exploiter les capacités régionales. De plus, elle est réceptive aux occasions d'affaires internationales en matière de technologies sur le changement climatique.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral ont un ensemble de programmes déjà en place pour appuyer le développement technologique qui porte sur les priorités du changement climatique. En outre, de nouvelles initiatives progressives ont récemment été annoncées par les gouvernements, et elles joueront des rôles importants en fournissant un appui ciblé aux projets technologiques sur le changement climatique. Parmi les récentes annonces, signalons le «Climate Change Central» de l'Alberta, le nouveau Fonds technologique du Québec et le «Program for technology support and venture capital funding» de la Colombie-Britannique.

L'ensemble des programmes du gouvernement fédéral pour l'innovation technologique touche toute la gamme du domaine de l'innovation, et comprend le CRSNG, le PRDE, le PARI, les TEAM et le PTC[1]. Ces programmes ont établi un dossier de références et fournissent l'expertise, les capacités et les installations nécessaires à l'appui de la recherche, du développement et de la démonstration technologiques au Canada. Ils n'offrent pas suffisamment de profondeur pour porter sur la gamme entière de technologies sur le changement climatique et la nécessité de les développer à plus brève échéance.

Le Fonds d'appui technologique au développement durable annoncé récemment, avec un financement initial de 100 millions $, appuiera les projets du secteur privé pour développer et mettre en évidence de nouvelles technologies environnementales, en insistant surtout sur le changement climatique et la qualité de l'air.

La stratégie proposée est conçue tout spécialement pour combler les lacunes des projets existants avec de nouvelles initiatives sélectionnées. Les renseignements qui suivent révèlent un intérêt commun de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ce qui constitue une base encourageante afin d'aller conjointement de l'avant dès que possible. Les objectifs qui suivent appuient les mesures qui ont été approuvées et en cours ou qui sont à l'étude.

Objectifs et mesures d'appui

a) **Favoriser les efforts de collaboration et l'échange d'information entre les gouvernements et les intervenants pour faire progresser les technologies nouvelles et émergentes**, en tenant compte des possibilités nationales et internationales

b) **Améliorer l'infrastructure des connaissances par de nouvelles approches à la fourniture de l'énergie et des services d'utilisation finale de l'énergie** afin que les technologies novatrices soient disponibles pour atteindre les objectifs de réduction des émissions

c) **Effectuer la recherche et le développement de technologies nouvelles et émergentes sur le changement climatique et en faire la démonstration**

---

[1] CRSNG - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie; PRDE – Programme de recherche et de développement énergétiques; PARI – Programme d'aide à la recherche industrielle; TEAM – Mesures d'action précoce en matière de technologie; PTC –Partenariats technologiques Canada

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Premier plan national d'activités du Canada sur le

d) Améliorer le contexte commercial par l'analyse des occasions permettant de faire progresser les technologies canadiennes et d'enrichir le système d'innovation

Résultats prévus

De nombreux résultats positifs seront obtenus par la mise en œuvre de la stratégie, dont: l'avancement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement, l'occasion que présente l'intérêt commun manifesté par les juridictions à l'égard du développement de technologies, l'amélioration des possibilités économiques pour les entreprises canadiennes, les investissements accrus des secteurs privé et public, le partenariat renforcé entre les industries, le gouvernement et les établissements d'enseignement, un meilleur alignement avec le secteur privé en ce qui a trait aux questions du changement climatique, et l'aide visant à atteindre des réductions d'émissions.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Favoriser les efforts de collaboration et l'échange d'information entre les gouvernements et les intervenants pour faire progresser les technologies nouvelles et émergentes				
Objectifve b: Améliorer l'infrastructure des connaissances par de nouvelles approches à la fourniture de l'énergie et de services d'utilisation finale de l'énergie				
BIOCAP	Fondation à but non lucratif qui appuie la recherche scientifique technologique et les recherches stratégiques sur l'atténuation des émissions de GES par l'énergie basée sur les puits de carbone, les produits chimiques et les ressources matérielles 150 000 $ du gouvernement de l'Alberta	Queens University		2000-2002
Programme de surveillance de l'injection de dioxyde de carbone de Weyburn	Étude des interactions entre le dioxyde de carbone et le roc, l'eau et le pétrole dans les réservoirs; vérifier le stockage géologique, les répercussions environnementales et la sécurité 35 millions $ coût total 12 millions $ du secteur privé 2,5 millions $ de la Saskatchewan 1 million $ du gouvernement fédéral pour la phase actuelle	Initiative conjointe Saskatchewan / Fédéral / Provinces / autres pays / Privé	Compréhension améliorée de l'injection de dioxyde de carbone dans les structures géologiques renfermant du pétrole Vérification de l'intégrité du stockage	2000-2003
Nouveaux programmes de formation et d'accréditation pour le commerce	Augmenter l'efficacité de fonctionnement des appareils fonctionnant au mazout Plans de gestion de l'énergie pour les édifices commerciaux et facilitant les investissements dans l'efficacité énergétique	Yukon		2000-2001

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
	À l'intérieur des limites du budget existant			
Objectif c: Effectuer la recherche et le développement de technologies nouvelles et émergentes sur le changement climatique et en faire la démonstration				
Fonds de développement de l'économie verte	Apporte une contribution aux projets de démonstration de technologie verte qui sont entre l'étape de recherche et développement et celle de la commercialisation 3 millions $	Colombie-Britannique	GES / technologie verte	2000-2001
Programme de développement de l'éthanol	Amorcer un programme de développement de l'éthanol provincial (PDÉ) afin de développer des technologies commercialement viables qui produiront de l'éthanol à partir de résidus de bois tendre 300 000 $ (contribution provinciale)	Colombie-Britannique Le PDÉ est une collaboration des entreprises forestières, de l'Institut canadien des produits pétroliers et des gouvernements	Production d'éthanol commercialement viable à partir de bois tendre	2000-2001
Développement technologique sur la pile à combustible	Poursuivre les investissements consacrés au développement de technologies sur la pile à combustible en Colombie-Britannique pour une vaste gamme de produits de consommation Fondé sur les investissements passés en Colombie-Britannique de 21 millions $ depuis1990 pour appuyer la démonstration et la commercialisation des piles à combustible	Public / Privé Colombie-Britannique	Technologie des piles à combustible commercialement viable	2000-2001
Programme de capital-risque vert	Aider les petites entreprises à amasser de l'argent pour le développement et la vente de nouvelles technologies et de nouveaux services environnementaux. Les investisseurs dans les entreprises de capital-risque participantes recevront un crédit d'impôt provincial de 30 pourcent et devront maintenir leurs investissements pendant au moins cinq ans 1 million $	Colombie-Britannique	Nouvelles technologies et services environnementaux	2000-2001
Démonstration de la technologique sur le changement climatique	La démonstration du rendement technique et économique des technologies qui sont sur le point d'être mises en marché est importante pour accroître la sensibilisation et la confiance des utilisateurs finaux afin d'accélérer	Fédéral	Passage de la technologie de l'étape de la recherche à celle de la disponibilité sur le marché	Continu

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
	la percée sur le marché			
Programmes et projets des nouvelles technologies sur le changement climatique	Apport du gouvernement au financement de technologies et de projets-pilotes prometteurs	Climate Change Central – Innovation et Science Alberta	Technologie de réduction de GES et démonstration	2000-2002
R et D – Vent	Poursuivre l'appui à la recherche et au développement des installations éoliennes	Ile-du-Prince-Edouard / Fédéral (PEI Energy Corp.)	Réduction des émissions de GES	2000-2002
	Expansion de la recherche et du développement sur le vent – Installation d'une éolienne de 660 kW Investissement de 2 millions $	Yukon	Augmentation de la capacité de production d'énergie éolienne à 810 kW; tests additionnels et adaptation de la technologie éolienne pour des applications au Yukon; réductions possibles des émissions pouvant atteindre 1 000 tonnes métriques par an	2000 continu
Programme d'encouragement aux ventes d'énergie	Utilisation accrue des installations de production hydroélectrique existantes. Amélioration de l'efficacité du système de production d'énergie et réduction de l'utilisation de combustibles non-renouvelables; réduction de l'utilisation du diesel et du propane 3,25 millions $ attribués entre 2000 et 2004 pour créer un programme à long terme, sous réserve de révision annuelle	Yukon	Ventes d'électricité secondaire	2000–2002
Réglementation des émissions atmosphériques	Protection de l'environnement et de la santé publique en réduisant les polluants environnementaux et les GES Personnel existant	Yukon	Réglementation / mise en application	2000 continu
Objective d: Améliorer le contexte commercial par l'analyse des occasions permettant de faire progresser les technologies canadiennes et d'enrichir le système d'innovation				
Présentation de technologies de réduction des émissions de GES	Mise sur pied et maintien d'une présentation sur les technologies de réduction des GES pour faciliter le transfert de la technologie à l'avantage éventuel des acheteurs et des vendeurs 173 000 $ (Alberta) 371 000 $ (Total)	Association des services environnementaux de l'Alberta	Bureau central des technologies visant à réduire les émissions de GES	2000-2003

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Projet-pilote de transfer de l'impôt pour les fours wigwam	Projet-pilote de transfer de l'impôt pour encourager les utilisations à valeur ajoutée des résidus de bois tendre, dont le développement de technologies permettant de produire de l'éthanol utilisé comme carburant, du bio-pétrole, d'autres sous-produits chimiques et de l'électricité. Aucune incidence sur les recettes en utilisant l'augmentation des frais de gestion des déchets pour fournir des rabais sur les frais de permis aux opérateurs qui investissent dans des méthodes de rechange menant à l'élimination des brûleurs	Colombie-Britannique	Réduction des émissions de GES, qualité atmosphérique locale et avantages pour la santé	2000-2001
Programme d'aide à la conversion	Technologie des énergies de remplacement – Programme d'aide à la conversion	Territoires du Nord-Ouest	Incidence sur les émission de GESF et d'autres substances Autres répercussions environnementales et sociales	2001-2003
Fonds d'appui technologique au développement durable	Appui (100 millions $) aux projets du secteur privé destinés à faire progresser le développement et la démonstration de nouvelles technologies de l'environnement, en particulier celles liées au changement climatique et à la qualité de l'air	Le gouvernement fédéral établira une fondation de tierce partie pour la gestion du fonds	Avancement de nouvelles technologies Engagement des secteurs privés Appuis aux entreprises ayant des développements technologique	À établir d'ici à la fin de mars 2001
Encouragement à la recherche sur le pétrole en Saskatchewan	Prestation d'un crédit de redevance pouvant atteindre 30 pourcent des coûts des projets admissibles visant à mettre en œuvre de nouvelles technologies dans le secteur du pétrole et du gaz naturel, y compris des activités environnementales (1,5 millions $ par an provenant de la Saskatchewan)	Saskatchewan/ Industrie	Réduction des émissions de GES générées par le développement du pétrole et du gaz naturel	2000-2003

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Favoriser les efforts de collaboration et l'échange d'information entre les gouvernements et les intervenants pour faire progresser les technologies nouvelles et émergentes				
Établir des réseaux de technologie sur le changement climatique	Création d'un réseau de développeurs, de fournisseurs et d'utilisateurs de technologie afin d'échanger des renseignements et des idées	Fédéral / Provinces / Territoires	Augmentation des efforts de collaboration Élargissement de l'intérêt et de la participation	Les trois premiers réseaux en 2000-2002 Deux ou trois par an par la suite
Ébauche d'un plan visant l'avancement de nouvelles technologies	Exercices de planification des participants de l'industrie, des universités, des collèges et des gouvernements, sous la direction de l'industrie et avec la collaboration du gouvernement. Ces exercices sont axés sur les technologies dont un secteur précis a besoin Planification de la meilleure approche à l'avancement de technologies prometteuses en matière de changement climatique	Sous la direction de l'industrie, avec la collaboration du Fédéral	Élaboration d'une planification pour des technologies choisies	Un plan en 2000-2001 Deux ou trois par an par la suite
Forum national sur la stratégie annuelle	Échange de renseignements sur les nouvelles technologies du changement climatique, les développements récents et les nouvelles initiatives. Chaque forum abordera un thème technologique précis. Un forum par année	Fédéral	Sensibilisation accrue des décideurs	2001 et événement annuel par la suite
Objectif b: Améliorer l'infrastructure des connaissances par de nouvelles approches à la fourniture de l'énergie et des services d'utilisation finale de l'énergie				
Concours de découvertes	Concours nationaux auxquels participeront les chercheurs des établissements d'enseignement et de l'industrie pour faire ressortir de nouvelles idées et déceler de nouvelles approches et domaines qui offrent des possibilités de recherche future	Fédéral	Établissement de nouvelles approches Augmentation de la sensibilisation et l'intérêt	Deux premiers concours en 2000-2001 Deux par an par la suite
Recherche fondamentale sur les nouvelles technologies	Une fois ces nouvelles approches établies, nécessité de procéder à une recherche fondamentale et appliquée pour développer la base de connaissances scientifiques et vérifier la faisabilité technique, en général dans un établissement universitaire	Fédéral	Progrès des idées de base Vérification de nouveaux intérêts	2002-2003

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif c: Effectuer la recherche et le développement de technologies nouvelles et émergentes sur le changement climatique et en faire la démonstration				
Recherche et développement de technologies sur le changement climatique	Nécessité de recherche et de développement ciblés afin de développer la technologie jusqu'à l'étape pré-concurrentielle où elle intéresse l'industrie Les laboratoires du gouvernement jouent un rôle important en fournissant une base solide d'experts, de capacités, d'installations et de connaissances	Fédéral	Passage de la technologie de l'étape de la recherche à celle du développement	2000-2005
Centre national de développement de l'éthanol tiré de la biomasse	Centre national visant à promouvoir la production commerciale et l'utilisation d'éthanol tiré de la biomasse comme carburant pour véhicules. Les activités de ce centre comprennent le développement technologique et la commercialisation, l'élaboration de politiques et le soutien à l'industrie	Colombie-Britannique		
Programme technologique de gestion du carbone	Stratégie de gestion du CO2 Élaboration d'un cadre de travail industrie / gouvernement pour la recherche, dont des partenariats avec d'autres juridictions, dans la mesure du possible, axés sur le déploiement et la démonstration de technologies de gestion du carbone dans le secteur de l'énergie	Conjointe / Intergouvernementale Saskatchewan / Alberta / Provinces / Fédéral	Élaboration de nouveaux choix technologiques de gestion du carbone	2001-2003
Commission d'étude sur la mise en œuvre de la pile à combustible	Promouvoir les démonstrations sur les technologies des piles à combustible. Établir une nouvelle société indépendante à but non lucratif, Piles à combustibles Canada, pour appuyer le développement d'une industrie canadienne concurrentielle de la pile à combustible et des systèmes de combustibles au Canada	Privé / Fédéral	Réduction des émissions de GES par le développement de technologies et d'applications commerciales relatives aux combustibles	
Étendre le système d'information sur la température sur les routes pour dépêcher des équipes d'entretien des routes	Dépêcher des équipes d'entretien des routes	Île-du-Prince-Edouard	Réduction des émissions de GES	2002-2003

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Groupe technologique sur le changement climatique	Personnel et ressources affectés à l'avancement de la technologie sur le changement climatique	Saskatchewan	Augmentation du développement et des applications technologiques bénéfiques aux initiatives sur le changement climatique	2001-2003
Soutien des initiatives du Centre international d'essais sur le captage du dioxyde de carbone	Développement d'une technologie visant à réduire le coût de la technologie de captage	Fédéral / Saskatchewan / Industrie	Réduction des émissions de dioxyde de carbone provenant de sources importantes telles que les centrales électriques, les raffineries et les emplacements industriels	2001-2003
Appui aux projets	Cette stratégie comporte un plan de travail en partenariat avec le gouvernement fédéral, les entreprises et les établissements d'enseignement, afin de développer, d'adapter, d'adopter et de commercialiser la technologie de pointe Ces objectifs, appuyés par des plans d'action concrets, sont la création et la croissance d'emplois durables, l'amélioration de la qualité de vie et le progrès des connaissances Appui aux propositions de projets de développement technologique viables ayant trait au changement climatique dans les cas où les avantages économiques et environnementaux de la province sont évidents	Nouveau-Brunswick	Avancement de la technologie	2000
Projets de systèmes de transmission de Mayo à Dawson City	Réduction de 50 pourcent dans l'utilisation de diesel pour l'approvisionnement en électricité du Yukon en utilisant les surplus hydroélectriques existants, déplaçant jusqu'à 20 000 tonnes de $C0_2$ par an	Yukon	Réalisation de réductions des émissions de GES	Soumission à l'automne 2000 et, si elle est acceptée, entrée en service en en 2002

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif d: Améliorer le contexte commercial par l'analyse des occasions permettant de faire progresser les technologies canadiennes et d'enrichir le système d'innovation				
Présentation fédérale	Méthode de diffusion de l'information à la communauté technologique et à un public plus vaste, dont les usagers de la technologie	Fédéral	Sensibilisation et intérêt à l'égard des meilleures pratiques et des technologies exemplaires	2000-2004
Stratégie de la technologique sur le changement climatique	Par l'entremise du « Climate Change Central », les entreprises de l'Alberta, en collaboration avec le gouvernement et les établissements d'enseignement, œuvrent à des progrès réalisés en matière de technologie qui amélioreront la compétitivité et réduiront d'autres répercussions mineures sur l'environnement	Climate Change Central appuyé par Innovation et Science Alberta	Accroissement de la sensibilisation	2000-2002
Analyse du marché international	Outil d'acquisition de connaissances des débouchés au plan international	Fédéral	Raffermissement de la viabilité de la capacité intérieure	2001-2005
Agents de promotion technologique	Embauche d'agents afin de promouvoir à l'étranger les technologies sur le changement climatique	Fédéral	Accès aux marchés étrangers	2001-2005
Facilitation du commerce de la technologie sur le changement climatique	Appui aux liens internes entre le développement technologique et les initiatives internationales	Fédéral	Faire progresser les projets internationaux de technologie	2001-2005
Bureau central d'information technologique	Renseignements sur les technologies futures, établissant et priorisant celles qui représentent un important potentiel pour la Nouvelle-Écosse	Nouvelle-Écosse / Fédéral	Augmentation de la compétitivité Réduction des émissions de GES	2001-2004

Premier plan national d'activités du Canada sur le

a) Les gouvernements donnent l'exemple

La priorité qu'accordent les gouvernements au changement climatique est en quelque sorte démontrée par les mesures prises par chacun d'eux pour réduire les émissions de ses propres opérations. Les gouvernements canadiens ont élaboré des plans d'action à soumettre à MVR inc., pris des mesures et fait état d'importantes réductions des émissions de leurs propres opérations. Les intervenants des domaines commercial et industriel, de même que les particuliers, continuent d'attendre que les gouvernements émettent des messages sur l'importance du changement climatique, en démontrant des changements dans leurs opérations, et par des exemples précis de mesures efficaces.

Les gouvernements peuvent tirer parti des mesures actuelles en démontrant une gamme de mesures disponibles et en explorant de nouvelles façons novatrices de réduire les émissions. En partageant les exemples avec les autres gouvernements et avec les intervenants intéressés, les communications seront renforcées et des mesures additionnelles en résulteront.

Dans certains cas, les gouvernements adoptent des mesures qui vont plus loin que les simples mesures rentables dans leurs propres opérations. Par le biais de décisions d'approvisionnement et d'appui à d'autres services (écoles et autres institutions), ils peuvent accroître leur influence.

En outre, les gouvernements peuvent appuyer de nouvelles technologies ou pratiques qui, dans certains cas, apportent plus que des mesures purement rentables, et encouragent le développement des marchés.

Objectifs et mesures d'appui

a) **Faire preuve de leadership en:**
   - Adoptant des mesures qui réduisent les émissions de GES de leurs propres opérations, dont celles qui vont au-delà des simples mesures rentables;
   - Incluant les facteurs stratégiques des impacts du changement climatique sur les politiques, les programmes et les projets nouveaux; et en
   - Élaborant des plans d'action globaux qui se qualifient pour le plus haut niveau de MVR Inc./ *ÉcoGeste*, en établissant des objectifs rigoureux de réductions et en présentant des rapports annuels sur les progrès réalisés.

b) **Catalyser les démonstrations et le déploiement de nouvelles technologies de réduction des GES prometteuses**

c) **Développer et partager l'expertise au sein des gouvernements et entre les différents gouvernements** en faisant part des résultats positifs obtenus par des mesures gouvernementales et en encourageant les autres secteurs à adopter des mesures semblables

d) **Accroître la sensibilisation et l'expertise à l'échelle des organisations gouvernementales**

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Résultats attendus

Les mesures prises réduiront les émissions de GES des opérations des gouvernements, des liens seront établis entre les gouvernements et des expériences seront échangées pour éviter le chevauchement des efforts, mais aussi pour partager les meilleures pratiques. Ces mesures encourageront également les autres secteurs à réduire leurs émissions, à établir le type d'initiative préférable, à promouvoir le développement de nouvelles technologies et à fournir des retombées additionnelles, dont la réduction des coûts d'exploitation, le développement économique et la diminution d'autres polluants.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Faire preuve de leadership				
Améliorations énergétiques des édifices financés (modernisation des écoles)	Veiller à ce que la modernisation et la réfection des écoles permettent d'atteindre un rendement énergétique élevé Une portion d'un financement de 170 millions $ sera utilisée pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments scolaires	Alberta / Conseils scolaires	Réduction des GES	2000–2002
	Poursuivre l'utilisation de bonnes pratiques de construction	Territoires du Nord-Ouest	GES et autres émissions touchées Autres répercussions environnementales	2000-2003
Programme provincial de réduction de l'utilisation d'énergie dans les édifices	Une initiative pour modifier ou remplacer les systèmes inadéquats des édifices appartenant au gouvernement (gestion de contrat à la perfomance)	Saskatchewan / Privé	Réduction de l'utilisation d'énergie et des émissions associées	2000-2003
Projets-pilotes d'énergie verte	Achat d' « **énergie verte** » pour les installations fédérales en Saskatchewan et à l'île- du-Prince- Édouard	Fédéral	Réduction des émissions de GES attribuables à l'utilisation de l'électricité par le gouvernement fédéral	10 ans d'achat à partir de 2001
Véhicules alimentés en carburant de remplacement	En 2000-01, le ministère des Transports et des Autoroutes a acheté 150 véhicules alimentés au gaz naturel ou au propane pour remplacer les véhicules désuets de son parc	Colombie-Britannique	Réduction des émissions de GES du gouvernement	2000-2001

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Programme d'efficacité énergétique des T.N.-O .	Mise en œuvre de nouvelles initiatives de l'efficacité énergétique conçues spécialement pour réduire la consommation d'énergie dans les établissements du gouvernement des T.N.-O.	Territoires du Nord-Ouest	GES et autres émissions touchées Autres répercussions environnementales	2000-2001
Plan de la Société d'habitation des T.N.-O.	Société d'habitation des T.N.-O.	Territoires du Nord-Ouest	GES et autres émissions touchées Autres répercussions environnementales et sociales	2000-2001
Réduire la marche au ralenti des véhicules de l'État		Services communautaires et de transport du Yukon	Utilisation réduite de carburant Amélioration de la qualité de l'air en hiver Sensibilisation de la population	Début à l'hiver 2000-2001
Programme d'économies d'énergie	Aide financière afin d'effectuer des rénovations qui feront économiser de l'énergie	Territoires du Nord-Ouest	Réduction des émissions de GES Touchées Autres répercussions environnementales et sociales	2000-2003
Mise à jour du plan MVR inc. des T.N.-O.	Mise à jour du plan MVR inc.	Territoires du Nord-Ouest	Réduction des émissions de GES touchées Autres répercussions environnementales et sociales	2000-2001
Co-voiturage par l'Enerpool de l'Île-du-Prince-Edouard	Remboursement de la taxe sur le diesel	Île-du-Prince-Edouard	Réductions des émissions de GES	2000-2002
Promouvoir le télétravail chez les fonctionnaires provinciaux		Île-du-Prince-Edouard	Réductions des émissions de GES	2000-2002
Surveillance des déchets (pour la déviation des sites d'enfouissement)	Système de division à trois volets, soit le recyclage, le compostage et la mise au rebut	Île-du-Prince-Edouard	Réduction des émissions des GES	2000-2002

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Objectif b: Catalyser les démonstrations et le déploiement de nouvelles technologies de réduction des GES prometteuses				
Chaleur résiduelle et chauffage des districts (chauffage à distance)	Développement de nouveaux systèmes étendus de chaleur résiduelle et de chauffage à distance	Conjointe Public / Privé Territoires du Nord-Ouest	GES et autres émissions touchées Autres répercussions environnementales	2000-2001
Objectif c: Développer et partager l'expertise au sein des gouvernements et entre les différents gouvernements				
Objectif d: Accroître la sensibilisation et l'expertise à l'échelle des organisations gouvernementales				

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Faire preuve de leadership				
Plan d'action MRV en Alberta	Renouveler l'engagement du gouvernement de l'Alberta et établir un objectif de réduction des GES pour les opérations du gouvernement après 2000: - Projet-pilote sur des normes de location « catégorie supérieure » et retrait des véhicules désuets et moins efficaces - Mener une vérification des déchets pour évaluer la portée du recyclage au gouvernement - Modernisation des édifices gouvernementaux Éduquer le personnel du gouvernement sur le changement climatique pour motiver les mesures personnelles visant à réduire les émissions de GES au travail, sur la route et à domicile	Alberta	Réductions des émission de GES Démonstration de technologies et pratiques sensées	2000-2002
Initiative MVR Inc. En Nouvelle-Écosse	Présenter un rapport intérimaire pour atteindre le statut de « champion »	Nouvelle-Écosse	Réduction des émission de GES	2000-2003
Plan d'action de la Colombie-Britannique	Préparer un inventaire des émissions de GES générées par le gouvernement, des prévisions de base pour les émissions et un plan d'action qui seront présentés aux MVR inc. du Canada par les ministères et les sociétés de la Couronne individuelles	Colombie-Britannique	Réduction des émissions de GES	2001

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Initiative internes sur les GES en Saskatchewan	Établir les politiques et les infrastructures afin de réduire les émissions de GES du gouvernement dans les édifices et le transport	Saskatchewan	Réduction des émissions de GES par le gouvernement et le personnel Achat d'énergie verte pour les édifices du gouvernement	2001-2003
Gestion et entretien du parc automobile	Gestion du parc automobile	Île-du-Prince-Edouard		2002-2003)
Modernisation des édifices du Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	Améliorer l'efficacité énergétique des opérations et donner l'exemple d'améliorations au plan de l'efficacité énergétique	Nouvelle-Écosse	Réduction des émission de GES	2001-2004
Gestion de l'énergie dans les édifices financées	Améliorer l'efficacité énergétique des hôpitaux nouveaux et existants, des écoles, des immeubles municipaux et des logements subventionnés	Initiative conjointe Saskatchewan / Municipale / Fédérale / Privé	Utilisation réduite de l'énergie et amélioration de la qualité de l'air à l'intérieur	20012003
Initiative touchant les immeubles provinciaux	Le Nouveau-Brunswick a lancé ce programme fructueux de gestion de l'énergie en 1995 et continuera à en étendre la portée aux sociétés de la Couronne et aux locaux loués, ainsi qu'aux achats de véhicules et d'équipement On poursuivra l'amélioration de la technologie de surveillance de la consommation d'énergie et son integration aux fonctions normales du gouvernement. Ce programme sera mis en valeur auprès des municipalités et d'autres organismes	Nouveau-Brunswick	Réduction de l'énergie et des émissions de GES	2001
Inclure les impacts du changement climatique dans les décisions du gouvernement	Les impacts sur les GES et le changement climatique seront ajoutés aux critères d'évaluation dans les documents du Cabinet nécessaires à l'approbation d'initiatives majeures du gouvernement	Nouvelle-Écosse	Réduction des émissions de GES	2001-2004
Objectif b: Catalyser les démonstrations et le déploiement de nouvelles technologies de réduction des GES prometteuses				
De l'ordre dans « la maison fédérale »	Passer en revue l'objectif fédéral attribué aux ministères les plus importants, à la modernisation des édifices, à l'efficacité du parc automobile, à l'achat de combustibles de remplacement et d'énergie verte	Fédéral	Réduction des émissions de GES Démonstration de pratiques	2000-2005

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Créer les capacités de l'énergie verte et favoriser les achats d'énergie verte	Accroître les possibilités de nouvelles sources d'énergie renouvelable et n'émettant pas de GES en achetant l'électricité de ces sources pour les initiatives fédérales et en modifiant les achats provenant de sources à haute teneur en carbone. Tirer parti du projet-pilote financé dans le budget fédéral 2000 (voir aussi les mesures sur l'électricité)	Conjointe Fédéral / Intergouvernementale	Réduction des émissions de GES	2001-2005
Initiative sur les combustibles de remplacement	Démonstration de carburants de remplacement comme l'éthanol ou le gaz naturel comprimé dans le parc des véhicules de l'État	Saskatchewan	Démonstration de la faisabilité des carburants de rechange pour le parc des véhicules de l'État	2000-2003
Objectif c: Développer et partager l'expertise au sein des gouvernements et entre les différents gouvernements				
Partenariats et effet de levier	Appuyer les propositions de financement du fédéral pour les organismes du Nouveau-Brunswick destinés aux projets de réduction des GES et d'adaptation au changement climatique	Nouveau-Brunswick / ONG	Réduction des émissions de GES	2000 +
Entente avec le gouvernement fédéral	Conclure une entente avec le gouvernement fédéral sur l'autorité juridictionnelle chargée des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation, sur le besoins en ressources (financement), les besoins analytiques et l'apport provincial aux négociations internationales	Nouveau-Brunswick	L'effet de levier multiplie l'efficacité d'encourager les mesures afin de réduire les émissions de GES	2000 +
Objectif d: Accroître la sensibilisation et l'expertise à l'échelle des organisations gouvernementales				

d) Investir dans la connaissance/Bâtir la fondation

Il est essentiel d'investir dans la connaissance et d'établir des assises afin de réaliser l'approche dynamique de gestion des risques de la Stratégie nationale de mise en œuvre. Le Canada doit améliorer sa capacité d'analyse scientifique, technique et économique au sein des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des universités et du secteur privé. Au plan international, le Canada contribue de façon significative à la science du changement climatique, au réseau international d'observation du climat et au programme global d'analyse du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat.

Au Canada, le Processus national sur le changement climatique a encouragé la collaboration analytique entre les organismes et a fait progresser notre compréhension des impacts, des risques, des défis et des possibilités associés aux mesures d'adaptation et d'atténuation. Il a également établi divers besoins:

Premier plan national d'activités du Canada sur le

- concentrer les ressources sur la science, les impacts, l'adaptation et l'atténuation liées au changement climatique;
- élaborer des plans de travail coopératifs et partager les renseignements qui en découlent dans le but d'améliorer les analyses et la formulation de politiques afin de prendre des décisions plus éclairées, tant sur le plan national qu'international;
- vérifier sur place les résultats des analyses avec les intervenants nationaux et régionaux; et
- établir des réseaux nationaux qui permettront de fournir des réponses régionales aux occasions uniques qui se présentent.

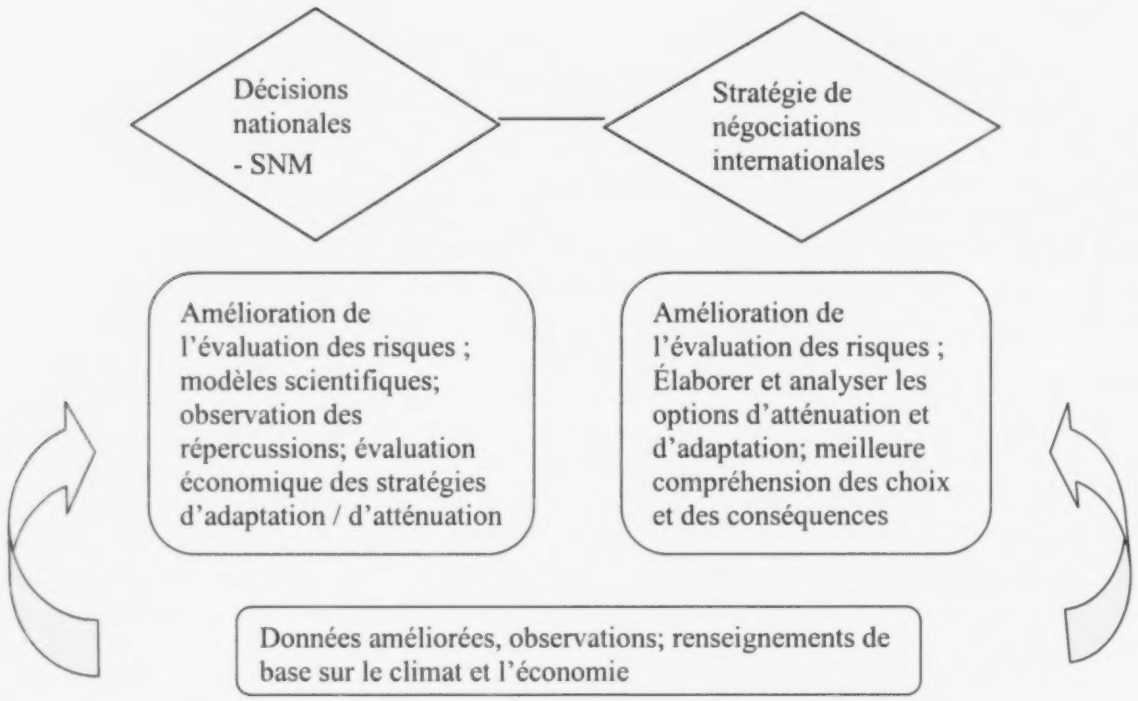

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Le thème Investir dans la connaissance/Bâtir la fondation concentre ses efforts sur l'amélioration des données, l'élargissement des observations, la mise sur pied de réseaux et l'amélioration de modèles et de méthodes scientifiques et économiques. Ce travail sera une préparation pour les prises de décisions nationales dans le cadre de la Stratégie nationale de mise en œuvre et les négociations internationales grâce à: une meilleure compréhension des conséquences et des options de mesures, et à une sensibilisation scientifique accrue aux risques et impacts du changement climatique.

Objectifs et mesures d'appui

a) **Modéliser et analyser les coûts/avantages nationaux, régionaux et sectoriels aux plans économique, environnemental et social des mesures déployées dans le cadre du changement climatique**

b) **Faciliter l'élaboration et l'évaluation des options politiques** pour établir la position des gouvernements et intervenants canadiens afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et opportunes aux échelles nationale et internationale

c) **Obtenir des renseignements sur les négociations en matière de changement climatique et sur les obligations de compte-rendu du Canada au plan international et s'assurer que les mesures nationales tiennent compte des développements internationaux**

d) **Faciliter une meilleure compréhension scientifique du changement climatique et de ses impacts** comme base d'élaboration d'options d'atténuation et d'adaptation adéquates

Les objectifs précédents, et les résultats escomptés des mesures approuvées et en cours, et de celles à l'étude, sont décrits de façon plus détaillée dans les sections suivantes.

a) **Modéliser et analyser les coûts/avantages nationaux, régionaux et sectoriels aux plans économique, environnemental et social des mesures déployées dans le cadre du changement climatique**

Cet objectif répond au besoin d'améliorer les données, d'élargir les capacités et la modélisation analytique, de coordonner les plans de travail, de collaborer avec les gouvernements et les intervenants afin de développer une meilleure compréhension de base et d'acquérir la capacité d'évaluer les répercussions environnementales, économiques, sociales et concurrentielles des diverses options d'atténuation et d'adaptation.

Les priorités établies comprennent des analyses plus claires et plus désagrégées; le développement d'une meilleure compréhension de la compétitivité - tant à l'échelle de l'économie que sur une base sectorielle. La clé de cet objectif est la collaboration pour l'analyse et le partage des résultats visant à acquérir une compréhension commune.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Résultats attendus

Les mesures approuvées et en cours, et à l'étude amélioreront les données et les capacités de modélisation du Canada en ce qui a trait au changement climatique et serviront de base pour:

- fournir de meilleurs conseils, sur une base juridictionnelle, désagrégée et sectorielle, en ce qui a trait aux politiques intérieures et aux options des programmes;
- améliorer l'évaluation des impacts des diverses possibilités d'action sur la compétitivité, le commerce et les investissements;
- comprendre pleinement le rôle de la technologie dans l'atteinte des objectifs en matière de changement climatique; et
- acquérir une capacité accrue d'évaluer les impacts sur l'environnement et la santé des mesures reprises pour réduire les émissions de GES.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Modéliser et analyser les coûts/avantages nationaux, régionaux et sectoriels aux plans économique, environnemental et social des mesures déployées dans le cadre du changement climatique				

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Modéliser et analyser les coûts/avantages nationaux, régionaux et sectoriels aux plans économique, environnemental et social des mesures déployées dans le cadre du changement climatique				
Accroître les capacités d'analyse économique	Développer des ressources provinciales pour l'analyse des impacts économiques des programmes de réduction des émissions et la conception d'instruments économiques Les analyses provinciales seraient fondées sur les analyses économiques nationales et fourniraient des détails sur les questions propres aux secteurs économiques stratégiques de l'Alberta	Alberta	Capacité d'évaluer les différents scénarios des impacts du changement climatique	
Élaboration des données	Données précises et plus détaillées dans un certain nombre de secteurs, dont, entre autres: - Bilan énergétique; - Intensité énergétique; - Utilisation finale d'énergie; - Inventaire forestier; - Agriculture; et - Transports	Fédéral Participation provinciale aux secteurs de la Foresterie, de l'Agriculture et des Transports	Fournir de meilleures décisions sur le changement climatique	2000-2003

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Modélisation	Élargissement et approfondissement de la capacité de modélisation dans les secteurs suivants: - Macro-économique; - Technologie énergétique - Transport - Agriculture - Foresterie - Impacts sur la santé et l'environnement	Fédéral Participation provinciale aux secteurs de la Technologie énergétique, des Transports, de la Foresterie et de l'Agriculture	Fournir des conseils sur les répercussions économiques et environnementales d'une gamme de possibilités d'action et de conceptions de programmes	2000-2003

b) <u>Faciliter l'élaboration et l'évaluation des options politiques</u> pour établir la position des gouvernements et intervenants canadiens afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et opportunes aux échelles nationale et internationale

Il faut développer une compréhension commune des options et de leurs impacts pour faciliter la prise de décision individuelle et collective ainsi que le développement de la capacité de négociation du Canada au plan international. Cela comprend l'évaluation des options comme l'attribution, l'échange intérieure des permis d'émissions intérieures, l'amélioration des puits et des mesures incitatives. Des discussions et des analyses sur l'attribution, l'échange des permits d'émissions et d'autres approches de politiques débutent dans le cadre du Premier plan national d'activités, afin d'éclairer les décisions futures à prendre dans le cadre de la Stratégie nationale de mise en œuvre et en particulier celles qui touchent le passage d'une phase à une autre.

Des analyses préliminaires de l'échange intérieure des permis d'émissions ont commencé. Des projets-pilotes mettent présentement à l'essai l'échange volontaire de réductions d'émissions. D'autres types de mécanismes obligatoires ont été établis pour faire l'objet d'analyses plus poussées. Elles comportent des approches de remplacement pour l'attribution de permis et l'inclusion de d'autres secteurs à celui d'utilisateurs importants. Les rôles, autorités et responsabilités des juridictions devront être abordés. Le travail portera aussi sur les défis particuliers posés par des secteurs concurrentiels, que ce soit une concurrence directe avec les pays en développement qui ne font face à aucun objectif de réduction, ou avec les entreprises établies aux É.-U., et au besoin, de pouvoir comparer les structures des politiques.

Un autre domaine important porte sur l'amélioration des puits forestiers et agricoles. Il faut procéder à l'analyse nécessaire à l'établissement des puits éventuels et à la compréhension des changements dans les stocks de carbone liés aux activités forestières et agricoles. Cette analyse éclairera les négociations internationales et favorisera le développement de systèmes servant à mesurer, vérifier et produire des rapports sur les changements des stocks de carbone attribuables à la reforestation, de l'afforestation et à la déforestation, et à d'autres activités dans les forêts gérées, de même que les changements correspondants dans les sols agricoles et forestiers.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Dans le cadre du Processus national sur le changement climatique, l'exploration et l'élaboration des possibilités d'action ont tiré parti de l'apport important des différents intervenants et l'on s'attend à ce que cette aide se poursuive.

Résultats attendus

Le travail sur l'élaboration d'options, l'analyse des questions connexes, et la révision analytique des approches de politiques comme l'attribution et l'échange intérieure des permis d'émissions fournira au public et aux gouvernements une base améliorée pour la compréhension de ce potentiel, dans le contexte canadien, pour atteindre l'objectif de réductions des émissions de GES auxquelles s'est engagé le Canada. Bien que ce travail représente une contribution importante pour la prise de décisions éventuelle, il ne constitue qu'une étape d'un processus plus global qui devrait comprendre:

- d'autres modélisations quantitatives et capacités d'analyse;
- des consultations intensives avec les intervenants et le public;
- un examen analytique des stratégies globales de remplacement supposant des approches différentes d'attribution ou d'échange intérieure des permis d'émissions, combinées à différents ensembles de mesures supplémentaires; et
- des discussions fédérales, provinciales et territoriales sur les rôles relatifs des différentes juridictions, dans le cadre de stratégies alternatives globales, pour atteindre un objectif de réduction des émissions.

En outre, plusieurs juridictions ont proposé l'élaboration de systèmes pour mesurer et faire état des changements aux stocks de carbone, des cycles complets d'émissions et des inventaires de l'ensemble des émissions de GES.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif b: Faciliter l'élaboration et l'évaluation des options politiques pour établir la position des gouvernements et intervenants canadiens afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et opportunes aux échelles nationale et internationale éclairées au bon moment				
Forêts – Estimation des puits	À l'aide d'un modèle du Service canadien des forêts sur les émissions nationales de carbone, analyser les émissions de carbone pour les concessions de fermes forestières et les zones d'approvisionnement en bois d'œuvre par une combinaison de scénarios de règles de comptabilisation. Clarifier la position de la Colombie-Britannique sur les puits/sources dans le cadre des décisions éventuelles de Kyoto	Conjointe Intergouvernementale Colombie-Britannique	Compréhension régionale / provinciale de la position de la Colombie-Britannique sur les puits / sources	2000-2001
Capacité accrue en matière de politiques et	La province a augmenté les ressources attribuées, en 2000-2001, au développement et à	Colombie-Britannique	Capacité accrue de la capacité analytique et	2000-2001

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
d'analyses	l'analyse afin d'appuyer la stratégie du changement climatique de la Colombie-Britannique		politique	
Document d'information sur l'énergie et l'environnement	Évaluation des questions liées aux services publics d'électricité dans les T.-N.-O.	Intergouvernemental Nunavut		2000-2000

Mesure à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif b: Faciliter l'élaboration et l'évaluation des options politiques pour établir la position des gouvernements et intervenants canadiens afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et opportunes aux échelles nationale et internationale				
Comprendre l'intensité des émissions générées par la production d'énergie de l'Alberta dans un contexte global	Acquérir une meilleure compréhension du cycle complet des émissions liée à la production de pétrole et de gaz de l'Alberta – dans le contexte du cycle complet des émissions des concurrents de l'Alberta dans les domaines du pétrole et du gaz	Alberta / Association canadienne des producteurs de pétrole	Amélioration des connaissances	
Échange national des droits d'émissions (ÉNDÉ)	Les domaines d'analyse sont les suivants: - Approfondir le travail accompli sur les voies du GAM avec différentes composantes de l'ÉNDÉ - Faisabilité de diverses options d'attribution de permis gratuits - Harmonisation avec la mesure des É.-U. - Mesure des émissions, et portée de l'ÉNDÉ« étendue » ou « restreinte » - Interaction: ÉNDÉ et autres mesures qui pourraient faciliter la transition à l'ÉNDÉ	Fédéral / Provincial / Territorial		2000-2001 2001-2002
Crédits et commerce relatifs au carbone forestier	Étude sur les modifications législatives nécessaires afin de faciliter les crédits et le commerce relatifs au carbone forestier	Colombie-Britannique		
Intégration de l'adaptation au cadre de gestion futures	Établissement de mécanismes visant à examiner l'élaboration de stratégies d'adaptation	Fédéral / Provincial / Territorial	Amélioration de l'orientation vers l'élaboration de stratégies d'adaptation	2001-2002

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Analyse des politiques	La coordination des efforts des divers ministères et départements fédéraux et provinciaux et un partenariat stratégique avec ceux-ci sont essentiels au rassemblement des ressources nécessaires et à la consolidation des résultats des analyses sur divers secteurs économiques significatifs dans un contexte de politique provinciale Cette analyse doit être un élément clé d'un accord-cadre avec le gouvernement fédéral	Nouveau-Brunswick	Prise de décision éclairée	2000 +
Forêts – Évaluation du carbone dans le sol	Planification, conception et élaboration d'un programme d'échantillonnage de terrains visant à établir une série de stations de surveillance dans les zones biogéoclimatiques sur une période de deux ans avec l'objectif de confirmer et(ou) d'ajuster les évaluations du carbone dans le sol à l'échelle du pays	Colombie- Britannique	Augmenter le niveau de renseignements	
Programme de comptabilisation de l'énergie	Élargissement et amélioration du programme gouvernemental de comptabilisation de l'énergie afin de repérer la consommation d'énergie et de transmettre ces renseignements aux usagers Ce programme constitue la base de la surveillance des émissions atmosphériques liées au gouvernement	Nouveau-Brunswick	Gestion éclairée de l'énergie et des émissions Réduction de GES Confirmation des résultats	2001 +
Améliorer les inventaires des GES	Nécessité d'obtenir des comptes rendus plus détaillés des émissions de GES par les émetteurs	Conjointe Fédéral / Intergouvernementale Saskatchewan	Identification des émetteurs provinciaux	2001-2003 En attente

c) Supporter la position du Canada en ce qui a trait aux négociations en matière de changement climatique et aux obligations de compte-rendu au plan international et s'assurer que les mesures nationales tiennent compte des développements internationaux

La communauté internationale se concentre présentement sur l'élaboration de règles et de cadres de travail pour prendre des mesures de réduction des émissions de GES en vertu du Protocole de Kyoto. À court terme, un certain nombre de questions relatives au Protocole devront être résolues, dont l'élaboration des mécanismes de Kyoto, l'inclusion et le calcul des puits de carbone, et l'élaboration d'un régime de conformité pour l'entente. Certaines mesures relatives à l'élaboration de données et à la modélisation, figurant à l'objectif (a) ci-dessus, seront également

utiles aux négociations et aideront le Canada à respecter ses obligations en matière de compte-rendu international prévues dans le Protocole de Kyoto.

Toutefois, le changement climatique demeure un enjeu à long terme qui continuera d'évoluer en vertu de la Convention, reconnaissant que c'est une question mondiale et que tous les pays et régions du monde contribuent, dans une certaine mesure, aux émissions de GES. Le fait de vouloir contrer le changement climatique pourrait avoir des répercussions fondamentales sur l'économie canadienne, en particulier sur la façon dont l'énergie est produite et consommée. Par conséquent, en plus de tenir compte de ses vulnérabilités potentielles au changement climatique, le Canada doit aussi considérer les impacts des mesures d'atténuation et d'adaptation éventuelles sur son infrastructure économique et sur sa compétitivité internationale, particulièrement en relation avec ses principaux concurrents.

Les négociations internationales sur le changement climatique en vertu de la Convention devraient se poursuivre à long terme. Bien qu'elles soient présentement axées sur l'élaboration du Protocole de Kyoto, elles devraient de plus en plus porter sur la nature mondiale du changement climatique — tant au plan des impacts et du besoin d'adaptation, qu'à celui de la contribution de tous les pays et régions à la réduction des émissions. Le Canada devra continuer d'investir dans la science du changement climatique, dans les analyses techniques et économiques nécessaires à l'élaboration et à l'appui de ses positions en matière de négociations internationales et à sa contribution à une compréhension internationale plus vaste des questions de changement climatique.

En outre, il est important de veiller à ce que les points de vue des intervenants soient entendus et pris en considération dans l'élaboration des politiques et positions internationales du Canada. De nombreux mécanismes ont été utilisés à cette fin – plus récemment, un comité consultatif international sur le changement climatique a été mis sur pied, afin de favoriser la participation des gouvernements et des organisations non gouvernementales.

Résultats attendus

L'analyse scientifique, technique et économique des possibilités d'action et des mesures au niveau des politiques servira d'assise à l'objectif de négociation du Canada à la CdP 6 et par la suite en:

- fournissant la capacité de politiques visant à élaborer et à promouvoir les positions du Canada en matière de négociations;
- permettant une participation active et efficace aux processus internationaux;
- éclairant l'élaboration de stratégies et de décisions nationales (par e.x., les ÉNDÉ et les puits); et en
- maintenant des liens étroits entre les positions internationales, la stratégie et les mesures nationales.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

d) <u>Faciliter une meilleure compréhension scientifique du changement climatique et de ses impacts</u> comme base d'élaboration d'options d'atténuation et d'adaptation

L'apport d'une base scientifique solide est essentiel à la prise de décisions relatives à la réduction des émissions, à l'adaptation au changement climatique, à l'obtention de renseignements pour les négociations nationales et internationales et à la participation du public. Les principaux objectifs de l'élaboration d'une science du changement climatique sont les suivants: surveiller l'état du climat pour informer les Canadiens et leur fournir des données de base adéquates: comprendre le fonctionnement du système climatique et améliorer la capacité à modeler et à faire des projections sur les changements climatiques futurs dans le but de faciliter les analyses sur les impacts et l'adaptation.

Le domaine des répercussion et de l'adaptation en matière de changement climatique est relativement nouveau et couvre une vaste gamme de secteurs et de sujets. Les investissements effectués par le passé dans ce domaine ont permis de déterminer des points sensibles au changement climatique dans tout le Canada tandis qu'on accordait moins d'attention à la compréhension de notre capacité d'adaptation.

Toutefois, certaines parties du Canada connaissent présentement des impacts du changement climatique, tandis qu'au même moment, des décisions sont prises relativement à des investissements coûteux en infrastructures qui devraient durer pendant plus de 40 ans.

Les latitudes les plus au nord du Canada, sa portée géographique étendue et sa dépendance des ressources naturelles créent une sensibilité particulière aux impacts du changement climatique. Les territoires du nord du Canada pourraient être des « précurseurs » du changement climatique. La science du climat qui commence par la surveillance de l'état du climat, le développement de données de base sur celui-ci et la projection de scénarios de changements peut servir de base à l'élaboration de stratégies adéquates d'adaptation et d'atténuation.

Dans le Premier plan national d'activités, la composante science du climat fournira des renseignements qui aideront à l'atténuation et à l'adaptation en:

- améliorant nos connaissances de la façon dont notre climat change actuellement et des processus affectant ce changement;
- fournissant des évaluations plus détaillées du potentiel des sources et des puits; et en
- améliorant notre capacité de modélisation afin de fournir des scénarios des changements climatiques de l'avenir.

La composante du plan qui porte sur les impacts et l'adaptation ouvrira la voie à une approche proactive aux décisions d'adaptation en:

- améliorant l'organisation de la communauté de la recherche pour élargir ses capacités, faciliter la collaboration avec les intervenants et accroître la sensibilisation à cet enjeu;
- augmentant la quantité de la recherche axée sur les impacts et l'adaptation, particulièrement

dans les secteurs ou les juridictions qui prennent des décisions ayant des répercussions à long terme, ou ceux qui élaborent des stratégies en réponse aux changements climatiques qui surviendront au cours des cinq à dix prochaines années; et en

- évaluant périodiquement l'état de nos connaissances des impacts et de l'adaptation, préalablement à toute décision majeure portant sur l'élaboration de la Stratégie nationale.

Objectifs et mesures de soutien

d i) **Fournir les renseignements essentielles sur l'état du climat, la façon dont il fonctionne et sur la possibilité de le modéliser afin de faire des projections utiles**

d ii) **Améliorer l'organisation de la communauté de la recherche**

d iii) **Accroître la recherche axée sur les impacts du changement climatique et sur l'adaptation à celui-ci**

d iv) **Évaluer périodiquement l'état de nos connaissances des impacts et de l'adaptation préalablement à la prise de décisions importantes**

Résultats attendus

Les investissements effectués dans le domaine de la science des systèmes de changement climatique permettront:

- d'améliorer les connaissances du climat passé, présent et futur en guise d'apport aux études sur les impacts et l'adaptation;
- d'améliorer les évaluations des puits et des sources de GES biologiques afin que le Canada puisse les utiliser plus efficacement en vue d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions; et
- d'obtenir des inventaires plus détaillés et de meilleure qualité des émissions sur une base régionale et sectorielle.

D'autres recherches sur les impacts du changement climatique et le développement de stratégies d'adaptation permettront:

- de contribuer à une compréhension plus approfondie des répercussions sectorielles, régionales et nationales à plus long terme liées au changement climatique; et
- d'aider à établir des priorités et des stratégies d'adaptation pour les juridictions .

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif d i): Fournir des renseignements essentiels sur l'état du climat, sur la façon dont il fonctionne et sur la modélisation possible afin d'établir des projections utiles				
Capacité de modélisation du climat national	L'embauche, d'ici à la fin de 2003, de trois à quatre experts clés en circulation océanique, en cycles biogéochimiques, en interactions chimiques et climatiques et en terres émergées En 2000-2001: initiatives de recherche financées par la FACC	Fédéral / Provincial		2000-2001
Potentiel de séquestration du carbone dans les sols agricoles en Colombie-Britannique	La recherche permettra l'élaboration d'une politique de comptabilisation des puits dans les sols agricoles. Des pratiques agricoles de rechange seront déterminées pour les endroits qui présentent des possibilités d'accroissement des matières organiques du sol. Des coûts globaux des pratiques de remplacement et des crédits possibles pour le carbone seront évalués	Colombie-Britannique	Compréhension du potentiel de séquestration de la Colombie-Britannique	2000-2001
Association nationale pour les observations systématiques du climat	Commencer par combler les lacunes des observations systématiques du climat et de la diffusion des données au Canada (complété d'ici à 2005)	Fédéral / Provincial / Territorial	Amélioration de la sensibilisation	2001-2002 Mise sur pied de l'Association nationale
Stratégie nationale sur les sources de GES biologiques, les puits et la science du cycle du carbone	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale destinée aux efforts scientifiques axés sur les sources de GES biologiques, les puits et le cycle du carbone - d'ici à 2004: écosystèmes importants dans la forêt et l'agriculture canadienne - d'ici à 2005: modèle du cycle du carbone La composante Université devrait être financée partiellement par le CFCAS	Provinces et universités (se fondant sur l'initiative BIOCAP) Fédéral		2000-2001: effort modeste financé par le FACC 2000-2003
Objectif d ii): Améliorer l'organisation de la communauté de la recherche				
Mécanisme de scénario national avec un conseil national des utilisateurs	Fournir des renseignements à des échelles régionales utiles pour les juridictions de tout le pays qui serviront d'apport aux études sur les impacts du climat et l'adaptation à celui-ci	Fédéral		2000-2001: efforts modestes financés par le FACC 2001-2003: possibilité de financement par le biais du FACC renouvelé

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif d iii): Accroître la recherche axée sur les impacts du changement climatique et sur l'adaptation à celui-ci				
Recherche sur l'adaptation	Adaptation du secteur des pêches de la Colombie-Britannique: La Colombie-Britannique étudie les impacts du changement climatique sur la composition, l'abondance et l'habitat des espèces de même que la fertilisation des cours d'eau et d'autres mesures d'atténuation. Afin de contrebalancer les pertes de la récolte de saumon, on développe d'autres pêches (par ex., la merluche, le maquereau et la pieuvre) et une politique provinciale a été mise en vigueur pour faciliter le développement de l'aquiculture. Des banques géniques ont également été établies pour les espèces menacées	Colombie-Britannique	Stratégie d'adaptation pour la Colombie-Britannique.	2000-2001
	Coopérative de recherche sur l'adaptation des Prairies - Élaboration de stratégies ou de mesures incitatives pour s'adapter au changement climatique dans les Prairies 40 000 $ à 60 000 $ par année de la Saskatchewan et 3 millions $ sur 3 ans du FACC	Conjointe Saskatchewan / Fédéral / Provinces	Réduction des impacts du changement climatique dans les Prairies	2000-2003
Inventaire de l'utilisation du sol des parcelles de forêts et de terres agricoles	Mesurer et établir des paramètres et des données de base sur la qualité des sols, dont la quantité totale de carbone, pour établir la position sur la séquestration	Île-du-Prince-Édouard		2000-2002
Objectif d iv): Évaluer périodiquement l'état de nos connaissances des impacts et de l'adaptation préalablement à la prise de décisions importantes				
District régional de Vancouver / analyses provinciales des réductions de pollution atmosphérique et des GES	Évaluation des options permettant de réduire les polluants atmosphériques de chaque secteur qui est une source importante d'émissions dans la région de Vancouver, y compris une estimation des réductions de GES, des réductions d'autres contaminants atmosphériques, l'estimation des coûts de la réduction et les avantages connexes. (Phase Un d'un projet plus important visant à évaluer les options pour la Vallée du bas Fraser, avec un élargissement possible à d'autres régions urbaines dans l'avenir)	Colombie-Britannique / District régional	Améliorations à la qualité de l'air, impacts sur la santé publique	2000-2001

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif d i): Fournir les renseignements essentielles sur l'état du climat, sur la façon dont il fonctionne et sur la possibilité de le modéliser afin de faire des projections utiles				
Objectif d ii): Améliorer l'organisation de la communauté de la recherche				
Réseau de recherche sur les impacts et l'adaptation en matière de changement climatique	Création de réseaux Participation fédérale / provinciale / territoriale / des universités / du secteur privé aux réseaux et à la gestion	Fédéral / Provincial / Territorial / Universités	Amélioration de la coordination et collaboration	Début en 2000-2001
Les Sciences, les impacts et l'adaptation	Initiative visant à développer une meilleure compréhension des répercussions éventuelles du changement climatique et à accroître les communications entre les scientifiques et les décideurs chargés de la gestion des ressources clés	Public / Privé Colombie-Britannique	Évaluations intégrées des impacts	2001-2004
Promouvoir la recherche sur la science et les questions de changement climatique	Promouvoir la recherche sur la science et sur les questions de changement climatique par des ententes avec les universités; participation au réseau de sciences	Nouvelle-Écosse / Fédéral	Réduction d es émissions de GES Augmentation de la compétitivité et des investissements consacrés au changement climatique	
Création de capacité	Chercheurs additionnels en impacts et en adaptation	Fédéral	Capacité à répondre aux besoins en matière d'impacts et d'adaptation	2001-2002 Approbation de politique et de financement en attente
Objective d iii): Accroître la recherche axée sur les impacts du changement climatique et sur l'adaptation à celui-ci				
Programmes de recherche sur les impacts et l'adaptation	Amélioration du programme de recherche sur les impacts et l'adaptation - Fournir des estimés préliminaires des coûts d'impact et d'adaptation - Projets d'infrastructure pour inclure les facteurs d'adaptation - Stratégies d'adaptation des collectivités	Fédéral Alberta	Information pour la prise de décisions sur l'adaptation et évaluations nationales	2000-2002+

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
	- Encourager la recherche sur les impacts et l'adaptation en matière de changement climatique - Encourager les établissements de recherche, les ONG, et les associations d'industries à faire de la recherche sur les impacts du changement climatique et sur les mesures d'adaptation possibles	Nouvelle-Écosse		2001-2004
	Approfondir les connaissances de la science, des impacts et de l'adaptation dans le domaine du changement climatique	Territoires du Nord-Ouest / Fédéral	Élaboration de stratégies d'adaptation au changement climatique	2001-2002 Approbation de politique et de financement en attente
	Initiative pour atténuer les impacts du changement climatique par le développement de stratégies d'adaptation	Conjointe Fédéral / Provinces	Développement de stratégies d'adaptation au changement climatique	2001-2003
Objectif d iv): Évaluer périodiquement l'état de nos connaissances des impacts et de l'adaptation préalablement à la prise de décisions importantes				
Évaluation des impacts et de l'adaptation	Publication des évaluation	Fédéral / Provincial / Territorial / Universités Fédéral	Amélioration de la compréhension des risques posés par le changement climatique au Canada	Début en 2000-2001

Section IV. Encourager l'action — mesures sectorielles, intersectorielles et transsectorielles

A) Mesures sectorielles

a) Agriculture

Le secteur de l'agriculture au Canada est formé d'environ 280 000 entreprises agricoles, dont 98 pourcent sont détenues par des familles. Comme pour les autres secteurs, le secteur agricole pourrait être gravement touché par le changement climatique, en raison des changements de température, de précipitations, de maladies et de l'ensemble du rendement agricole.

L'agriculture représente moins de 10 pourcent des émissions de GES du Canada. Contrairement à d'autres secteurs, les émissions proviennent presque toutes de sources non reliées à l'énergie. Les oxydes nitreux générés par les fertilisants et le fumier, et le méthane provenant du bétail comptent pour 96 pourcent des émissions, le reste étant formé principalement de dioxyde de carbone. L'incertitude relative à la mesure des émissions d'oxyde nitreux et de méthane est beaucoup plus grande que pour le dioxyde de carbone. Les sols agricoles ont un potentiel considérable de stockage pour le carbone, agissant comme un puits pour le carbone

Premier plan national d'activités du Canada sur le

atmosphérique. Les sources/puits d'émissions diffèrent selon les régions en raison des variations des pratiques agricoles et selon que la production porte sur la culture ou le bétail. Entre 1990 et 2010, les émissions globales du secteur devraient s'élever de 61 à 72 Mt, en grande partie en raison de la demande alimentaire croissante de la population mondiale.

Nombre des mesures visant à réduire les émissions du secteur agricole sont aussi de bonnes pratiques environnementales et économiques dont on fait déjà la promotion des avantages connexes comme la qualité du sol et de l'eau et les coûts des intrants moins élevés. Selon le niveau actuel de compréhension des émissions agricoles de GES, certaines pratiques peuvent être encouragées maintenant pour réduire les émissions, mais il reste beaucoup de recherche à faire sur l'interaction des trois gaz et pour appuyer le développement de technologies et de pratiques nouvelles. Les domaines prometteurs sont la gestion des fertilisants, les systèmes de bétail (alimentation, pacage, fumier) et la gestion du sol (y compris l'augmentation du carbone organique des sols).

La satisfaction des demandes d'une population mondiale croissante est l'un des moteurs fondamentaux de la croissance de la production et des émissions de GES en agriculture. En raison de la nature désagrégée et diversifiée du secteur, il est difficile de mesurer et de surveiller les émissions qui proviennent de plusieurs sources non ponctuelles. Certains des défis clés sont les suivants:

- plusieurs agriculteurs sont limités dans leur capacité d'adopter de nouvelles pratiques de gestion et d'investir dans la nouvelle technologie en raison des compressions des prix actuels dans leurs opérations;
- des recherches supplémentaires sont nécessaires pour fournir une meilleure compréhension scientifique des émissions d'oxyde nitreux et de méthane, et pour réduire les incertitudes de la mesure; et
- les puits de sol agricoles ne sont pas encore reconnus en vertu du Protocole de Kyoto. En prévision de cette reconnaissance, des mesures doivent être prises dès maintenant pour fournir des occasions aux producteurs.

Objectifs et mesures d'appui

Les objectifs et mesures qui suivent ne visent que les activités agricoles en amont (production primaire); les émissions des véhicules, dont les tracteurs, sont couvertes par le secteur du transport et la valeur ajoutée provenant de la transformation est comprise dans le secteur de l'industrie.

a) **Faire progresser le développement et la démonstration de technologies agricoles nouvelles et émergentes** pour réduire et surveiller les émissions de GES (lien avec le thème Promouvoir le développement et l'innovation technologiques)

b) **Accroître la capacité et la coordination de la recherche** pour établir la position du secteur agricole en ce qui a trait à sa réponse au changement climatique. Faire progresser la

Premier plan national d'activités du Canada sur le

recherche scientifique sur les émissions agricoles, l'adaptation et les puits, et améliorer les capacités de modélisation et d'analyse pour appuyer l'élaboration de politiques (lien avec le thème Investir dans la connaissance/Bâtir la fondation)

c) **Déterminer les pratiques exemplaires qui appuient l'atténuation et l'adaptation en matière de changement climatique**, et d'autres objectifs économiques et environnementaux. Par l'éducation et la sensibilisation, améliorer la capacité du secteur agricole à s'adapter au changement climatique en utilisant des systèmes d'agriculture durable (lien avec le thème Accroître la sensibilisation et la compréhension)

d) **Établir la position des producteurs pour tirer avantage de l'inclusion éventuelle des sols agricoles à titre de puits** dans le Protocole de Kyoto (lien avec le sous-thème des sciences).

Résultats attendus

Les juridictions qui adoptent ou proposent des mesures doivent acquérir une meilleure compréhension des émissions de GES provenant des sources agricoles de même que des contributions possibles que peuvent apporter les sols agricoles à titre de puits de carbone. Cette connaissance scientifique améliorée sera appliquée au développement, à la démonstration et au transfert de nouvelles technologies efficaces et de pratiques exemplaires qui procurent des avantages connexes (notamment sur le plan de la qualité améliorée de l'air et de l'eau). Les initiatives de sensibilisation et de démonstration augmenteront la sensibilisation et la compréhension et encourageront l'adoption de ces technologies et pratiques par les producteurs. La capacité à mener des analyses économiques et politiques sera accrue, ce qui entraînera la conception de programmes et d'instruments améliorés.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif a: Faire progresser le développements et la démonstration de technologies agricoles nouvelles et émergentes				
Génétique améliorée des cultures et du bétail	Développement de plantes et de bétail améliorés pour accroître l'efficacité de la production	Saskatchewan / Fédéral / Privé	Améliorer le rendement par unité d'intrant énergétique Réduire les émissions de GES	2000-2003
Cultures faisant appel à la gestion intégrée des parasites lié avec la section suivante	Accroître ces cultures pour réduire l'utilisation de pesticides	Saskatchewan / Fédéral / Privé	Réduire l'utilisation des pesticides et des émissions de GES	2000-2003

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif b: Accroître la capacité de recherche et de coordination pour établir la position du secteur agricole en ce qui a trait à sa réponse au changement climatique				
Capacité de recherche	Initiative de financement pour le changement climatique – Fonds canadien d'adaptation et de développement rural 4 millions de dollars	Fédéral / Industrie / Établissements scolaires sous la responsabilité du Conseil de recherches agroalimentaires du Canada (CRAC)	Raffiner les inventaires Disponibilité de la technologie	2000-2004
Établir un centre de recherche et de diffusion sur le changement climatique	Au *Nova Scotia Agriculture College* 250 000 $	Conjointe Public / Privé Nouvelle-Écosse		
Inventaires des terres		Ile–du- Prince-Édouard	Dioxyde de carbone	2000-2003
Objectif c: Déterminer les pratiques exemplaires qui appuient l'atténuation et l'adaptation en matière de changement climatique				
Meilleures pratiques de gestion	Initiative de bonne intendance de l'environnement en agriculture – Fonds canadien pour l'adaptation et le développement rural (FCADR) 10 million de dollars (Seulement une partie affectée à la réduction de GES)	Fédéral / Industrie / Établissements scolaires – Sous la responsabilité de FCADR	Réduction des GES et autres émissions Autres avantages touchant l'environnement Compétitivité	2000-2003
	Conservation des ressources agricoles et environnementales Approuvé	Ile-du-Prince Édouard		2000-2003
Pratiques de gestion du bétail	Initiative dans le secteur de l'élevage — Fonds canadien d'adaptation et le développement rural (recherche, développement et diffusion) 1,3 million de dollars	Fédéral / Industrie / Établissements scolaires Sous la responsabilité du Conseil canadien du porc	Réduction des GES et autres émissions Autres avantages sur l'environnement Impacts au niveau sectoriel	2000-2001
	Gestion du bétail et gestion du pâturage	Ile-du-Prince-Édouard		2000-2003
Stratégie provinciale pour la gestion durable du fumier	Revoir la gestion du fumier en tant que source de fertilisation et de matière organique pour le sol	Conjointe Saskatchewan / Fédéral / Privé	Remplacement des fertilisants inorganiques	2000-2003
Gestion des substances nutritives culturales	Revoir les pratiques d'application de fertilisants et d'autres techniques pour la gestion de la fertilité des sols	Conjointe Saskatchewan / Fédéral / Privé	Réduire les émissions d'oxyde nitreux	2000-2003

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Diversification des cultures de légumineuses à graines et de légumineuses	Encourager la rotation des cultures de légumineuses à graines et de légumineuses pour fixer l'azote de l'air et pour réduire la jachère	Conjointe Saskatchewan / Fédéral / Privé	Remplacement des fertilisants inorganiques Traitement local à valeur ajoutée; diminution du nombre d'acres en jachère	2000-2003
Sensibilisation du public	Countryside Canada (fait la promotion de pratiques de conservation) 600 000 $	Fédéral / industrie / établissements scolaires Présenté par *Wildlife Habitat Canada* et par la Fédération canadienne de l'agriculture	Programme de reconnaissance et de récompense pour la bonne intendance de ranch	2000-2003
Stratégie de communication pour l'agriculture de l'Alberta	Alberta Environmentally Sustainable Agriculture Program (AESA)	Alberta / AESA Council	Accroître la sensibilisation aux pratiques de gestion qui réduisent les GES à l'intention des producteurs et des transformateurs	2000-2001
Programme relatif aux GES de l'Alberta pour l'agriculture	L'équipe du gouvernement de l'Alberta fait front commun avec l'industrie pour aborder les questions de changement climatique qui concernent l'agriculture 600 000 $	Alberta / Privé	Travailler avec l'industrie pour développer du matériel de communication, des stratégies concernant le changement climatique et de meilleurs projets pour la réduction des GES	2000-2004
Objectif d: Établir la position des producteurs pour tirer avantage de l'inclusion éventuelle des sols agricoles à titre de puits				
Éducation et sensibilisation	Programme d'expertise et de transfert du changement climatique – Fonds canadien pour l'adaptation et le développement rural 464 000 $	Fédéral / Provincial / Industrie / établissements scolaires Sous la responsabilité du *Soil Conservation Council of Canada* (SCCC)	Améliorations de puits Réduction des GES et autres émissions Autres répercussions sur l'environnement Compétitivité	1999-2003

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Conservation du sol	Modifier les pratiques agricoles, et inclure la réduction du travail du sol	Conjointe Fédéral / Saskatchewan / Privé Saskatchewan	Séquestration du carbone Érosion du sol moindre	2000-2003
Autres programmes pour améliorer la gestion durable des terres et de la production agricole	Réduction de la combustion de paille, conversion des terres marginales, traitement des résidus de culture	Saskatchewan / Privé	Accroître la séquestration du carbone Évité les émissions de méthane et de N_20	2000-2003
Amélioration de la gestion du pacage	Informer les producteurs des méthodes permettant d'accroître la biomasse sur les pâturages et la matière organique des sols	Saskatchewan / Fédéral / Privé	Accroissement de la matière organique des sols Réduction des émissions de GES	2000-2003

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts des mesures	Moment de la mise en œuvre
Objectif a:Faire progresser le développement et la démonstration de technologies agricoles nouvelles et émergentes				
Objectif b: Accroître la capacité de recherche et de coordination pour établir la position du secteur agricole en ce qui a trait à sa réponse au changement climatique				
Recherche de base	Améliorer la compréhension des processus biochimiques dans la production de GES; évaluer les lacunes des données et le potentiel des puits biologiques par des fermes de démonstration	Fédéral / Provincial / industrie	Outils de réduction des GES Précision des inventaires des émissions	Programme triennal
Recherche fondamentale et appliquée pour les producteurs de l'Alberta	Recherche fondamentale et appliquée pour mieux comprendre les émissions de GES provenant des sources agricoles, déterminer les lacunes au plan des connaissances et développer des technologies novatrices et économiques pour réduire les émissions de GES provenant de l'agriculture	Provincial / Fédéral / Universités / Organismes de recherche appliquée / *Alberta Environmentally Sustainable Agriculture Council* (AESA) / industrie	Améliorer la compréhension des émissions agricoles de GES Promouvoir des pratiques agricoles de gestion durable	2000-2003
Modélisation	Quantifier et vérifier les facteurs d'émissions à partir des pratiques utilisées dans les modèles	Fédéral / Provincial / Industrie	Améliorer la précision des modèles	Programme triennal
	Combler les lacunes des données (référence: Investir dans la connaissance/Bâtir la fondation)	Fédéral / Provincial / Industrie	Répercussions sectorielles Compétitivité	Programme triennal
	Améliorer la modélisation (référence: Investir dans la connaissance/Bâtir la fondation)	Fédéral / Provincial / Industrie	Répercussions sectorielles Compétitivité	Programme triennal
	Instruments économiques (référence: Investir dans la connaissance/Bâtir la fondation	Fédéral / Provincial / Industrie	Répercussions sectorielles Compétitivité	Programme triennal

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts des mesures	Moment de la mise en œuvre
Instruments de politiques	Explorer les options d'instruments économiques, réglementaires et volontaires (Initiative similaire pour les transformateurs de produits alimentaires à la section Industrie)	Fédéral / Provincial / Industrie	Meilleure compréhension des répercussions pour le secteur des instruments de politiques	Programme triennal
Produits « GES verts »	Étude de marché visant à déterminer si les produits de l'Alberta (crus /à valeur ajoutée) seraient bienvenus à titre de « GES verts » dans les marchés nationaux et internationaux (Lien avec les mesures de transformation à la section Industrie)	Provincial / Fédéral / Industrie Alberta Food Processors Assoc. (AFPA) / AESA Council	Compétitivité Accès accru aux marchés Liens entre les voies de production primaire et secondaire (c.- à -d. séquence des valeurs)	Programme triennal
Objectif c: Déterminer les pratiques exemplaires qui appuient l'atténuation et l'adaptation en matière de changement climatique				
Pratiques de gestion des nutriments	Promouvoir les pratiques exemplaires relatives à la fabrication, aux moments d'épandre, à la et à la planification de la gestion des nutriments	Fédéral / Provincial / Iindustrie	Réduction des émissions de GES; Efficacité; Compétitivité	Programme triennal
	Efficacité des nutriments du sol	Île-du-Prince-Edouard		2000-2003
Pratiques de gestion du bétail (nouvelles mesures proposées)	Promouvoir des pratiques exemplaires pour les systèmes de gestion du bétail (alimentation, pacage, fumier)	Fédéral / Provincial / Industrie	Réduction des émissions de GES Meilleurs rendements de l'indice de consommation Amélioration de la gestion du fumier Compétitivité Autres avantages sur l'environnement	Programme triennal

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Éducation et sensibilisation des producteurs d'aliments	Accroître, dès maintenant, la sensibilisation et la compréhension de la façon d'adopter des pratiques de gestion permettant de réduire les GES pour économiser dans l'avenir	Provincial / Fédéral / Industrie Alberta Environmentally Sustainable Agriculture Council (AESA)	Sensibilisation accrue Ensemble complet d'outils d'information offert aux producteurs albertains	2000-2003
Modification des meilleures pratiques de gestion en agriculture	Établir les pratiques exemplaires et les nouvelles technologies permettant de réduire les émissions de GES par des analyses de leur cycle de vie	Fédéral / Provincial / Industrie / Alberta Reduced Tillage Initiative (ARTI) / Centrale sur le changement climatique de l'Alberta	Réduction des émissions de GES Amélioration de la sensibilisation Compétitivité Outils sur place pour évaluer les coûts/avantages de la gestion des émissions de GES	2000-2003
Consultation et renforcement sur les pratiques agricoles	Tenue d'ateliers et de séances d'information pour examiner des pratiques permettant de réduire ou de séquestrer les émissions de GES	Colombie-Britannique	Améliorer les connaissances	
Initiatives en agriculture	De nombreuses pratiques agricoles améliorent la durabilité des systèmes connexes et contribuent à réduire les émissions de GES Soutenir les propositions de pour renforcer l'adoption de nouvelles technologies, améliorer l'éducation des producteurs de bétail et leur sensibilisation aux pratiques de gestion exemplaires permettant de réduire les odeurs et les émissions de méthane, et faire progresser l'entreposage et la manutention adéquates du fumier Des initiatives semblables sont proposées aux producteurs agricoles en vue de réduire les émissions d'oxyde nitreux et de CO_2 et de retirer ce dernier des sols	Nouveau-Brunswick	Réduction des émissions de GES	2000+

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif d: Établir la position des producteur pour tirer avantage de l'inclusion éventuelle des sols agricoles à titre de puits				
Mécanismes biochimiques pour les ressources et les puits de GES	Développer des technologies de vérification, de mesure et d'atténuation pour déterminer la valeur des puits en sols agricoles	Fédéral / Provincial / Industrie	Estimation plus précise de la valeur des puits en sols agricoles canadiens	2001-2005
Pratiques de gestion du sol	Promouvoir les pratiques exemplaires pour améliorer la qualité des sols	Fédéral / Provincial / Industrie	Amélioration des puits de carbone dans les sols Autres avantages environnementaux, y compris le ruissllement des nutriments dans l'eau Compétitivité	Programme de trois ans
Positionner les producteurs pour qu'ils profitent des occasions de puits de carbone	Positionner le secteur agricole pour qu'il profite des occasions de puits agricoles par le biais de l'échange d'émissions si elle leur est offerte	Fédéral / Provincial / Industrie Climate Change Central / Alberta Environmentally Sustainable Agriculture Council (AESA)	Information accrue / sensibilisation aux risques / occasions d'échange Mécanismes pour reconnaître les mesures entreprises à ce jour	2000-2003
Soutenir la recherche et sa diffusion aux producteurs de l'Alberta	Veiller à ce que les politiques facilitent et n'entravent pas la recherche et sa diffusion qui fourniront aux producteurs les outils dont ils ont besoin pour mettre en œuvre des technologies novatrices et économiques	Alberta		2000-2004
Programme d'éducation et de sensibilisation pour les producteurs d'aliments	Accroître la sensibilisation et la compréhension à l'égard de la façon dont l'adoption, dès maintenant, de pratiques de gestion visant à réduire les émissions de GES permettra d'économiser de l'argent dans l'avenir	Alberta		2000-2004

b) Édifices

Le secteur des édifices comptent pour un peu plus de dix pourcent des émissions de GES au Canada. Il constitue un domaine qui présente des occasions pour améliorer l'intensité énergétique en utilisant de l'équipement plus efficace, en améliorant les nouvelles pratiques de

Premier plan national d'activités du Canada sur le

construction et en modernisant les édifices existants. Des efforts considérables ont déjà été déployés, en particulier pour les édifices résidentiels.

Toutefois, l'utilisation de l'énergie est répartie dans un très grand nombre d'édifices. La plupart des édifices qui existeront en 2010 sont déjà construits. La façon la plus rentable de mettre en œuvre les mesures d'efficacité énergétique est à l'étape de la construction ou dès l'achat de l'équipement. L'amélioration du rendement énergétique au moment de la rénovation est la façon la plus économique d'accroître celui des édifices existants.

Objectifs et mesures d'appui

a) **Promouvoir des choix adéquats de la part du consommateur par l'éducation et la sensibilisation et en se servant de l'expertise existante** dans différents domaines de la construction, de la conception et de l'entretien des stocks d'édifices commerciaux, résidentiels et institutionnels

b) **Améliorer les pratiques exemplaires au plan du développement de l'équipement destiné aux stocks existants et nouveaux d'édifices commerciaux, résidentiels et institutionnels**

c) **Améliorer l'efficacité énergétique des stocks existants et nouveaux d'édifices commerciaux, résidentiels et institutionnels**

Résultats attendus

Les mesures prises se traduiront par un certain nombre de répercussions positives, dont la sensibilisation accrue du consommateur à l'égard des différents choix s'offrant à lui au moment de prendre des décisions d'investissement; l'élaboration de pratiques exemplaires en vue de mettre au point de l'équipement plus efficace qui sera utilisé par les différents secteurs; et l'amélioration de la totalité de l'énergie utilisée dans les différents secteurs.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts des mesures	Moment de la mise en oeuvre
Objectif a): Promouvoir des choix adéquats de la part du consommateur				
Programme de visites à domicile pour l'efficacité énergétique	Information et éducation du public axées sur l'aspect résidentiel, et installation de produits (enveloppes pour réservoirs à eau chaude et tubes fluorescents) dans 2 000 logements résidentiels situés principalement en zone rurale 310 000 $	Yukon / Fédéral / Yukon Energy Corporation / Yukon Electrical Company Limited par l'entremise de la Yukon Conservation Society	Réduction de 893 MWh l'énergie produits par des centrales au diesel et 675 tonnes de $C0_2$	2000-2001 +
Objectif b): Améliorer les pratiques exemplaires au plan du développement de l'équipement destiné aux stocks existants et nouveaux d'édifices commerciaux, résidentiels et institutionnels				
Éclairage à haut rendement	Encourager l'utilisation d'éclairage à haut rendement énergétique	Nouvelle-Écosse	Réduire les émissions de	

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts des mesures	Moment de la mise en oeuvre
énergétique dans le secteur des petites entreprises	dans les petites entreprises par des vérifications, ateliers et renseignements dans le cadre du programme « *Light 3Better for Less* » 100 000 $		GES	
Programme de gestion de l'énergie	Fournir de l'aide financière pour réaliser des rénovations permettant d'économiser l'énergie	Territoires du Nord-Ouest	GES et autres émissions touchés Autres répercussions	2000-2003
Programme d'encouragements aux systèmes d'énergies renouvelables (PESER)	Soutenir le développement, le marketing et les initiatives relatives à l'infrastructure de l'industrie 12 millions $ (4 millions $/an)	Fédéral	Réduction des émissions de GES Sensibilisation Efficacité des coût	Prolongement du financement approuvé dans le budget 2000 2001-2004
Objectif c: Améliorer l'efficacité énergétique des stocks d'édifices commerciaux, résidentiels et institutionnels nouveaux et existants				
Habitation à haut rendement énergétique	ÉnerGuide pour habitations – Amélioration de l'efficacité énergétique des habitations existantes	Fédéral / Territoires / Provinces / Privé Fédéral	Réduire les émissions de GES	2001-2004
	Promouvoir les habitations à haut rendement énergétique par l'appui au programme d'habitation R-2000, aux habitations, aux mises au point, à l'ÉnerGuide pour les habitations et à l'éducation de l'industrie des nouvelles constructions et de la rénovation 350 000 $ pour tous les participants	Conjointe Public / Privé Nouvelle-Écosse	Réduire les émissions de GES Améliorer la sensibilisation et la compréhension	
Édifices verts de Colombie-Britannique **- Programme de modernisation**	Le programme de modernisation offre aux établissements de soins de santé financés par le provincial l'occasion de mettre à niveau leurs installations sur le plan de l'efficacité de l'énergie et de l'eau, de même que par des mesures qui visent à réaliser des économies. (Les modernisations se paieront d'elles-mêmes par les économies générées)	Colombie-Britannique	Réduire les émissions de GES	2000-2001

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts des mesures	Moment de la mise en oeuvre
Édifices verts Colombie-Britannique **- Programme de nouveaux édifices**	Mettre en œuvre une politique « verte » pour tous les nouveaux édifices publics financés par le gouvernement. Élaborer des services publics, avec des budgets des immobilisations existants, qui sont plus efficaces au plan des ressources	Colombie-Britannique	Réduire les émissions de GES	2000-2001
Programme incitatif pour les nouveaux édifices commerciaux	Incitatifs de nouvelles constructions pour la conception de nouveaux édifices commerciaux et industriels d'au moins 25 pourcent supérieurs sur le plan énergétique que le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNÉB)	Fédéral	Réduire les émissions de GES	2001-2004
Nouveaux objectifs énergétiques pour les nouveaux édifices	Nouveaux édifices construits selon le CMNEB et essaient de respecter le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux	Nouvelle-Écosse	Réduire les émissions de GES Mettre au défi le secteur des édifices	2001-2004
	Nouvelles exigences énergétiques pour les édifices: les services gouvernementaux ont adopté des exigences pour la conception de nouveaux édifices qui examineront toutes les options énergétiques. Conformes aux budgets et projets appuyés par le Programme d'incitation aux ventes d'énergie	Yukon	Réduire les coûts Réduire les émissions de GES	2000-2001
Normes d'efficacité énergétique pour les nouveles écoles	De nouvelles normes et lignes directrices ont été établies pour la construction de nouvelles écoles et la modernisation d'écoles existantes	Alberta	Réduire les émissions de GES	2000-2003
Innovateurs énergétiques plus	IncitatifsMesures incitatives, étalonnage	Fédéral	Réduire les émissions de GES	2000-2004
R-2000, ÉnerGuide pour habitations, Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL)	Améliorer l'efficacité énergétique des habitations nouvelles et existantes 40 000 à 100 000 $ de dollars	Conjointe Saskatchewan / Fédéral / Privé	Réduire les émissions de GES Améliorer la qualité de l'air intérieur	2000-2003

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Mesures envisagés (approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Promouvoir les choix appropriés du consommateur				
Promotion de l'efficacité énergétique pour les habitations	Nouvelles habitations: promouvoir la construction et l'achat d'habitations à haut rendement énergétique; étiquetage des habitations; conversion des pratiques conventionnelles à R-2000; codes du bâtiment Habitations existantes: soutien de l'évaluation basée sur l'outil d'évaluation EGH; promouvoir la rénovation; encourager les pratiques exemplaires; établir des lignes directrices en ce qui a trait à la modernisation	Fédéral – possibilité d'une participation provinciale (surtout au plan réglementaire)	Réduire les émissions de GES	2000-2004 décisions politiques en attente
Programme ÉnerGuide pour les maisons (volontaire)	Accroître la sensibilisation des consommateurs et leur faciliter le choix en matière de logement	Terre-Neuve	Accroître la sensibilisation Améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de GES	2001-2002
Information des consommateurs quant à l'efficacité énergétique	Établir un service d'information permettant aux Albertains d'obtenir des renseignements sur l'efficacité énergétique à domicile	Alberta / "Climate Change Central"	Les gens qui utilisent ce service peuvent réaliser des économies d'énergie de 10 pourcent à 20 pourcent	
Objectif b: Améliorer les pratiques exemplaires au plan du développement de l'équipement destiné aux stocks existants et nouveaux d'édifices commerciaux, résidentiels et institutionnels				
Normes d'efficacité énergétique pour équipement et appareils	Rétablir la fonction des normes d'efficacité énergétique du gouvernement provincial, réaliser un examen complet des normes actuelles et déterminer les exigences relatives à une réglementation nouvelle ou révisée	Colombie-Britannique	Réductions de GES	
Normes plus élevées pour les équipements et les appareils	Équipements et appareils: normes plus élevées et réglementation élargie Couverture; programme d'acceptation de l'étiquetage pour l'équipement à haut rendement énergétique	Fédéral / Provincial / Territorial	Réduire les émissions de GES	2000-2001 2000-2004 Décisions politiques en attente
Objectif c: Améliorer l'efficacité énergétique du stock existant et nouveau d'édifices commerciaux, résidentiels et institutionnels				
Initiative de modernisation commerciale-institutionnelle	Information, conseils, incitatifs	Fédéral – possibilité d'une participation provinciale	Réduire les émissions de GES	2000-2002

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Programme incitatif pour les édifices industriels	Nouvelles mesures incitatives pour la conception de nouveaux édifices industriels offrant une efficacité énergétique supérieure d'au moins 25 pourcent au Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments	Fédéral	Réduire les émissions de GES	2000-2004
Bureau des technologies vertes pour édifices	Mettre en œuvre des normes écologiques pour tous les nouveaux édifices; créer un centre d'information sur Internet qui fournira des renseignements sur les pratiques écologiques relatives aux édifices; produire une série de guides de pratiques écologiques pour les édifices; élaborer un système de cotation pour les édifices nouveaux et existants; concevoir et construire un édifice modèle d'ici deux ans; offrir les programmes provinciaux d'édifices écologiques (modernisation et nouveaux édifices)	Colombie-Britannique	GES / projets de démonstration de technologie verte pour les édifices Réduction des GES	
Partenariats pour les édifices verts	Accélérer l'adoption d'une éthique pour les édifices verts au sein des organismes gouvernementaux et de l'industrie des édifices. Préciser les obstacles et travailler à les éliminer et définir les priorités technologiques qui garantissent les recherches additionnelles. Inclure les ministères et organismes provinciaux responsables de la planification du capital; l'industrie des édifices; éducateurs et administrations locales	Public / Privé Colombie-Britannique	Déterminer les obstacles réglementaires Déterminer / promouvoir les technologies écologiques prioritaires pour les édifices	
Appuyer les vérification axées sur l'outil de cotation d'ÉnerGuide pour habitations (EGH)	Habitations existantes: Appui aux vérifications axées sur l'outil de cotation EGH; Promouvoir les activités de modernisation; encourager les pratiques exemplaires; établir les directives de modernisation	Fédéral – possibilité d'une participation provinciale	Réduire les émissions de GES	2000-2004 décisions politiques en attente
Amélioration / adoption des codes du bâtiment pour les maisons	Engager tous les gouvernements à discuter de l'amélioration du Code modèle national de l'énergie pour les maisons, de son adoption et de sa mise en œuvre	Fédéral / Intergouvernementale	Réduire les émissions de GES	2001
Programme incitatif pour les édifices commerciaux	Encourager la participation au programme et à d'autres initiatives favorisant la construction d'édifices efficaces au plan énergétique	Nouvelle-Écosse	Réduire les émissions de GES	2001-2004

Premier plan national d'activités du Canada sur le

c) Électricité

Les producteurs d'électricité jouent un rôle intégral dans la stratégie sur le changement climatique du Canada à titre de consommateurs d'énergie, de développeurs de sources d'énergie à faibles émissions de GES, et de participants à tout modèle d'échange de droits d'émissions national ou international.

Diverses régions du pays ont des sources primaires d'énergie différentes pour la production de l'électricité. Ainsi, les systèmes d'électricité provinciaux ont évolué à partir de ces ressources. La responsabilité de la production, de la transmission, de la distribution et des marchés en matière d'électricité relève généralement des provinces même si le gouvernement fédéral peut exercer son pouvoir lorsque l'électricité traverse les frontières provinciales ou internationales. Sur le plan historique, les provinces ont tenté d'être autosuffisantes en ce qui à trait à leur capacité de produire de l'électricité. Par conséquent, il existe peu d'infrastructures pour le transport de grandes quantités d'énergie entre les provinces. La restructuration du secteur de l'électricité dans certaines juridiction modifie le rôle traditionnel et la structure des services publics, ouvrant les marchés et offrant à la fois des défis et des possibilités.

Le plus grand potentiel de réduction des émissions semble se situer dans le secteur de la production de l'électricité. Entre 40 pourcent et 60 pourcent des réductions pourraient être obtenues par le captage et le stockage du CO_2 et par une plus grande utilisation des sources d'électricité produisant peu ou pas de GES. La production de l'électricité représentait 16 pourcent des émissions directes en 1997, et devrait atteindre 22 pourcent en 2010. Ce secteur est également un émetteur de smog, de polluants liés aux pluies acides, de mercure et d'autres produits toxiques que l'on retrouve dans l'atmosphère. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont établi des objectifs de réduction des émissions de ces polluants et commencent à élaborer des stratégies liées aux secteurs (par ex., les standards pancanadiens).

La réduction des émissions du secteur de la production d'électricité exige le remplacement des capacités centrales de production existantes par de nouvelles installations à faible taux d'émissions. Les possibilités de réduction des GES varient selon les régions, mais portent sur le remplacement d'anciennes centrales alimentées au charbon, au pétrole et au gaz à la fin de leur vie économique par de nouvelles centrales à haut rendement énergétique à cycles combinés ou de cogénération ou utilisant des sources d'énergie renouvelable et(ou) à faible émissions (par. ex., l'énergie éolienne, solaire, l'hydroélectricité et l'énergie nucléaire). Le retrait hâtif de ces centrales peut entraîner des coûts importants. C'est pourquoi le fait de profiter d'occasions régionales peut supposer l'élimination d'un certain nombre d'entraves et d'obstacles différents, dont des investissements en capitaux contraignants, des obstacles de réglementation, le manque de recherche et de développement et les difficultés d'acceptation du public.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Objectifs et mesures d'appui

a) **Intégrer les facteurs de changement climatique aux décisions à court et à long terme des entreprises en ce qui a trait aux investissements en capitaux, à l'exploitation et aux processus** par des modifications au traitement fiscal, des normes de rendement sur les équivalences de GES, des engagements sectoriels et la participation à des programmes volontaires (par ex., MVR inc. et *ÉcoGeste*)

b) **Promouvoir les sources d'énergie à faible émission de GES** par la reconnaissance des différences régionales et les progrès réalisés par l'utilisation des énergies renouvelables (dont l'hydroélectricité), la cogénération, les approches novatrices à la réduction des émissions générées par la production d'électricité, l'élimination des obstacles réglementaires, la recherche, le développement et la démonstration de nouvelles technologies à faibles émissions de GES et les progrès réalisés par la commercialisation de l'énergie verte

c) **Encourager les entreprises de distribution locales à améliorer leurs pratiques d'utilisation et de gestion de l'énergie**, en reconnaissant les différences régionales (par ex., des programmes de gestion axés sur la demande, une réglementation fondée sur le rendement)

d) **Faciliter les comportements qui favorisent l'efficacité énergétique chez les consommateurs d'électricité, de même que les choix de sources d'énergies électriques à faibles émissions** (par ex. des partenariats publics/privés pour financer et offrir des programmes d'efficacité aux consommateurs de services publics, encourager le développement des marchés et la démonstration de projets relatifs aux systèmes d'énergie renouvelable sur place, des piles à combustibles fixes, etc.)

Résultats attendus

Les mesures en cours et proposées pour le secteur de l'électricité amélioreront l'efficacité énergétique sectorielle et feront progresser les nouvelles technologies de production de l'électricité. Plusieurs mesures devraient aussi entraîner des réductions nettes des émissions de GES pour ce secteur. La sensibilisation accrue des consommateurs et l'amélioration des processus réglementaires ont aussi été établis par certaines juridictions comme étant des résultats souhaitables au cours de la période de planification du premier plan national d'activités.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Intégrer les facteurs de changement climatique aux décisions à court et à long terme des entreprises en ce qui a trait aux investissements en capitaux, à l'exploitation et aux processus				
Programme de compensation de B.C. Hydro	B.C. Hydro s'est engagée à fournir plus de 2 millions $ pour l'achat de compensations des GES au cours de la période 2000-2001	Services publics – Colombie-Britannique	Réduction des émissions de GES	2000-2001
Plan d'action de la SaskPower sur le changement climatique	Économies internes visant à réduire les émissions, programmes d'amélioration de l'efficacité des consommateurs, projets de compensation, recherche et développement	Saskatchewan	Objectif de réduction de 1,2 million de tonne d'émissions de GES	2000 –2003
Programmes de compensation	TransAlta a conclu une entente d'achat de crédits de réduction d'émissions de carbone pouvant atteindre 2,8 millions de tonnes avec des fermes américaines TransAlta dirigeait le consortium GEMCO au moment de l'achat	TransAlta et partenaires de GEMCO	Réduction des émissions de GES	2000-2008
Politique pour les petites centrales hydroélectriques	Réduire les frais de location de l'eau afin de stimuler la mise sur pied de projets de petites centrales hydroélectriques	Colombie-Britannique	Réduction des émissions de GES	2000-2001
Processus d'examen environnemental	Tout en maintenant un niveau de protection: Améliorer le processus d'examen par la révision quinquennale de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) Améliorer la coordination entre les juridictions	Conjointe / intergouvernemen-tal Fédéral	Réduction de l'incertitude sur le plan réglementaire	Consultations de la LCEE achevées, préparation des recommandations
Utilisation des cendres volantes	TransAlta, ATCO Electric et EPCOR se sont engagés activement à vendre leurs cendres volantes plutôt que de les envoyer dans des sites d'enfouissement	TransAlta / ATCO Electric / EPCOR	Réduction des émissions de GES	Continu
Plans d'action de MVR inc.	La Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest poursuit son plan d'action de MVR et l'élargit afin de réduire les émissions de GES comme l'indique son dernier plan d'action inscrit au MVR inc.	Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest		2000-2001

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif b: Promouvoir les sources d'énergie à faible émission de GES				
Achat d'énergie verte et renouvelable	Approvisionnement en « énergie verte » par B.C. Hydro Dix pourcent de toutes les acquisitions de nouvelles ressources par B.C. Hydro seront de nouvelles ressources « vertes » (c.-à-d. renouvelables, socialement responsables, pouvant donner droit à une licence et ayant peu de répercussions sur l'environnement)	Colombie-Brittannique / services publics	Réduction des émissions de GES	2000-2001
	Loi sur la recherche et le développement de l'Alberta (Alberta's Small Research and Development Act) Donne l'occasion aux développeurs de nouveaux projets d'énergie renouvelable d'obtenir des prix légiférés dans des ententes d'achat d'énergie à long terme	Alberta	Réduction des émissions de GES	En cours
	Projets-pilotes d'énergie verte Achat d'énergie verte pour les installations fédérales de la Saskatchewan et de l'Île-du-Prince-Édouard (Consulter la section intitulée : Les gouvernements donnent l'exemple)	Fédéral	Réduction des émissions de GES provenant de l'utilisation d'électricité par le fédéral	Achat de 10 ans à compter de 2001
	Promouvoir le développement de sources d'énergie renouvelable et y participer	Conjointe Public / Privé Terre-Neuve	Réduction des émissions de GES et d'autres émissions Réductions des risque pour la santé Autres répercussions sur l'environnement	Granite Canal – Continu
Surveiller et mettre en œuvre les améliorations apportées aux options de génération à faibles émissions de GES	Surveiller l'efficacité des installations à faibles émissions de GES existants et mettre en œuvre les améliorations nécessaires afin de réduire l'utilisation de combustibles fossiles	Public Terre-Neuve	Réduction des émissions de GES et d'autres émissions	En cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
« Programme d'énergies futures » de B.C. Hydro	Établir des options d'énergie verte réalistes, dont des approvisionnements en énergie verte, de nouveaux produits et services et de nouvelles entreprises commerciales (vent, micro-hydro, résidus de bois, planification communautaire de l'énergie, attestation d'énergie verte). Deux dispositifs de mesure du vent ont été installés pour évaluer la viabilité du vent comme ressource énergétique en Colombie-Britannique. Trois autres seront installés dans la province au cours de l'année qui vient	Colombie-Britannique / services publics	Réductions de GES	2000-2001
Objectif c: Encourager les entreprises de distribution locales à améliorer leurs pratiques d'utilisation et de gestion de l'énergie				
Objectif d: Faciliter les comportements qui favorisent l'efficacité énergétique chez les consommateurs d'électricité, de même que les choix de sources d'énergies électriques à faibles émissions				
Utilisation efficace de l'énergie	Faciliter l'utilisation efficace de l'énergie et le comportement des consommateurs Programme de vérification du rendement énergétique conçu pour signaler aux consommateurs les pratiques non efficaces et de les conseiller sur les mesures à prendre pour améliorer le rendement énergétique	Conjointe Public / Privé Terre-Neuve	Réduction des émissions de GES et d'autres émissions	**En cours**
	Surveiller l'efficacité de la production par combustible fossile et y apporter des améliorations afin d'en réduire le volume de consommation	Public Terre-Neuve	Réduction des GES et autres émissions	**En cours**
	Achats d'énergie secondaire Achat de l'excédent de production d'énergie aux centrales hydroélectriques afin de déplacer la production à notre centrale à combustible fossile	Public Terre-Neuve	Réduction des émissions de GES et d'autres émissions	**En cours**
	Sensibilisation et participation du public Améliorer la connaissance des intervenants en matière de questions liées aux GES Cette initiative comprend la distribution de renseignements et la publications d'un rapport de rendement environnemental	Public Terre-Neuve	Accroissement de la sensibilisation	**Continu**

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Intégrer les facteurs de changement climatique aux décisions à court et à long terme des entreprises en ce qui a trait aux investissements en capitaux, à l'exploitation et aux processus				
Engagement / entente du secteur	Travailler en vue d'ententes sectorielles visant à réduire les émissions de sources à haute teneur en carbone. Cet engagement est lié au processus de mise en vigueur des normes pancanadiennes sur les émissions atmosphériques	Fédéral / Provincial / Industrie	Réduction des émissions de GES	En cours d'élaboration
Captage et stockage du CO_2	Créer un inventaire des sources stationnaires de même que des capacités et caractéristiques de stockage, pour les dépôts de charbon et les aquifères salins. (Voir aussi les sections Technologie et celle portant sur les mesures relatives au pétrole et au gaz d'amont) et élargir le captage et le stockage du CO_2 afin d'incorporer les sources provenant des centrales électriques alimentées au charbon	Conjointe Public- Privé Fédéral	Accroître les connaissances	Politique et décision de financement en attente
Objectif b: Promouvoir les sources d'énergie à faibles émissions de GES				
Production distribuée	Éliminer les obstacles à l'interconnexion: - Tirer parti du projet-pilote de comptage net EPCOR en examinant les obstacles associés à la production distribuée d'une variété de sources, en incluant peut-être la production de gaz de torche, le développement commercial et les initiatives agricoles (renouvelables, bio-gaz)	Secteur privé Alberta	Émissions globales moins élevées Amélioration de l'accès du marché de la production distribuée	2000-2002
	Comptage net de l'électricité produite à l'aide de petits systèmes à émissions faibles – Élaborer et adopter des directives pour l'interconnexion des petits systèmes de production distribuée	Conjointe Public / Privé Fédéral	Réduction des émissions de GES Accès au marché de la production distribuée	Politique et décision de financement en attente
	Éliminer les obstacles techniques, commerciaux et réglementaires auxquels font face les projets de production d'électricité distribuée et de systèmes de chauffage central	Conjointe Public / Privé Nouvelle-Écosse	Réduction des émissions de GES	

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Production sur le site	Installer de nouvelles technologies n'émettant pas de GES sur les propriétés du gouvernement dans des applications hors-réseau et de démonstration	Fédéral / Conjointe Intergouvernementale	Réduction des émissions de GES Le leadership du gouvernement facilite d'autres ventes	Politique et décision de financement en attente
Renseignements sur les différentes sources de génération utilisées pour la production à l'intention du consommateur	Encourager la publication des différentes sources de génération utilisées et des attributs environnementaux aux consommateurs d'électricité sur leur facture et sur le matériel publicitaire	Alberta	Sensibilisation accrue	
Obstacles interprovinciaux qui limitent le commerce et la transmission	Appuyer les consultations et les analyses pour i) déterminer les obstacles qui entravent le commerce régional et la transmission, et ii) élaborer des options politiques / réglementaires, cohérentes avec les marchés concurrentiels, pour diminuer les obstacles	Conjointe Intergouvernementale Fédéral	Réduction des émissions de GES Amélioration de l'accès aux sources rentables d'électricité à faibles émissions	Politique et décision de financement en attente
Étude de l'infrastructure de transmission électrique	Évaluer les possibilités d'une nouvelle infrastructure de transmission interprovinciale sous différents ensembles de prix relatifs pour les combustibles fossiles / hydrauliques afin de réduire les émissions de GES dans le cadre des obligations internationales du Canada. Établir et quantifier les impacts économiques sur les régions qui offrent les plus grandes possibilités d'interconnexion. Déterminer, quantifier et évaluer les avantages et(ou) les répercussions négatives de l'interconnexion. Identifier / déterminer l'ampleur des obstacles pour arriver à des interconnexions. Déterminer / décrire les options permettant d'éliminer les obstacles Coût estimatif: de 50 000 $ à 75 000 $	Équipe de gestion sur l'étude interjuridictionnelle : Manitoba / Colombie-Britannique / Ontario / Québec / Terre-Neuve / Fédéral Manitoba	Outils de réduction significative des GES	2000-2001

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Approvisionnement du gouvernement	Accroître les possibilités de nouvelles sources d'énergies renouvelables et qui n'émettent pas de GES, en achetant l'électricité de ces sources pour les installations gouvernementales et en déplaçant les achats de sources à haute teneur en carbone. Collaborer avec les provinces, les promoteurs d'énergie verte et les consommateurs afin d'encourager les développements du marché et des économies d'échelle (voir aussi les mesures dans la section les gouvernements donnent l'exemple)	Conjointe Intergouvernementale Fédéral / Provinces / Territoires	Réduire les émissions de GES Leadership du gouvernement facilitant d'autres ventes	Projets-pilotes en développement Politique et décision de financement en attente
Développement du marché volontaire	Appuyer le développement du marché volontaire pour les nouvelles technologies qui n'émettent pas de GES en étendant la portée des initiatives de RNCan (Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne, Innovateurs énergétiques), et la structure d'approvisionnement du gouvernement pour encourager le développement volontaire de marchés privés	Conjointe Public / Privé Fédéral	Réduction des émissions de GES	Politique et décision de financement en attente
Énergies vertes renouvelables	Encourager la disponibilité de l'énergie verte et l'utilisation accrue des sources d'énergie renouvelable	Conjointe Public / Privé Nouvelle-Écosse	Réduction des émissions de GES Stimulation des investissements en énergie verte	
	Expansion de la capacité de production au Terrain d'essais éoliens de l'Atlantique (TEEA)	Île-du-Prince-Édouard / Fédéral	Réduction des émissions de GES	2000-2002
	Promouvoir le développement de sources d'énergie renouvelable et y participer	Conjointe Public / Privé Terre-Neuve	Réduction des émissions de GES et d'autres émissions Réductions des risques pour la santé Autres répercussions sur l'environnement	Politique et décisions de financement en attente

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Développement de technologies n'émettant pas de GES	Développer et faire la démonstration des technologies n'émettant pas de GES	Conjointe Public / Privé Terre-Neuve	Réduction des émissions de GES et d'autres émissions	Politique et décisions de financement en attente
Cogénération	Envisager un projet conjoint de cogénération avec un client afin d'utiliser de l'écorce et du pétrole lourd pour la production d'électricité. Le pétrole serait ainsi déplacé à une centrale thermique, réduisant ainsi considérablement les émissions de GES	Conjointe Public / Privé Terre-Neuve	Réduction des GES et d'autres émissions	Politique et décision de financement en attente
Programme incitatif de vente d'électricité	Encourager l'utilisation de l'électricité renouvelable excédentaire pour déplacer les combustibles fossiles utilisés pour chauffer des locaux et l'eau	Yukon / Yukon Energy Corporation	Réduction de la consommation de combustibles fossiles; économies pour les propriétaires d'immeubles; augmentation des ventes des services publics	En cours de mise au point pour 2001
Accès au gaz naturel pour la production électrique		Conjointe Île-du-Prince-Édouard / Fédéral / Privé	CO_2	2000-2002
Objectif c: Encourager les entreprises de distribution locales à améliorer leurs pratiques d'utilisation et de gestion de l'énergie				
Projet-pilote de survui et de compte-rendu des GES	Projet-pilote, avec la participation des entreprises des secteurs de l'électricité et de la pétrochimie pour les comptes-rendus sur les émissions de GES. Les participants contribueront à élaborer les détails des procédures liés à la présentation de comptes-rendus des émissions directes de GES générées par les installations licenciées par la province	Colombie-Britannique	Sensibilisation accrue Réductions des émissions de GES	2000-2002
Objective d: Faciliter les comportements qui favorisent l'efficacité énergétique chez les consommateurs d'électricité, de même que les choix de sources d'énergies électriques à faibles émissions				
Information des consommateurs	Élaborer des méthodes communes ou compatibles pour les détaillants afin qu'ils puissent présenter aux consommateurs leurs sources d'électricité et leurs caractéristiques environnementales; cohérence avec le commerce national et international	Conjointe Intergouvernementale Fédéral	Réduction des émissions de GES Accroissement de la demande de sources qui produisent peu d'émissions	Politique et décision de financement en attente

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
	Encourager une méthodologie commune liée à la présentation par le secteur privé des caractéristiques de production mixtes/environnementales aux consommateurs d'électricité sur les factures et le matériel promotionnel	Privé Alberta	Amélioration de la sensibilisation / changement d'attitude des consommateurs	2000-2002
	Gestion axée sur la demande Faire des recherches sur l'utilisation de la gestion axée sur la demande dans les régions isolées afin de modérer l'utilisation de l'électricité par les clients. Étant donné que l'électricité est produite dans des usines génératrices utilisant du diesel dans ces régions, la gestion axée sur la demande réduirait les émissions de GES	Public Terre-Neuve	Réduction des émission de GES et d'autres émissions	Politique et décision de financement en attente
Projet-pilote de suivi et de compte-rendu des GES	Programme-pilote auquel participent des entreprises des secteurs de l'électricité et de la pétrochimie qui envisageront la mise sur pied d'un programme de suivi et de compte-rendu des GES qui pourrait s'étendre à d'autres secteurs	Industrie / Alberta		

d) Foresterie (puits)

Le Canada possède quelque 417 millions d'hectares de forêts. Le changement climatique représente un risque de taille pour elles en raison des changements de prévisions relatives à leurs conditions de croissance. Au même moment, toutefois, la séquestration du carbone par les forêts canadiennes pourrait fournir une importante occasion de réduire les émissions nationales grâce à l'afforestation, la reforestation et à la gestion des forêts. La coordination entre les propriétaires de terres et les gouvernements, de même que la recherche accrue et le développement de capacités sont essentielles à la prise de mesures visant à tirer profit des possibilités dans ces domaines. Cependant, des règles internationales claires sur l'afforestation, la déforestation, la reforestation et la gestion de forêts demeurent à l'étape des négociations. Malgré l'incertitude, on porte un vif intérêt, dans l'ensemble de l'économie, à la mise en valeur des puits forestiers. Les possibilités de réduction des émissions liées aux activités de l'industrie forestière - telles que les pâtes et papier et le bois d'œuvre - sont abordées à la section portant sur l'industrie.

Objectifs et mesures d'appui

a) **Positionner le Canada de manière à tirer profit des dispositions sur les puits qui sont énoncées dans le Protocole de Kyoto**

Premier plan national d'activités du Canada sur le

b) **Accroître la compréhension du rôle éventuel de l'afforestation dans la séquestration du carbone, et ce, afin de** prendre des décisions plus éclairées sur le déploiement d'efforts d'afforestation à grande échelle

c) **Promouvoir la prise de conscience et la compréhension du rôle éventuel de la reforestation et de la gestion des forêts pour la séquestration du carbone**

d) **Accroître la compréhension des causes et des endroits de déforestation, élaborer un mécanisme de production de rapports, de même que des mesures d'atténuation**

e) **Augmenter la capacité de recherche et l'infrastructure d'évaluation** pour améliorer la compréhension du rôle éventuel des puits forestiers en vertu du Protocole de Kyoto et les capacités à produire des rapports sur les activités des puits

Résultats attendus

Le Premier plan national d'activités se concentrera surtout sur les activités de séquestration du carbone dont on peut se servir pour neutraliser les émissions de GES. Les mesures approuvées et à l'étude augmenteront la compréhension du potentiel qu'offrent les puits forestiers du Canada et examineront les rôles que joueront l'afforestation et les activités sylvicoles améliorées comme stratégies d'atténuation du changement climatique.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Positionner le Canada de manière à tirer profit des dispositions sur les puits qui sont stipulées dans le Protocole de Kyoto				
Objectif b: Accroître la compréhension du rôle éventuel de l'afforestation dans la séquestration du carbone				
SaskPower –entente de compensation sur le carbone du SERM	Planter 5 millions d'arbres et créer un puits de carbone (coûts de la plantation et de la gestion)	Saskatchewan	Séquestration de 6 millions de tonnes de carbone	2000-2003
Objectif c: Promouvoir la prise de conscience et la compréhension du rôle éventuel de la reforestation et de la gestion des forêts pour la séquestration du carbone				
Nouvelles réglementations et exigences en foresterie pour accroître la sylviculture	Augmenter la croissance des forêts par une régénération rapide; obliger les acheteurs de bois à financer la sylviculture sur les terres d'origine Les acheteurs de bois sont tenus de financer la sylviculture	Nouvelle-Écosse	Accroître le stockage du carbone dans les forêts	
Projets de foresterie pour améliorer les connaissances des puits de carbone	Intensification des parcelles d'échantillons de forêts pour mesurer le stock en croissance et ses taux de croissance 225 000 $/année pendant cinq ans	Nouvelle-Écosse	Accroître le stockage du carbone dans les forêts	Mise en œuvre en 5 ans

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Plantation de haies et de brise-vent	Assistance financière et technique pour atténuer l'érosion du sol par le vent et pour séquestrer le carbone	Ile-du-Prince-Édouard	Réduire la perte de substances nutritives dans les voies d'eau (par ex. les bandes tampon)	2000-2003
Objectif d: Accroître la compréhension des causes et des endroits de déforestation, élaborer un mécanisme de production de rapports et des mesures d'atténuation				
Objectif e: Augmenter la capacité de recherche et l'infrastructure d'évaluation				

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Positionner le Canada de manière à tirer profit des dispositions sur les puits qui sont stipulées dans le Protocole de Kyoto				
Plantation de brise-vent	Programme élargi pour les brise-vent, conformes avec les règles qui doivent être négociées en vertu du Protocole de Kyoto et de l'établissement e bandes tampon riveraines; L'accent sera mis sur les terres cultivables des prairies; la coopération proviciale et le partage des coûts seront nécessaires	Fédéral	Réduction des émissions nettes de GES, de l'érosion du sol et de la perte de substances nutritives dans les cours d'eau	2001-2005
Objectif b: Accroître la compréhension du rôle éventuel de l'afforestation dans la séquestration du carbone				
Initiative d'afforestation – projet-pilote régional	Programme de développement et mise en œuvre en deux étapes pour l'afforestation des terres agricoles privées à faible rendement, élaboré en partenariat public/privé et en collaboration avec le gouvernement fédéral	Public / Privé Colombie-Britannique	Étudier le potentiel des puits pour les terres en afforestation	
Initiative d'élaboration du programme d'afforestation	Planifier et concevoir un programme d'afforestation au Canada, y compris les modalités de partage des coûts avec les provinces/territoires. Il s'agit d'une mesure préparatoire au travail d'élaboration qui pourrait mener à la Phase deux d'un programme d'afforestation national	Conjointe Fédéral / Provincial / Territorial / Privé Fédéral	Séquestration du carbone en vertu de la Phase Un est négligeable	Décisions politiques et de financement en attente Développement de la phase un pour l'afforestation 2001-2004

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Initiative d'afforestation et de reforestation	En vertu d'un volet d'afforestation de son programme de sylviculture sur les terrains privés, le Nouveau-Brunswick prévoit planter 500 ha de terre abandonnée agricole privée par an Quant aux terres de la Couronne, celles qui ont un taux de regénération inférieur à 60 pourcent après la récolte seront plantées Cette initiative de reforestation des terres de la Couronne couvrira environ 10 00 ha par an	Nouveau-Brunswick	Séquestration des GES	2000 +
Développement du secteur de l'agroforesterie	Encourager l'utilisation durable des peuplements forestiers, de nouveaux peuplements d'arbres à croissance rapide et de bandes de protection des terres cultivées contre le vent	Conjointe Saskatchewan / Fédéral / Privé	Établissement de puits de carbone Amélioration de la productivité de culture par le biais d'une meilleure humidité Meilleur habitat pour la faune	2000-2003
Objectif c: Promouvoir la prise de conscience et la compréhension du rôle éventuel de la reforestation et de la gestion des forêts pour la séquestration du carbone				
Établir la prise de conscience nécessaire à la détermination des meilleures pratiques de gestion des forêts en relation avec les puits	Travailler avec les propriétaires de terrains privés (en particulier ceux qui ont des activités agricoles) pour faire en sorte qu'ils possèdent suffisamment de connaissances, tant sur le plan de l'afforestation que de l'agriculture, pour prendre des décisions éclairées sur les programmes à adopter. Ce type de programme serait établi en partenariat avec les personnes du secteur qui ont l'expérience adéquate	Alberta	Augmentation des connaissances	2000-2002
Objectif d: Accroître la compréhension des causes et des endroits de déforestation, élaborer un mécanisme de production de rapports et des mesures d'atténuation – Voir les mesures sous le thème: Investir dans les connaissances/Bâtir la fondation				
Objectif e: Augmenter la capacité de recherche et l'infrastructure d'évaluation – Voir les mesures sous le thème: Investir dans les connaissances/Bâtir la fondation				

e) Industrie

L'économie du Canada est sans conteste la plus ouverte de tous les pays du G-7. Le commerce de biens et de services englobe environ 75 pourcent du PIB. Environ 40 pourcent de nos biens et services sont exportés, ce qui constitue plus de trois fois le taux des États-Unis et environ deux fois et demie la moyenne du G-7. En effet, les exportations du Canada ont augmenté de 8,3 pourcent par année depuis 1990, et d'environ 20 pourcent dans la seule année passée.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Une économie orientée vers l'extérieur comme celle du Canada doit être sensible aux demandes du marché et aux mesures prises par ses compétiteurs, y compris celles des pays développés et des pays en voie de développement. Cette situation s'avère particulièrement fondée dans le cas des biens à base de ressources naturelles, lesquels comptent pour environ 40 pourcent des exportations du Canada et contribuent de façon substantielle à la richesse et à l'emploi des Canadiens, particulièrement dans le Canada rural. La production de ces biens nécessite cependant une quantité importante d'énergie. À moins d'une forte baisse de la demande internationale pour ces biens (scénario qui n'est pas envisagé), l'orientation du Canada envers l'exportation signifie qu'il sera difficile de maintenir et d'accroître notre mode de vie tout en réduisant le niveau absolu d'émissions de GES dans ces secteurs.

L'industrie compte actuellement pour environ 33 pourcent des émissions de GES du Canada. Ces émissions ont augmenté d'environ 12 pourcent entre 1990 et 1998, alors que la production a augmenté d'environ 13 pourcent. Il y a cependant une variation considérable dans la performance des GES. L'intensité des émissions a diminué dans presque tous les secteurs. Les émissions du secteur manufacturier sont demeurées stables depuis 1980 alors que la production a augmenté de plus de 50 pourcent. À l'opposé, malgré les améliorations d'émissions associées aux activités en amont du pétrole et du gaz et de transport, celles-ci ont augmenté de façon importante, alimentées en grande partie par une forte augmentation des exportations de gaz naturel. On s'attend à ce que les émissions du secteur de l'industrie augmentent considérablement au cours de la prochaine décennie, en raison des nouveaux investissements effectués dans les sables pétrolifères qui entreront en production.

Dans la plupart des industries, les coûts énergétiques équivalent à moins de 2 ou 3 pourcent des coûts totaux. Certains secteurs, comme l'agriculture et l'agro-alimentaire, sont de plus en plus engagés dans la production à valeur ajoutée, avec les augmentations de l'utilisation énergétique qui y sont associées. En conséquence, les investissements effectués en vue d'améliorer l'efficacité énergétique sont souvent inclus dans de plus larges décisions d'investissement pour augmenter ou modifier la capacité de production. Dans les industries qui utilisent l'énergie de façon plus intensive, comme les pâtes et papier, l'affinage de l'acier ou le raffinage du pétrole, les économies d'énergie représentent beaucoup plus dans le processus décisionnel. Certains secteurs font face à des défis particuliers. Dans les secteurs des minier et métallurgique, d'importants gains aux plans de l'efficacité énergétique et des émissions de GES ont déjà été réalisés. Les nouvelles mesures volontaires visant à augmenter les taux de recyclage et l'utilisation de matières produisant moins de GES fourniront de plus amples occasions de réduire ces émissions. Dans le secteur en amont du pétrole et gaz, on prévoit une croissance rapide de la production et des exportations, ce qui nécessitera de porter une attention particulière aux occasions de réduction des émissions. Des mesures supplémentaires de la Phase Un sont proposées pour ces secteurs et sont abordées séparément dans les sous-sections suivantes: E) i Minéraux et métaux et E) ii Pétrole et gaz.

Un fait particulièrement notable est que les nouveaux investissements dans l'économie d'énergie qui ont été faits au cours de la dernière décennie l'ont été pendant une période de déclin des prix réels de l'énergie. Lorsque les chocs des prix du pétrole ont accru la sensibilisation aux options

Premier plan national d'activités du Canada sur le

d'économie d'énergie, les programmes comme celui de l'industrie canadienne pour l'économie d'énergie (PICEE) du ministère des Ressources naturelles du Canada ont retenu ce message. De plus, la discipline imposée par la mondialisation du commerce a aussi consolidé la préoccupation de l'industrie face à la réduction des coûts de production, y compris les coûts de l'énergie. Il est aussi important de se rendre compte que les décisions d'investissement dans de nouvelles immobilisations sont prises dans une perspective à long terme qui s'étend bien au-delà de la durée de vie utile de l'équipement. En conséquence, des investissements récents dans des immobilisations pourraient ne pas être améliorés durant la période relativement courte visée par le Protocole de Kyoto.

Un objectif primordial pour le secteur industriel consiste à maintenir ou à améliorer la position concurrentielle du Canada et son attrait en tant que lieu d'investissement. À titre de pays commerçant, une grande partie de la richesse du Canada est bâtie sur la production et l'exportation de ressources et de biens à haute intensité d'énergie. L'industrie fait face à des pressions croissantes de la part des concurrents et recherche donc la parité avec ces derniers ainsi que l'accès sans entraves aux marchés traditionnels / en développement et aux mécanismes de marchés. Les objectifs et les mesures d'appui qui suivent visent à augmenter les efforts volontaires existants de la part de l'industrie et à encourager l'innovation et les solutions axées sur le marché. Ils mettent principalement l'accent sur l'obtention de solutions mutuellement gagnantes à court terme, tout en établissant les étapes pour des mesures subséquentes. Les mesures de la Phase Un qui sont proposées aident à supprimer certains des obstacles rencontrés par les entreprises lors de la mise en application d'initiatives d'efficacité énergétique et de réduction des GES.

Objectifs et mesures d'appui

a) **Accroître la sensibilisation à l'égard du changement climatique et déterminer des moyens efficaces en vue d'améliorer la performance des entreprises aux plans de la compétitivité et de la réduction des GES**

b) **Encourager les investissements dans des procédés et des technologies plus efficaces au niveau énergétique (sans ou à faibles émissions de GES)** et reconnaître les disparités régionales, éliminer les obstacles légaux et promouvoir l'usage de la cogénération, le remplacement des hydrocarbures et la substitution de carburant et les carburants de remplacement

c) **Promouvoir d'autres programmes volontaires de réduction des émissions de GES** par un cadre de travail qui encourage la participation de l'industrie dans l'établissement d'objectifs, qui reconnaît publiquement les efforts, et qui facilite la disponibilité de capital pour les investissements dans l'efficacité pour réduire les émissions de GES

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Résultats attendus

Pour le Premier plan national d'activités, les mesures qui sont approuvées ou à l'étude commenceront à générer des réductions d'émissions de GES, procureront une efficacité énergétique accrue et des coavantages environnementaux, et accroîtront la connaissance à l'intérieur des sous-secteurs industriels suivants:

- Transformation agro-alimentaire;
- Produits chimiques;
- Produits forestiers;
- Raffinage du pétrole;
- Petites et moyennes entreprises; et
- Autres activités manufacturières.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif a: Accroître la sensibilisation à l'égard du changement climatique et déterminer des moyens efficaces pour améliorer la performance au plan de la compétitivité et de la réduction des gaz à effet de serre				
Intégration du changement climatique dans les évaluations environnementales	Assurer l'intégration des considérations sur le changement climatique pendant le processus d'évaluation environnemental pour tous les projets nouveaux	Conjointe Public / Privé Territoires du Nord-Ouest	GES et autres émissions affectées Autres impacts environnementaux	2000-2001
Projet-pilote de réduction énergétique et des émissions de GES	Projets-pilotes sur la vérification énergétique; économies de coûts énergétiques et réduction des émissions de GES Élaborer et réaliser de 18 à 20 projets pilotes	Fédéral / Alberta / Association des transformateurs alimentaires de l'Alberta	Sensibilisation accrue aux pratiques de gestion de la réduction des GES Réduction des émissions de GES et des coûts de l'énergie	2000-2003
Objectif b: Encourager les investissements dans des procédés et des technologies plus efficaces au niveau énergétique (sans ou à faibles émissions de GES)				
Encourager l'utilisation du gaz naturel en Nouvelle-Écosse	Maintenir un cadre de travail légal qui encourage l'utilisation du gaz naturel et qui assure que l'industrie sache où les infrastructures appropriées sont déjà en place (se référer à la section sur le pétrole et le gaz)	Nouvelle-Écosse	Réduction des émissions de GES	2001-2004

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Contrôle des HFC et des PFC	Modifications au règlement albertain sur les substances amincissant la couche d'ozone en vue de contrôler les maladies causées par les rejets de HFC, de PFC et de HCFC	Alberta	Pratiques sûres de manutention des substances amincissant la couche d'ozone Réduction des émissions de GES	2001-2002 2002-2003
Objectif c: Promouvoir d'autres programmes volontaires de réduction des émissions de GES				
Appuyer l'engagement des petites et moyennes entreprises (PME)	Engager les PME à agir face au changement climatique en Alberta 15 000 $ (gouvernement de l'Alberta) 174 000 $ (Total)	Institut Pembina Alberta	Meilleure efficacité énergétique Meilleure compétitivité des entreprises albertaines	2000-2001 2001-2002
Ententes types de volontariat (engagements)	Ententes types de volontariat pour la réduction des émissions ainsi que les objectifs qui y sont rattachés	Fédéral / Provincial / Territorial / Industrie		En cours

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif a): Accroître la sensibilisation à l'égard du changement climatique et déterminer des moyens efficaces pour améliorer la performance au plan de la compétitivité et de la réduction des GES				
Recherche sur le changement climatique et les GES pour les transformateurs	Permettre aux transformateurs agro-alimentaires de l'Alberta de tirer profit du crédit pour la prise de mesures hâtives et l'échange des crédits d'émissions. Établir les capacités et procédures internes de l'Association des transformateurs alimentaires de l'Alberta pour la vérification des échanges, l'enregistrement et les échanges	Alberta / Fédéral / Universités / Oorganismes de recherche appliquée / *Alberta Environmentally Sustainable Agriculture Council (AESA)* / industrie	Réduire les émissions de GES chez les transformateurs	2001-2003
Pratiques de transformation agro-alimentaire	Gérer l'utilisation d'énergie et investir dans l'amélioration de l'efficacité Permettre aux transformateurs agro-alimentaires de l'Alberta de réaliser d'importantes économies de leurs coûts énergétiques et de réduire les émissions de GES	Alberta / Fédéral / Industrie / Association des industries de transformation alimentaire de l'Alberta / Climate Change Central	Projets-pilotes de vérification énergétique pour 18 à 40 entreprises Réduction des coûts énergétiques et des émissions de GES Sensibilisation accrue à la compétitivité	2000-2003

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Lignes directrices d'atténuation des GES selon le processus d'évaluation de l'environnement de la Colombie-Britannique	Démarrer un processus de consultation pour examiner la possibilité d'établir des lignes directrices relatives aux plans d'atténuation des GES pour les projets examinés en vertu du processus d'évaluation environnementale de la province	Colombie-Britannique	Les considérations des GES intégrées dans le processus existant d'évaluation de l'environnement	
Lignes directrices pour les GES concernant la planification de la prévention de la pollution (P2)	Incorporer les considérations du changement climatique directement dans l'initiative de gestion de l'environnement de la province. Développer les lignes directrices pour l'atténuation des GES qui doivent être incluses dans les lignes directrices provinciales de la planification de la prévention de la pollution	Colombie-Britannique	Les objectifs de gestion des GES incorporées dans la planification provinciale de la prévention de la pollution	
Elaborer de l'information de base	Renforcer l'information de base	Provincial / Fédéral Terre-Neuve	Compréhension approfondie des secteurs préoccupants de la province	À être élaboré
Appuyer le captage et le stockage du CO_2 par le biais de la récupération assistée du pétrole	Valider les coûts et identifier puis aborder les obstacles réglementaires qui empêchent le captage et le stockage du CO_2	Fédéral	Réduction des émissions de GES	2000-2004 2000-2005
Augmenter le captage et l'utilisation du méthane	Dans les usines de transformation agro-alimentaire	Île-du-Prince-Edouard / Privé	CH_4	2002-2003
Programme incitatif d'intendance environnementale	Reconnaître les producteurs / transformateurs pour les bienfaits de l'intendance alimentaire et environnementale pour la société, y compris l'atténuation des GES	Alberta		
Éducation du public	Éduquer les entreprises et le public sur le changement climatique	Terre-Neuve / Municipalités / Associations industrielles	Sensibilisation accrue et adhésion des PME aux initiatives de réduction des GES	À être élaboré
Appui de la recherche et son prolongement aux transformateurs de l'Alberta	Veiller à ce que les politiques facilitent la recherche qui donnera aux transformateurs les outils dont ils ont besoin pour mettre en œuvre des technologies économiques pour réduire les émissions de GES	Alberta		2000-2004

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif b: Encourager les investissements dans des procédés et des technologies plus efficaces au niveau énergétique (sans ou à faibles émissions de GES)				
Gaz naturel	On introduit le gaz naturel au Nouveau-Brunswick et il remplacera progressivement le pétrole et le charbon Le but poursuivi par le Nouveau-Brunswick est d'offrir l'accès au gaz naturel à travers toute la province par le biais du développement de pipelines latéraux et de l'expansion des systèmes de distribution	Nouveau-Brunswick	Réduction des émissions de GES	2000 +
Amélioration du Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables (Penser)	Supporter l'industrie, le développement d'infrastructures, la mise en marché (se référer à la section sur le pétrole et le gaz)	Fédéral	Réduction des émissions de GES	2001-2005
Programme d'énergie renouvelable	Fournir un soutien technique et politique aux petits projets et donner un appui financier aux projets-pilotes d'énergies renouvelables et de démonstration	Colombie-Britannique	Réduction des émissions de GES	À être élaboré
Soutenir les initiatives de réduction de la part des entreprises	Soutenir les petites et moyennes entreprises pour la réduction de GES	Provincial / Fédéral / Privé	Réduction des émissions de GES	À être élaboré
Soutien à la recherche	Soutien à la recherche, au développement et à la démonstration de technologies à productivité améliorée et à faibles émissions	Provincial / Fédéral Terre-Neuve	Utilisation commerciale éventuelle et vente de technologie canadienne visant la réduction des GES et fournissant des retombées sur l'économie et l'environnement	À être élaboré
Objectif c: Promouvoir d'autres programmes volontaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre				
Analyse des politiques de l'Alberta pour l'industrie de la transformation	Étendre l'analyse des politiques pour aider la recherche et l'extension de l'atténuation des GES dans le secteur à valeur ajoutée de l'industrie de la transformation (une initiative similaire pour les producteurs agricoles)	Alberta / Association des industries de transformation alimentaire de l'Alberta / *Alberta Environmentally Sustainable Agriculture Council (AESA)*	Fournir du soutien pour accroître l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de GES	2000-2003

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Éducation et sensibilisation	Éducation et sensibilisation pour l'industrie de transformation alimentaire de l'Alberta Augmenter la sensibilisation et faire comprendre comment l'adoption immédiate de pratiques de gestion pour la réduction des GES peut faire économiser plus tard	Alberta/ Fédéral/ Industrie / *Alberta Environmentally Sustainable Agriculture Council (AESA)*	Sensibilisation accrue	2000-2003
	Encourager les initiatives de changement d'approvisionnement (par ex. l'achat de produits conviviaux pour les GES) par l'entremise des programmes et des services existants (par ex., le "Success Work online service)	Provincial / Fédéral / Privé Terre-Neuve	Réduire les émissions de GES	À élaborer
Efficacité énergétique – vérifications et mesures incitatives (PEEIC, etc.)	Le programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC) – Au niveau des secteurs, programme de sensibilisation et de defense de l'efficacité énergétique au niveau industriel qui fait la promotion de l'établissement, de la mise en application, du pistage et du rapport des objectifs d'améliorations de l'efficacité énergétique dans les secteurs/sous-secteurs	Fédéral		2000-2001
	Soutien du PEEIC - les innovateurs énergétiques de l'Alberta travaillent avec les partenaires fédéraux et les associations industrielles pour soutenir le PEEIC et les programmes des innovateurs énergétiques en Alberta	Alberta	Efficacité énergétique / réduction des GES	
	L'efficacité énergétique industrielle – vérifications et mesures incitatives – Développer un programme de sensibilisation et un mécanisme pratique de financement / assurance pour faciliter des améliorations de l'efficacité énergétique à faible coût dans le secteur industriel, probablement avec un centre d'intérêt sur le secteur des pâtes et papiers. Les initiatives considérées comprennent les projets-pilotes avec l'industrie, la facilitation pour l'établissement de contrats reliés à la performance énergétique et les mesures incitatives par le biais de réglementation / tarifs existants	Public / Privé Colombie-Britannique	Améliorations industrielles de l'efficacité énergétique	

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Opération et expansion du chauffage du district de Charlottetown		Privé Île-du-Prince-Edouard	CO_2	2000 –2002

e) i Minéraux et métaux

Au Canada, il y a plus de 350 000 personnes qui travaillent dans le secteur des minéraux et des métaux. Ce secteur, qui produit des métaux précieux et de base, (principalement fer et acier bruts, aluminium, magnésium, produits secondaires de métal, chaux, ciment et béton), procure les matières premières pour tous les secteurs de l'économie du Canada et approvisionne d'importants marchés à l'exportation. Les quelques 1 900 installations de ce secteur contribuent pour environ 27 milliards $, ou 4,3 pourcent, du PIB total du Canada. Les émissions directes totales de GES étaient de 56 mégatonnes de CO_2 équivalent en 1990, soit le tiers de toutes les émissions industrielles de GES et 9 pourcent du total des émissions canadiennes.

Pour demeurer compétitif sur le marché en terme de coût, le secteur a constamment investi dans de nouvelles technologies pour accroître son efficacité énergétique de même que sa performance globale au plan environnemental. En dépit d'une production accrue de manière importante durant les années 90, les estimations préliminaires pour 2000 démontrent que le secteur n'a augmenté ses émissions de GES que de 0,7 mégatonnes de CO_2 équivalent, soit environ 2 pourcent des émissions de 1990. Selon un scénario d'exploitation normale impliquant une augmentation des niveaux de production et les engagements actuels de l'industrie, les émissions directes totales de GES devraient atteindre 58 mégatonnes en 2010, soit seulement 3 pourcent de plus que les niveaux de 1990. Les analyses effectuées à ce jour pour le processus national sur le changement climatique indiquent, qu'avec un appui modeste des gouvernements, le secteur en général pourrait réduire les émissions de 2010 de près de 55 mégatonnes.

Objectifs et mesures d'appui

a) **Tirer profit des antécédents et des engagements futurs positifs pris par le secteur**. En prenant des mesures relativement modestes, le secteur peut continuer à faire d'importants pas en vue de réduire ses émissions de GES

b) **Encourager les approches indirectes en vue de réduire les émissions de GES** (par ex. en augmentant le recyclage de l'acier, de l'aluminium et du magnésium et l'utilisation du béton pour la construction des routes.)

Résultats attendus

Pour le Premier plan national d'activités, les mesures qui sont approuvées ou à l'étude dans le secteur des minéraux et des métaux généreront des réductions d'émissions de GES et procureront des coavantages environnementaux.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif a : Tirer profit des antécédents et des engagements futurs positifs pris par le secteur				
Objectif b: Encourager les approches indirectes pour réduire les émissions de GES				

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Tirer profit des antécédents et des engagements futurs positifs pris par le secteur				
Études pour le potentiel de réduction des GES et suivi dans le secteur des MM	Inclut le développement de concept administratif / d'infrastructure	Fédéral		Travailler avec l'industrie pour définir
Objectif b: Encourager les approches indirectes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre				
Promouvoir le recyclage amélioré	Développement de technologie améliorée de recyclage (acier, aluminium, Mg) Certaines améliorations de comportement immédiatement, certaines technologies plus tard	Fédéral	Réduction des émissions de GES	2001
Matériaux supplémentaires fait de ciment	Accroître l'utilisation de matériaux supplémentaires fait de ciment par le milieu de la construction et par les industries de béton	Fédéral	Réduction des émissions de GES	2001
Utilisation accrue de ciment pour la construction des routes	Programme d'information seulement. Financement remboursable requis pour compenser les coûts initiaux du béton	Fédéral	Réduction des émissions de GES	2001

e) ii Pétrole et gaz

Le secteur pétrolier et gazier en amont au Canada est une industrie de 26 milliards de dollars qui compte pour 23 pourcent des émissions de GES générées par les activités comme la production, le transport, le traitement et la distribution. De 1990 à 1998, la production de pétrole brut du Canada a augmenté de 25 pourcent. On s'attend à une augmentation supplémentaire de 25 pourcent entre 1998 et 2010. Entre 1990 et 1998, la production canadienne de gaz naturel a augmenté de 66 pourcent. Des capacités accrues ont contribué à réduire les émissions globales en déplaçant plus de sources d'énergie à forte intensité d'émissions aux États-Unis. On s'attend à une augmentation additionnelle de 45 pourcent entre 1998 et 2010. En raison des prévisions d'augmentation de la production, les émissions totales de GES générées par le pétrole et de gaz en amont devraient augmenter, malgré une diminution de l'intensité moyenne des émissions obtenue grâce à l'amélioration de la technologie de production des entreprises (par ex. entre 1990 et 1998, l'intensité énergétique s'est améliorée de 24 pourcent dans le secteur des sables bitumineux).

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Le secteur pétrolier et gazier d'amont constitue l'une des pierres angulaires deMVR inc. Des entreprises de ce secteur sont les membres fondateurs de cette initiative volontaire au niveau des entreprises et ont rapporté un grand nombre de réalisations mutuellement gagnantes aux plans de l'amélioration de l'efficacité énergétique et des réductions d'émissions. Les mesures proposées dans le Premier plan national d'activités misent sur ces réalisations. Des mesures propres au secteur sont conçues pour contrer les émissions non reliées à l'énergie, comme les émissions fugitives, ainsi que le captage et le stockage du CO_2 (par ex. par la récupération assistée du pétrole).

Objectifs et mesures d'appui

a) **Élargir la collaboration gouvernement/secteur privé sur le plan de la recherche, de la démonstration et de la commercialisation de la gestion du bioxyde de carbone (captage et stockage)**

b) **Par une amélioration continue de la technologie et des opérations, continuer de réduire l'intensité des émissions et dépasser les points de repère des compétiteurs en ce qui a trait à l'intensité des émissions**

c) **Élargir les réductions volontaires et les compensations par des codes de pratiques exemplaires et la participation aux programmes du gouvernement et du secteur privé**

Résultats attendus

Pour le Premier plan national d'activités, les principaux résultats escomptés portent sur l'élaboration d'une stratégie canadienne de gestion du carbone. D'autres mesures approuvées ou à l'étude pour le secteur pétrolier et gazier en amont amélioreront l'intensité des émissions de GES, ce qui se traduira par des réductions directes et par le développement de technologies de captage et de stockage du dioxyde de carbone.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Élargir la collaboration gouvernement/secteur privé sur le plan de la recherche, de la démonstration et de la commercialisation de la gestion du dioxyde de carbone (captage et stockage)				
Objectif b: Par une amélioration continue de la technologie et des opérations, continuer de réduire l'intensité des émissions et dépasser les points de repère des compétiteurs en ce qui a trait à l'intensité des émissions				
Gestion de l'efficacité énergétique, vérifications et mesures incitatives (PEEIC, etc.)	Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC) – Encourage les associations commerciales à participer au PEEIC et aux engagements publics de réduction des GES	Fédéral / Provincial / Territorial	Réduction des émissions de GES	Continue

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Fonds environnemental de la Commission du pétrole et du gaz	Explorer la faisabilité quant à l'élimination des émissions (dioxyde de soufre et GES) des torches et des émissions fugitives par le biais du développement de meilleures pratiques de gestion et du développement de nouvelles technologies	Colombie-Britannique	Réduction des GES directs et d'autres émissions	2001-2002
Réduction des torches et de la ventilation dans le secteur du pétrole et du gaz	Le conseil d'administration de la *Clean Air Strategic Alliance* (CASA) a approuvé la tenue d'une séance multilatérale de travail pour étudier les pratiques des torches	La CASA doit faire ses recommandations à l'Alberta pour la mise en oeuvre	Amélioration de la gestion des torches, réductions des volumes de gaz en solution relâchés dans l'atmosphère	Commentaires soumis au gouvernement en 2001
Énergies renouvelables	Promouvoir le Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables (Penser) dans le secteur du pétrole et du gaz en amont	Fédéral	Réduction des émissions de CO_2	2000–2004
	Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables (Penser) – Plus d'incitatifs commerciaux proactifs pour les projets d'énergies renouvelables du secteur. Appui à l'industrie, développement d'infrastructure, mise en marché (en référence à la section générale sur l'industrie)	Fédéral / PEEIC / Association canadienne des producteurs de pétrole / *Petroleum Technology Alliance*	Réduction des émissions de CO_2	2000-2004
Objectif c: Élargir les réductions volontaires et les compensations par des codes de pratiques exemplaires et la participation aux programmes du gouvernement et du secteur privé				
Maintenir un cadre de réglementation pour encourager l'utilisation du gaz naturel	Encourager l'utilisation du gaz naturel en Nouvelle-Écosse (en référence à la section générale sur l'industrie)	Nouvelle-Écosse	Réduction de GES	

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a: Élargir la collaboration du gouvernement/secteur privé sur le plan de la recherche, de la démonstration et de la commercialisation de la gestion du dioxyde de carbone (captage et stockage)				
Comprendre le captage du CO_2 par la récupération assistée du pétrole (RAP)	Acquérir une compréhension accrue des possibilités d'appliquer les technologies au stockage du CO_2; examiner les obstacles réglementaires et fiscaux	Fédéral / Alberta / Saskatchewan		2000-2001

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Développer, appuyer et faire preuve de leadership en ce qui a trait au captage et au stockage optimal du CO_2	Soutenir l'utilisation élargie du captage et du stockage du CO_2 au Canada en commençant par la récupération assistée du pétrole avec du CO_2	Fédéral		
Faire progresser les technologies de captage et de stockage du CO_2	Appuyer le déploiement des technologies actuelles de stockage du CO_2 – Fournir des occasions d'investissement favorables au secteur privé pour qu'il adopte des pratiques qui respectent le climat (redevances réduites / exemptions de taxe de vente)	Conjointe Saskatchewan / Fédéral / autres provinces / Privé	Émissions de dioxyde de carbone réduites Augmentation des emplois Investissements accrus Production de pétrole accrue	2001-2003
Objectif b: Par une amélioration continue de la technologie et des opérations, continuer de réduire l'intensité des émissions et dépasser les points de repère des compétiteurs en ce qui a trait à l'intensité des émissions				
Initiative des innovateurs en matière d'énergie et PEEIC (Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne)	Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC) – Encourager les associations commerciales à participer au PEEIC et aux engagements publics de réduction des émissions de GES: Secteur du pétrole et du gaz en amont se joint à une initiative des innovateurs industrielles ; Amélioration des éléments favorisant les mesures volontaires	Fédéral	Information / Conseils / Étalonnage	2000–2004
	Recrutement des entreprises du secteur pour les innovateurs industriels en matière d'énergie – Cibler les obstacles non-financiers qui entravent l'efficacité énergétique; accroissement de la sensibilisation; vérifications de l'efficacité énergétique; projet-pilote sur le processus d'approvisionnement en matière de changement climatique	Fédéral / Provincial / Territorial / Industriel		
	Étendre la portée du Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne pour rejoindre le secteur du pétrole et du gaz en amont; accroître les éléments favorisant les mesures volontaires	Fédéral	Information / Conseils / Étalonnage	2000–2004

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif c: Élargir les réductions volontaires et les compensations par des codes de pratiques exemplaires et la participation aux programmes du gouvernement et du secteur privé				
Stimuler l'efficacité énergétique et la diminution des émissions fugitives de GES	Examiner les outils et instruments réglementaire et fiscaux	Fédéral peut-être autres provinces qui produisent du pétrole		

f) Municipalités

Les municipalités se trouvant tant en zone urbaine que rurale émettent directement environ 7 pourcent des gaz à effet de serre (GES) du Canada par le biais de leurs propres activités (par ex. la gestion des déchets, les sites d'enfouissement, les édifices et les services publics, l'éclairage des rues et les parcs de véhicules). Elles exercent aussi une influence sur plus de la moitié des émissions canadiennes en raison des rôles qu'elles jouent dans la collectivité. Au cours des dix dernières années, elles ont démontré qu'elles sont des agents efficaces de prestation directe et indirecte de programmes visant à réduire les émissions de GES et d'adaptation au changement climatique, en particulier avec d'autres paliers de gouvernement. En outre, les réseaux et les associations provinciaux, territoriaux, nationaux et internationaux facilitent le partage de l'information municipale, l'acquisition des connaissances et le partage des pratiques exemplaires.

Le secteur municipal vise à atteindre, à équiper les municipalités et à leur enseigner afin d'établir un partenariat avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour aborder les occasions qui se présentent dans leurs propres activités et communautés. La stratégie du secteur consistera à contribuer à l'engagement et à l'équipement des collectivités tant rurales qu'urbaines.

Les municipalités sont des endroits qui peuvent effectuer d'importantes réductions d'émissions de GES tout en offrant de nombreux avantages à l'échelle locale (par ex. aux plans de la salubrité de l'air et de la création d'emplois) pour les Canadiens. Les efforts déployés pour soutenir l'action municipale entraîneront une réduction des émissions de GES à court terme et paveront la voie à d'autres mesures. Un certain nombre de mesures qui toucheront aux municipalités, sont comprises dans d'autres secteurs (par ex. le transport et les édifices).

Objectifs et mesures d'appui

a) **Établir la capacité pour les gouvernements municipaux et les communautés d'aborder le changement climatique et de prendre des mesures d'atténuation et d'adaptation**

b) **Réduire les émissions de GES produites dans les activités municipales**

c) **Engager les communautés et les gouvernements municipaux à adopter une stratégie visant à améliorer la sensibilisation et la compréhension, de même qu'à les encourager à prendre les mesures qui s'imposent**

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Résultats attendus

Une augmentation substantielle du nombre de municipalités/communautés qui sont engagées à réduire les émissions de GES dans leurs propres activités et au sein de leur collectivité; et une participation considérablement accrue des municipalités et des communautés en matière d'engagement et de sensibilisation.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif a: Accroître la capacité des gouvernements municipaux et des communautés à faire face au changement climatique				
Fonds d'action sur le changement climatique FACC-ESP (Éducation et sensibilisation du public)	Des ressources sont fournies pour les projets à financement partagé, certaines sont dirigées vers les municipalités Aider les municipalités à assurer la prestation du programme, ainsi que les organismes nationaux et régionaux qui appuient les gouvernements municipaux (Lié avec la section «Accroître la sensibilisation et la compréhension»)	Fédéral		2000-2002
Objectif b: Réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par les opérations municipales				
RNCan/Fédération canadienne des municipalités (FCM) Programme de modernisation des édifices municipaux	Programme visant à faire progresser l'adoption de l'efficacité énergétique dans le secteur municipal Plan stratégique pour la mise en application: Mise en marché, recrutement, vérifications de situation, etc. Cours, outils et formation pour que les fonctionnaires municipaux planifient des occasions et agissent sur elles. 1,5 millions $ fournis dans le budget fédéral en 1998	Fédération des municipalités canadiennes Fédéral	Plan stratégique pour la mise en œuvre, mise en marche, recrutement	Les résultats de 2000-2001 peuvent être utilisés au cours de cet exercice et par la suite

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Investissement et financement des infrastructures (FHMV/FIMV, etc.)	Le Fonds d'habilitation municipal vert et le Fonds d'investissement municipal vert (FHMV/FIMV) – Projets d'efficacité énergétique pour les services publics qui appartiennent et qui sont offerts au niveau municipal. Permettre des projets en gestion des déchets, de système de transport et de technologies d'énergie renouvelable. Le FHMV paie 50 pourcent des études de faisabilité; le FIMV offre des prêts qui valent jusqu'à 25 pourcent des projets en immobilisations. 25 millions $ du budget fédéral de 2000	Fédération des municipalités canadiennes Fédéral	Réductions de GES	Programme mis en oeuvre En cours
	Le programme de nouvelles infrastructures nationales Financement tripartite des projets (1/3, 1/3, 1/3) pour différents projets de réduction des GES; d'emblée une grande concentration sur les projets reliés à l'eau et aux eaux usées 100 millions $ prévus dans le budget fédéral de 2000	Intergouvernementale Fédéral		2000-2002
Programme de conservation de l'énergie	Fournir de l'aide au financement pour effectuer des rénovations en vue d'économiser de l'énergie	Territoires du Nord-Ouest	GES et autres émissions touchées Autres répercussions sociales et sur l'environnement	2000-2003
Stratégie de gestion des déchets solides	La Stratégie vise à dévier 50 pourcent de tous les déchets et 100 pourcent des matières organiques	Nouvelle-Écosse	Réduire les émissions de GES, particuliérement en CH_4	
Utilisation du méthane dans les sites d'enfouissement	Le méthane du site d'enfouissement Clover Bar d'Edmonton est récupéré et utilisé pour produire de l'électricité à la centrale voisine d'EPCOR	EPCOR / Ville d'Edmonton	Réduire les émissions de GES	En cours

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif c: Engager les communautés et les gouvernements municipaux à adopter une stratégie visant à améliorer la sensibilisation et la compréhension, de même qu'à les encourager à prendre les mesures qui s'imposent				
Expansion des services publics de gaz naturel aux établissements des métis de l'Alberta	Appuyer le développement des infrastructures de gaz naturel dans trois communautés Métis qui jusqu'à maintenant étaient privés de service public de gaz 3 millions $ (gouvernement de l'Alberta)	Alberta	Amélioration de l'accès au système de distribution de gaz naturel pour les communautés éloignées de l'Alberta Réduction de l'utilisation de combustibles de chauffage contenant plus de carbone	2000-2002

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif a: Établir la capacité des communautés et des gouvernements municipaux à faire face au changement climatique				
Etablissement de la sensibilisation avec les municipalités	Séances de sensibilisation aux mesures municipales qui pourraient être tenues par le biais d'un Partenariat de formation existant	Terre-Neuve	Accroître la sensibilisation	Première année
Établissement des capacités pour les municipalités de l'Alberta	Collaborer avec les associations municipales et les municipalités de l'Alberta, les principaux ministères provinciaux et la Fédération des municipalités canadiennes pour engager les dirigeants municipaux de l'Alberta à établir des capacités municipales pour réduire les émissions de GES	Alberta	Accroître la sensibilisation	
Objectif b: Réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par les opérations municipales				
Initiatives de gestion des déchets solides	Effectuer des études et examiner des options pour remplacer les sites et les incinérateurs existants qui sont nuisibles pour l'environnement	Terre-Neuve	Réduire les émissions de GES	An 1 à An 3

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Gestion des gaz des sites d'enfouissement et stratégies connexes	Mise à jour de la réglementation et des critères pour les sites d'enfouissement, y compris les exigences pour la collecte et la gestion des gaz des sites d'enfouissement. Appuyer le développement des propositions des gouvernements locaux pour l'utilisation des gaz des sites d'enfouissement	Colombie-Britannique / gouvernements régionaux / locaux	Réduire les émissions de GES	
Vérifications énergétiques pour les édifices municipaux	Établir la capacité d'aider les municipalités albertaines à réduire les émissions de GES produites par leurs activités	Alberta	Réduire les émissions de GES	
Objectif c: Engager les communautés et les gouvernements municipaux à respecter la stratégie visant à accroître la sensibilisation et leur compréhension, et à les encourager à prendre les mesures qui s'imposent				
Gestion de l'énergie communautaire	Coordonner les initiatives de gestion de l'énergie communautaire avec les organismes externes existants et les programmes des communautés vertes Fournir une aide financière à ces organismes pour procurer une extension des services et la mise en application de projets dans les municipalités et les résidences de toute la province. Cibler la planification de l'utilisation du territoire municipal et du transport, la conception résidentielle, l'efficacité énergétique des résidences, les choix de transport personnel et d'autres domaines	Colombie-Britannique / gouvernements régionaux / locaux	Réduction des émissions de GES	
Collaborer avec l'union des municipalités de la Nouvelle-Écosse pour accroître la participation au changement climatique	Encourager l'action municipale visant à réduire les émissions de GES à des endroits clés comme les édifices, les moyens de transport et à planifier l'utilisation des terres, ce qui comprend le financement des vérifications d'édifices, des prêts à faible taux d'intérêt pour une évaluation énergétique, des rénovations et d'autres activités liées au changement climatique	Nouvelle-Écosse	Réduction des émissions de GES Amélioration de la sensibilisation au changement climatique	
Appui des communautés nordiques et autochtones	Promouvoir l'efficacité énergétique et l'utilisation de l'énergie renouvelable; élaborer des stratégies d'adaptation	Fédéral / Territoires	Réduction des émissions de GES Atténuer les impacts du changement climatique	2001-2002

g) Transports

Les transports constituent un secteur important et diversifié comptant pour environ 25 pourcent des émissions de GES du Canada. Ce secteur comprend des sources d'émissions mobiles et englobe le transport urbain, interurbain et rural, ainsi qu'une variété de modes de transport et de systèmes régionaux. La croissance des transports a dépassé les gains annuels au plan de l' efficacité et des améliorations environnementales. Les émissions s'accroissent rapidement et on prévoit qu'elles dépasseront les niveaux de 1990 par plus d'un tiers en 2010. La croissance la plus importante est enregistrée dans les domaines de l'aviation, du camionnage et de l'utilisation hors-route.

Dans ce secteur, le changement climatique revêt aussi de l'importance en raison des impacts éventuels et des mesures d'adaptation qu'il peut imposer sur l'infrastructure du transport. Dans le nord du Canada, par exemple, le raccourcissement des périodes de gel des ponts de glace et les changements d'épaisseur du pergélisol nécessitent une adaptation quant au choix des routes et à la conception de construction.

La modernisation constante du système de transport afin d'assurer un déplacement efficace des personnes et des biens est essentielle à la compétitivité et au commerce du Canada ainsi qu'à la qualité de vie de ses habitants. Étant donné que les changements apportés aux politiques de transport ont des répercussions directes sur les Canadiens en tant que personnes et notamment sur leur comportement, il faut accroître le soutien et la sensibilisation du public. De plus, tout comme la question plus globale du changement climatique, chaque palier de gouvernement a juridiction sur différents aspects du système. Il est donc important de coordonner le tout. Par la même occasion, il faut faire preuve de souplesse pour faire face aux disparités régionales et à des défis urbains et ruraux particuliers.

Le transport urbain relie le secteur des municipalités à celui des transports. Bien qu'il soit abordé principalement à la rubrique portant sur les transports, il présente aussi des liens avec la planification, les communications et les mesures afférentes du secteur municipal. Il nécessite de plus une coordination avec certaines mesures relatives aux questions de qualité de l'air et à d'autres questions urbaines comme la congestion et la sécurité. Quant à elles, les communautés rurales ont moins d'options de transport.

Les technologies émergentes permettant d'améliorer les composantes du transport, telles que l'infrastructure, les véhicules, les carburants et le système, comme l'intégration intermodale, sont des composantes cruciales de toute stratégie en matière de transport. Toutefois, les changements technologiques ont des impacts à plus long terme. Les réductions à plus court terme seront largement occasionnées par des changements de comportement. L'approche globale doit donc tenir compte de ces changements, des modifications apportées à l'infrastructure et des progrès technologiques.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Objectifs et mesures d'appui

a) **Encourager le changement de comportement par** une sensibilisation accrue du public, la promotion de changements dans les habitudes de conduite, la réduction de l'utilisation de voitures dans les régions urbaines et le déploiement de meilleures pratiques volontaires au niveau commercial

b) **Accroître l'utilisation de systèmes de transport plus efficaces et intégrés afin de** réduire la congestion, d'améliorer le débit de la circulation, d'encourager le transport efficace des biens et d'améliorer l'utilisation du transport en commun

c) **Promouvoir une efficacité accrue des carburants et l'utilisation de carburants contenant moins de carbone** par des technologies améliorées aux plans de la construction des véhicules, de la qualité des carburants et du soutien apporté à la production et à la distribution de carburants de remplacement

d) **Améliorer la compréhension quant à la façon dont le changement climatique pourrait affecter les systèmes de transport au Canada** particulièrement dans le Nord, les régions côtières, la marine marchande et le transport maritime sur les Grands Lacs et sur le Saint-Laurent

Résultats attendus

Les mesures en cours ou proposées entraîneront des réductions directes des émissions de GES par:

- des agrandissements à l'infrastructure du transport en commun;
- l'élaboration de systèmes de transport intelligents;
- les répercussions de la fiscalité environnementale et autres initiatives fiscales;
- des études plus poussées sur les carburants, leur efficacité et la gestion de l'énergie à l'intérieur du secteur; et
- une sensibilisation accrue du public aux différentes possibilités de transport.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif a: Encourager le changement de comportement				
Croissance régionale et les stratégies de gestion de la demande de transport (GDT)	La province fournit un soutien technique aux gouvernements locaux et régionaux dans les principaux secteurs de croissance urbaine (Lower Mainland, Vallée de l'Okanagan et Grand Victoria) pour aider à accroître la croissance régionale et les stratégies de gestion de la demande de transport destinées à concevoir des modèles de	Colombie-Britannique	Changer les modèles d'établissement et les modes de transport	2000-2001

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
	quartiers d'habitation et des modes de transport qui réduisent à la fois l'utilisation de l'automobile et les distances à parcourir			
Accroître la sensibilisation aux options de transport et encourager le changement de comportement	Accroître la sensibilisation aux possibilités de transport et encourager le passage à des modes de transport émettant moins de GES 150 000 $	Conjointe Public / Privé Nouvelle-Écosse	Réduire les émissions de GES Sensibiliser les gens aux liens existant entre le changement climatique, le transport et l'utilisation de l'énergie	
Sur la Route du Transport Durable (SRTD)	Fournir un soutien pour les projets novateurs (y compris les démonstrations et la sensibilisation) pour promouvoir plus d'options de transport durable 1 million $ sur trois ans	Fédéral	Réduction des GES et autres polluants . Sensibilisation accrue du public	2000-2003
Objectif b: Accroître l'utilisation de moyens de transport plus efficaces et intégrés				
Amélioration du transport en commun	Calgary et Edmonton ont établi que le renouvellement du parc d'autobus et l'agrandissement du réseau de trains légers devaient faire partie des plans d'investissement consacré à leur infrastructure de transport. Le financement a été assuré par le biais de la nouvelle réglementation qui alloue une portion de la taxe provinciale sur le carburant aux villes d'Edmonton et de Calgary 420 500 $ a été budgété	Alberta / Municipal	Réduire les émissions de GES et autres polluants connexes	2001-2005
Expansion du Skytrain	La province a consenti à investir 1,167 milliard $ pour prolonger la ligne de transport rapide de Skytrain du Grand Vancouver, qui relie Vancouver à Coquitlam et New Westminster, et acheter 60 nouvelles unités SkyTrain, après entente avec Bombardier Inc. en juin 1998. La première phase doit s'achever en 2002 et la phase finale doit être complétée en 2000 ou une autre année 1,167 milliard $	Colombie-Britannique	Réduction des émissions de GES	2000-2001
Voies pour véhicule à haute occupation	Une dépense approximative de 21 millions $ est prévue pour	Colombie-Britannique /	Réduction des émissions de	2000-2001

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
(VHO) et voies pour autobus seulement	l'année fiscale 2000-01 pour des projets de voies réservées aux VHO afin d'encourager l'utilisation d'autobus, de covoiturage et d'autres véhicules à haute occupation dans le Mainland inférieur 21 millions $	gouvernements régionaux	GES	
Programme d'un réseau de pistes cyclables	La province investit 2 millions $ annuellement pour favoriser le développement d'infrastructures cyclables dans les communautés de Colombie-Britannique. Le financement des projets éligibles au Programme d'un réseau de pistes cyclables s'effectue sur une base de 50-50 avec les gouvernements locaux 2 millions $	Colombie-Britannique / gouvernements locaux	Réduction des émissions de GES	2000-2001
Systèmes intelligents de transport (SIT)	Les mesures de SIT comme la: gestion des incidents, les systèmes de commande des signaux et l'information aux voyageurs sont financés par la province Budget prévu: 4,38 millions $	Alberta / gouvernements municipaux	Émissions réduites de GES	
Programme d'infrastructure du Canada	Pour fournir du support aux projets d'infrastructures municipales, coûts partagés entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Le centre d'intérêt est l'infrastructure verte et les projets admissibles comprennent le transport comme le transport en commun et des autobus à carburant propre	Fédéral / Provincial / Municipal	Jusqu'à 2 milliards $ provenant du fédéral a être égalés par les gouvernements provinciaux et municipaux (total de plus de 6 milliards $)	2000-2005
Programme de consultation pour des lignes ferroviaires sur courte distance	Conseiller les groupes intéressés à établir des lignes ferroviaires sur courte distance comme alternative au camionnage pour le transport du grain	Saskatchewan	Réduction des coûts de transport du grain Réduction des émissions de GES Nombre accru de lignes ferroviaires sur courte distance	2000-2003
Soutien accru au transport ferroviaire de passagers	Un financement accru à VIA RAIL pour l'achat d'équipements plus efficaces, l'amélioration des rails et des systèmes, et l'expansion du service 400 millions $ sur 5 ans	Fédéral	Augmenter le transport intercité par rail Réduire les GES et autres polluants	2000-2005

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif c: Promouvoir une efficacité accrue des carburant et l'utilisation de carburants contenant moins de carbone				
Bicyclettes motorisées	La législation en question est apparue cette année pour encourager les gens à utiliser la bicyclette assistée d'un moteur comme alternative de transport. Ces bicyclettes sont équipées d'un ensemble accessoire de moteur pour utilisation dans les montées ou lorsque requis. Selon l'amendement apporté à la Loi sur les véhicules à moteur, les gens qui utilisent des bicyclettes assistées d'un moteur n'auront besoin d'aucun permis, enregistrement ou assurance	Colombie-Britannique	Émissions réduites de GES	2000-2001
Remplacement et entretien des parcs de véhicules	Promouvoir le remplacement et l'entretien, ainsi que d'autres questions opérationnelles	Terre-Neuve	Réduction des émissions de GES	En cours
Programme de partenariat de camionnage	Augmentation des poids et des longueurs de charge 500 000 $	Saskatchewan / Privé	Réduire l'utilisation d'énergie par tonne/km	Années de mise en oeuvre 2000-2003
Objectif d): Améliorer la compréhension quant à la façon dont le changement climatique pourrait affecter les systèmes de transport au Canada				

Mesures à l'étude (Approbations politique/budgétaire nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif a: Encourager le changement de comportement				
Collaboration pour la sensibilisation en matière de transport	Établir un comité de coordination à l'échelle de la province pour donner de la formation sur le changement climatique relié au transport et des initiatives de sensibilisation, et d'autres initiatives possibles de transport	Colombie-Britannique	Réduire les émissions de GES	
Projets-pilotes communautaires: stratégies et technologies de transport	Un nombre limité de projets-pilotes seront créés pour démontrer et évaluer une variété de stratégies et de technologies qui ont le potentiel de réduire les émissions du transport urbain	Fédéral / Provincial / Municipal	Réduire les émissions de GES	Année 1 (c.-à-d. 2001) Établir les critères pour les projets-pilotes Consulter les provinces et les municipalités Demander les propositions et la sélection des projets Années 2-4: Examen des projets et évaluation de la

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
				variété de mesures
Efficacité et technologies du fret	Le projet de volontariat et de démonstration de technologie supportera l'introduction de nouvelles technologies plus efficaces en carburant, de pratiques d'exploitation et augmenter l'efficacité du système de transport dans chaque secteur de fret. Les programmes incluront la sensibilisation, la technologie, la démonstration, la reconnaissance et la négociation possible d'ententes ou d'initiatives volontaires avec l'industrie du transport	Fédéral / Association de l'industrie du transport	Réduire les émissions de GES et d'autres polluants Améliorations technologiques et opérationnelles	2001-2005
Améliorer les télécommunications pour réduire les distances à parcourir	Améliorer la disponibilité des services de télécommunication pour réduire le besoin de voyager	Conjointe Public / Privé Nouvelle-Écosse	Réduire les émissions de GES	
Accroître le télétravail à domicile par les employés du gouvernement	Accroître le télétravail à domicile par les employés du gouvernement	Nouvelle-Écosse	Réduction des émissions de GES	
Optimiser les pratiques de travail	Réduire le transport relié au travail grâce à des options comme le télétravail à domicile	Terre-Neuve	Réduire les émissions de GES	Pour étude en 2001 – puis continu par la suite
Éducation des conducteurs / Programme de sensiblisation et d'éducation	Pour couvrir tous les aspects de propriété et d'opération d'un véhicule en rapport avec l'efficacité énergétique. S'adresserait aux secteurs des passagers, du fret et de l'hors-route	Alberta / RNCan	Réduction des émissions de GES et d'autres polluants de même nature	2001-2005
Objective b: Accroître l'utilisation de moyens de transport plus efficaces et intégrés				
Amtrak	La province est en négociations avec Amtrak / BNSS / CN pour assurer un deuxième train de passagers entre Vancouver et Seattle	Public / Privé Colombie-Britannique	Réduire les émissions de GES	
Système intelligent de transport (SIT)	Feux de circulation synchronisés L'amélioration du flot de circulation aux intersections réduit les émissions des véhicules en minimisant les périodes de marche au ralenti aux feux rouges	Île-du-Prince-Edouard	Réduire les émissions de GES	2000-2003 Consultation avec le gouvernement fédéral

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
	Feux de transport adaptables pour les routes principales de Charlottetown Améliore le flot de circulation et réduit les périodes de marche au ralenti	Île-du-Prince-Edouard	Réduire les émissions de GES	2002-2003 Consultation avec le gouvernement fédéral
	Programme avancé d'information au voyageur Un système d'information qui donne de l'information sur la température, les conditions de route, les zones de construction, les détours, et les congestions pour favoriser des modèles de transport plus efficaces	Île-du-Prince-Edouard	Réduire les émissions de GES	2002-2003 Consultation avec le gouvernement fédéral
	Système d'information sur la température sur les routes pour la gestion de la flotte affectée à l'entretien des routes Favorise l'amélioration des prises de décision quant à l'entretien des autoroutes, ce qui engendre une meilleure efficacité de la flotte d'entretien des autoroutes	Île-du-Prince-Edouard	Réduire les émissions de GES	2000-2003 Consultation avec le gouvernement fédéral
Meilleure infrastructure de transport	Amélioration des surfaces et de la signalisation des autoroutes pour améliorer le flot de circulation	Conjointe Saskatchewan / Municipal	Émissions réduites de GES par km/véhicule	Année à venir 2001-2003 Consultation avec le gouvernement fédéral
	Améliorer l'infrastructure de transport pour augmenter l'efficacité et pour réduire les émissions	Conjointe Public / Privé Nouvelle-Écosse	Réduction des émissions de GES	
Intégrer le développement et la planification du transport en commun	Intégrer le développement et la planification du transport en commun dans le développement communautaire et dans la planification de l'utilisation du territoire	Terre-Neuve	Réduire les émissions de GES grâce à l'amélioration de l'infrastructure de transport	À être étudié en 2001 – continu par la suite
Objectif c: Promouvoir une efficacité accrue des carburant et l'utilisation de carburants contenant moins de carbone				
Programme d'amélioration de l'efficacité du carburant pour voitures et l'expansion de l'étiquetage et la sensibilisation à l'intention des consommateurs	Intention de travailler avec l'industrie et le gouvernement américain pour mettre en application un nouvel objectif de consommation de carburant des véhicules pour 2010 Lancer un nouveau programme « Conduire vert » qui inclurait: examens plus poussés des véhicules équipés d'une nouvelle technologie, étiquetage amélioré des véhicules, éducation des	Fédéral	Émissions réduites de GES	2001: commencer le travail sur l'objectif avec l'industrie et les É-U Lancer le programme Conduire vert 2001-2003: négociations

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
	consommateurs concernant l'achat de véhicule et les habitudes de conduite			avec les intervenants 2004: améliorations commencent à se faire sentir 2010: objectif atteint
Consultation sur les options de réductions des GES pour les voitures et les camions légers	La province est en consultation avec les intervenants pour identifier et évaluer les options de réduction des GES pour les voitures et les camions légers neufs, incluant un système de taxation avec remise basé sur l'efficacité en carburant du véhicule	Colombie-Britannique	Émissions réduites de GES	
Programme-pilote de mise au rebut des véhicules	En vertu de ce programme, les citoyens de Calgary recevraient soit une passe annuelle gratuite pour le transport en commun ou un crédit de 500 $ pour l'achat d'un véhicule plus récent pour les inciter à retirer de la route leur véhicule datant d'avant 1981 Ce programme servira d'outil de sensibilisation du public relativement aux répercussions environnementales des vieux véhicules et établira les répercussions, les coûts et la faisabilité d'un programme provincial de mise aux rebuts des véhicules	Alberta	Réduire les émissions de GES et autres polluants connexes	
Politique fiscale à long terme sur les carburants de remplacements	La province met en application des politiques générales à long terme de taxes pour tous les carburants moteurs alternatifs. En vertu de ces politiques, les taux de taxes sur les carburants moteurs alternatifs seraient mis en place progressivement, selon la part de marché et les avantages environnementaux, et le taux maximal de taxe resterait sous le taux de taxe sur l'essence. Ceci assurera aux fournisseurs de carburants alternatifs la certitude que les carburants alternatifs recevront un traitement préférentiel à long terme, afin d'encourager le développement et la distribution de ces carburants, et l'achat de véhicules fonctionnant au carburant alternatif	Colombie-Britannique	Réduction des émissions de GES	
Carburants de remplacement	Déterminer la façon la plus efficace pour faire jouer aux	Alberta	Établir une base pour passer à des	2001-2005

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
	carburants de remplacement un rôle de plus en plus positif aux niveaux environnemental et économique en Alberta		carburants dont le contenu en carbone est moindre, et ainsi réduire les émissions de GES	
Projet-pilote de faibles émissions pour les autobus affectés au transport en commun	En vertu de ce programme, les municipalités urbaines de l'Alberta auraient l'occasion de faire l'essai d'une technologie innovatrice d'efficacité de carburant pour les autobus	Alberta / Municipalités	Réduction des émissions de GES et d'autres polluants connexes	2001-2005
Augmenter la production d'éthanol	Encourager la construction de nouvelles usines de production d'éthanol basé sur la biomasse au Canada Une commission d'étude sous l'égide du conseil des ministres de l'Énergie explorera les options pour supporter la production d'éthanol, y compris le retrait des obstacles pour l'éthanol de l'extérieur de la province et la nature des exemptions de taxes sur le carburant. Une composante additionnelle de sensibilisation sera mise au programme « Conduire vert » pour augmenter l'acceptation de l'éthanol par la population	Fédéral / Provincial	Émissions réduites de GES Réduire les émissions de monoxyde de carbone	2000-2004
Partenariat pour les piles à combustible	Fournir du support pour développer et encourager l'infrastructure de ravitaillement nécessaire pour les véhicules mus par une pile à combustible qui arriveront sur le marché dans les 4-5 prochaines années et revoir les autres barrières réglementaires	Fédéral / Industrie de l'énergie/, Industrie des piles à combustible/ Provinces	Réduction des émissions de GES et d'autres polluants	Démarrage en 2001
Parc vert	Prendre en considération la conversion d'une partie du parc de véhicules du Gouvernement	Terre-Neuve	Réduire les émissions de GES	À être étudié en 2001 - continu par la suite
Objectif d: Améliorer la compréhension quant à la façon dont le changement climatique pourrait affecter les systèmes de transport au Canada				

B) Mesures transsectorielles: Cadre de travail et mesures de partenariat

Tous les secteurs du Canada doivent prendre plus de mesures afin de réduire les risques du changement climatique par l'atténuation et l'adaptation. Comme l'indique l'examen des secteurs, le secteur privé a enregistré des progrès constants afin de réduire l'intensité des émissions, d'augmenter l'efficacité énergétique et la productivité, de découvrir de nouvelles façons de réduire les émissions et d'échanger les compensations et les réductions d'émissions.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

En plus d'avoir décelé des occasions dans des secteurs précis, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont identifié des occasions stratégiques pour encourager les mesures entre un certain nombre de secteurs et stimuler la communication et la collaboration parmi ceux-ci afin d'encourager une meilleure reconnaissance des occasions d'investir dans des réductions d'émissions à moindre coût ou des compensations économiques.

Ces initiatives tirent parti de partenariats existants pour encourager des réductions d'émissions, comme le programme MVR inc. / *ÉcoGeste*, le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC), le Projet pilote d'échange des droits de réductions des émissions des gaz à effet de serre et le «Pilot Emission Reduction Trading Pilot».

Il existe toujours des occasions attrayantes au plan économique pour séquestrer le carbone et contrôler d'autres émissions de GES. Il faut disposer d'un système de protection la ligne de base pour éliminer un obstacle aux mesures volontaires. Un tel système donnera aux entreprises et aux particuliers l'assurance que des mesures volontaires admissibles leur seront créditées contre certaines options de politiques.

En dépit d'un programme de protection de la ligne de base efficace et de l'élimination d'autres entraves, les Canadiens ne sont pas susceptibles de faire des investissements importants dans le but de réduire des émissions de GES ou de séquestrer le carbone, à moins de procéder à une analyse de rentabilisation de tels investissements. Il pourrait donc s'avérer nécessaire dans les plans d'activités futurs d'envisager d'offrir une incitation économique pour de tels investissements. Dans l'intervalle, il faut mettre en place des projets-pilotes qui fourniront des données importantes au moment où la décision afin d'offrir une expérience valable en développant, en présentant et en exploitant un marché plus vaste.

L'accès aux mécanismes de Kyoto — mécanisme de développement propre (MDP), application conjointe (AC) et échange international d'émissions — contribue aux réductions à l'échelle mondiale et diminue les coûts nécessaires à l'atteinte d'objectifs nationaux en matière de réductions. La participation à des projets du MDP/AC peut provenir de divers secteurs, dont l'agriculture, les édifices et la construction, l'électricité, le pétrole et le gaz, la foresterie, les procédés industriels et de fabrication, et le transport. Ces mécanismes procurent aux entreprises canadiennes des points d'entrée supplémentaires sur les marchés étrangers pour des technologies et des investissements sans danger pour le climat.

Les mesures d'appui comprennent la négociation de règles internationales qui augmentent les échanges et les investissements internationaux tout en réduisant au minimum les coûts et les obstacles administratifs. À l'échelle internationale, les gouvernements canadiens feront la promotion de la participation canadienne par le biais de contacts et de négociations avec les gouvernements étrangers et de l'appui des ambassades. Au pays, les gouvernements travailleront de concert avec les Canadiens intéressés à améliorer la compréhension, les contacts, les meilleures pratiques et les procédures les plus efficaces.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Objectifs et mesures d'appui

a) **Améliorer les cadres de travail qui encouragent les engagements et les mesures volontaires, ainsi que les résultats**

b) **Éliminer les entraves de politique aux réductions volontaires des émissions de GES**

c) **Encourager et appuyer l'échange de réductions volontaires d'émsissions de GES**

d) **Aider à positionner les entreprises canadiennes afin qu'elles puissent concurrencer au niveau international** pour exporter la technologie et investir dans les réductions / compensations internationales de GES et en les enregistrant au Canada

e) **Faciliter des partenariats multisectoriels afin de promouvoir la communication, les pratiques exemplaires, des projets pilotes et de démonstration transsectoriels, et les investissements transsectoriels**

Les objectifs précédents, ainsi que les résultats escomptés des mesures qui sont approuvées et en cours, et qui sont à l'étude, sont décrits plus en détail aux sections suivantes:

Objectif (a) Améliorer les cadres de travail qui encouragent les engagements et les mesures volontaires, ainsi que les résultats

a) Nouvelles mesures volontaires

Il existe de grandes possibilités d'accroître les mesures volontaires qui apporteront une contribution rentable à la réduction, la séquestration et la compensation des émissions de GES du Canada.

À ce jour, les programmes volontaires sur le changement climatique du Canada étaient surtout axés sur les institutions importantes — grandes entreprises et les gouvernements — dans le but de les inciter à s'engager à prendre des mesures visant à réduire soit leur consommation d'énergie, soit leurs émissions de GES. L'expérience acquise dans le cadre d'autres programmes volontaires a révélé que l'efficacité de tels programmes reposent sur l'appui et la possibilité d'évolution et d'adaptation à l'étape de préparation à la participation du public-cible. La prochaine étape de l'évolution de certains programmes volontaires canadiens consistera à en améliorer la crédibilité et l'efficacité à réduire les émissions. Il faut maintenant améliorer ces programmes et les concentrer sur l'encouragement des entreprises canadiennes à: s'engager publiquement à prendre des mesures importantes et efficaces; établir des objectifs de rendement; prendre des mesures; mesurer les résultats et en présenter un compte-rendu en ce qui a trait à leurs objectifs de rendement; et saisir d'autres occasion de prendre des mesures.

Le gouvernement fédéral et de nombreux gouvernements provinciaux et territoriaux ont réussi à réduire volontairement la consommation d'énergie, les émissions de leurs propres opérations et

Premier plan national d'activités du Canada sur le

ont signalé leur activité soit au à MVR Inc. ou à *ÉcoGESte*. Ces gouvernements doivent maintenir leur leadership clair et durable en donnant constamment des exemples d'amélioration (voir la Section III c — Thèmes globaux, «Les gouvernements donnent l'exemple»); en rendant les ressources nécessaires disponibles afin d'appuyer et d'améliorer les programmes; et en encourageant, reconnaissant et louangeant les mesures volontaires prises par tous les Canadiens.

Objectifs et mesures d'appui

a i) Accroître l'engagement du secteur privé dans les programmes existants de réduction volontaire des émissions

a ii) Rehausser le profil des initiatives volontaires de réduction des émissions

a iii) S'assurer d'autres réductions d'émissions de GES sur une base volontaire

Résultats attendus

L'accroissement des mesures volontaires est intéressant pour les motifs suivants:

- il suscitera l'approche de partenariat nécessaire à l'appui du changement de réduire ou de compenser de façon marquée les émissions de GES du pays;
- il peut être accompli de concert avec, ou du moins sans conflit avec, la poursuite de la croissance économique et d'autres objectifs de société;
- il permet la participation constructive de personnes qui connaissent le mieux leurs propres activités;
- il raffermit un des objectifs du Thème « Accroître la sensibilisation et la compréhension: Encourager et motiver les Canadiens à prendre des mesures, tant personnellement qu'au niveau des entreprises, pour réduire les émissions de GES » et est renforcé par celui-ci, (voir la Section III a – Thèmes globaux, « Accroître la sensibilisation et la compréhension »); et
- il tire parti de l'efficacité (et contribue à l'accroître) des programmes existants et contribue à l'accroître, programmes tels que MVR inc., *ÉcoGESte* et Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC).

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Objectif a i): Accroître l'engagement du secteur privé dans les programmes existants de réduction volontaire des émissions				
MVR inc.	Procurer les moyens de promouvoir, évaluer et reconnaître l'efficacité de l'approche volontaire en ce qui concerne le changement climatique	MVR inc. / Industrie / Fédéral	GES et autres émissions touchées Autres répercussions sur l'environnement	En cours

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en œuvre
Champions des Mesures volontaires et Registre (MVR)	Niveau plus rigoureux de compte-rendu volontaire des GES avec une vérification des plans des MVR	MVR inc.	Augmentation de l'engagement des entreprises à la réduction d'émissions de GES Augmentation de la crédibilité de MVR	2000-2001 2001-2002 2002-2003
Encourager la participation en vertu des Mesures volontaires et Registre inc.	Encourager les mesures entre secteurs	Conjointe Public / Privé Territoires du Nord-Ouest	Émissions de GES et autres touchées Autres répercussions sur l'environnement	Mise en œuvre du programme Première année
Objectif a ii): Rehausser le profil des initiatives volontaires de réduction des émissions				
Objectif a iii): S'assurer d'autres réductions d'émissions de GES sur une base volontaire				
Poursuivre les programmes de gestion de l'énergie	Fournir des conseils et de l'aide techniques aux consommateurs d'énergie de tous les secteurs afin de réduire leur consommation d'énergie	Conjointe Public / privé Territoires du Nord-Ouest	Émissions de GES et autres touchées autres répercussions sur l'environnement	2000-2001
Continuer l'appui à l'Alliance énergétique de l'Artique	Permettre à l'Alliance d'aider les collectivités, les consommateurs, les producteurs, les personnes chargées de la réglementation, et les décideurs à travailler en collaboration pour réduire le coûts et les répercussions environnementales de l'énergie dans les Territoires du Nord-Ouest	Conjointe Privé / Public Territoires du Nord-Ouest	Émissions de GES et autres touchées Autres répercussions environnementales	2002-2003

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts sur la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif a i): Accroître l'engagement du secteur privé dans les programmes existants de réduction volontaire des émissions				
Objectif a ii): Rehausser le profil des initiatives volontaires de réduction d'émission				
Déclaration d'intérêt provincial	Avec l'apport des municipalités, le ministère des Affaires municipales examinera l'élaboration d'une Déclaration d'intérêt provincial afin de régler les questions du design urbain et des transports	Nouvelle-Écosse		2001-2004

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts sur la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Amélioration du repérage et des comptes-rendus sur l''efficacité énergétique et les tendances en matière d'émissions	Repérer et déclarer de façon plus détaillée	Fédéral	Conseils Analyse comparative	Années 1 à 5
Amélioration de la gestion des GES à l'échelle des entreprises		Fédéral	Information Conseils Analyse comparatives Vérifications	Années 1 à 5
Objectif a iii): S'assurer d'autres réductions des émissions de GES sur une base volontaire				
Partenariats sur le climat	Appuyer une initiative dirigée par le secteur privé pour permettre aux particuliers, aux ménages et aux entreprises d'investir dans des projets de réductions d'émissions de GES et de compensations	Public/ Privé Colombie-Brittannique	Réduction des émissions de GES	

Objectif (b) Éliminer les entraves de politiques aux réductions volontaires des émissions de GES

b) Initiative de protection de la ligne de base

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont mis en application l'Initiative de protection de la ligne de base comme une étape importante du retrait de mesures dissuasives pour la prise hâtive de mesures sur le changement climatique dans un environnement changeant de politiques. Ils ont aussi approuvé les ébauches des règles et des renseignements nécessaires à la participation des Canadiens à cette initiative.

La protection de la ligne de base vise à diminuer les incertitudes des entreprises et à faciliter leur planification à long terme. Elle permet aux entreprises de prendre des mesures hâtives pour la réduction des émissions de GES sans craindre d'être désavantagées si les mesures politiques futures comportent l'obligation de réduire les GES en se fondant sur les niveaux d'émissions. Au cas où une politique future allouerait des droits d'émissions ou des obligations de réduction fondés sur ces niveaux, la protection de la ligne de base permet aux entreprises et aux institutions de reconstruire les bases de leurs émissions pour y inclure les réductions d'émissions atteintes par un investissement dans des mesures hâtives.

La protection de la ligne de base tire parti des MVR inc. et d'*ÉcoGESte*, ainsi que des projets-pilotes d'échange des émissions, soit le Projet-pilote d'échange des droits de réductions des émissions des gaz à effet de serre et le « Pilot Emission Reduction Trading Pilot ». MVR inc. et

ÉcoGESte sont des bureaux d'enregistrement pour les organismes privés et publics qui ont accepté volontairement de limiter les émissions de GES. Ceux qui prennent des mesures hâtives sont encouragés à enregistrer leur projet auprès de MVR inc. et(ou), au Québec, auprès d'*ÉcoGESte*.

Les ministères fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et de l'Environnement ont approuvé les ébauches de règles suivantes:

- toute entité légale canadienne qui produit directement des émissions de GES provenant de ses opérations au pays peut enregistrer les réductions d'émissions aux fins de la protection de la ligne de base.
- les réductions d'émissions qui ont débuté le ou après le 1er janvier 1990 sont admissibles.
- les réductions d'émissions admissibles doivent être réelles, mesurables et vérifiables:
  - «réelle» signifie une réduction des émissions réelles ou l'évitement d'une augmentation des émissions qui se serait produite autrement et résultant d'une mesure précise et décelable par une entité, nette de toute répercussion ou de tout effet sur les émissions externes aux opérations de l'entité;
  - «mesurable» signifie que le niveau réel des émissions de GES liées au projet ou à l'activité peut être quantifié; et
  - «vérifiable» signifie que la méthodologie de calcul est acceptable pour les gouvernements, est transparente et peut être reproduite, et que les données adéquates exigées aux fins de vérification des calculs sont disponibles et peuvent être confirmées.

Résultats attendus

On prévoit que l'Initiative de protection de la ligne de base réduira suffisamment les risques d'incertitude liés aux politiques futures pour que les industries intègrent des mesures de changement climatique à leurs plans à long-terme et prennent des mesures dès maintenant afin de réduire leurs émissions de GES.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts sur la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif b: Éliminer les entraves de politiques aux réductions volontaires des émissions de GES				
Initiative de protection de la ligne de base	voir ci-dessus	Conjointe gouvernementale	Réduction des risques liés à des décisions futures en matière de politique	2001

Objectif (c) Encourager et appuyer l'échange de réductions volontaires d'émissions de GES

c) Encourager et appuyer l'échange des réductions volontaires de GES

Avant toute décision concernant l'utilisation de l'échange de permis d'émissions pour permettre des réductions d'émissions, il est nécessaire de mieux comprendre la façon dont le système

Premier plan national d'activités du Canada sur le

d'échange fonctionnerait en pratique. La participation volontaire aux projets-pilotes devrait être encouragée à cette fin.

Résultats attendus

Les deux principaux résultats seraient:

- les apprentissages sur les questions reliées à l'utilisation future d'un système d'échange de permis d'émissions et au potentiel de réduction dans des domaines stratégiques; et
- réductions additionnelles et vérifiables des émissions de GES.

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en œuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif c: Encourager et appuyer l'échange de réductions volontaires d'émissions de GES				
Projet-pilote national / provincial / régional pour la réduction des émissions de GES	Programmes-pilotes multiples pour inciter et récompenser les mesures additionnelles de réduction des émissions de GES	Conjointe Intergouvernementale Fédéral / Provincial	Engagement de l'industrie à la réduction des émissions Signe positif sur la valeur des réductions d'émissions Accroissement des connaissances sur les options de politiques	2001-2002

Objectif (d) <u>Aider à positionner les entreprises canadiennes afin qu'elles puissent concurrencer au plan international</u>

d) Mécanisme de développement propre (MDP) / Application conjointe (AC)

Les mécanismes de Kyoto sont d'une importance particulière pour le Canada. Il a été démontré qu'ils diminuaient les coûts de mise en application et qu'ils procuraient une mesure de flexibilité puisque les nouvelles technologies et les changements de comportement prennent racine au pays. On estime que les mécanismes de Kyoto contribueront de façon marquée à l'atteinte de nos objectifs en ce qui concerne le Protocole de Kyoto. À l'échelle nationale, les mécanismes de Kyoto peuvent être la clé de la mise en œuvre réussie de la Stratégie nationale du Canada sur le changement climatique.

Les MDP/AC sont les mécanismes clés pour permettre aux projets internationaux d'obtenir des crédits pour les de réductions d'émissions pour les pays inclus à l'Annexe 1, afin que ces derniers se conforment à leur objectif respectif de Kyoto. Ces projets devraient aussi contribuer au développement durable des pays non inclus à l'Annexe 1. Les MDP/AC sont des mécanismes importants pour aider le Canada à atteindre des réductions d'émissions d'une manière efficace en terme de coûts en faisant participer le secteur privé aux réductions des émissions. Ces mécanismes pourraient aussi fournir au Canada des points d'entrée supplémentaires sur les marchés étrangers pour des investissements et des technologies sans danger pour le climat.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

En supposant que des décisions adéquates soient prises à la CdP 6, les projets du MDP pourront débuter en 2000. Cela comporte la nécessité de consolider et d'accélérer les activités du bureau canadien du MDP/AC pour accommoder les demandes potentielles. Ce bureau devra: faire de la recherche sur les débouchés, les déceler et donner des conseils sur ceux-ci, étudier et approuver les propositions individuelles, conseiller et orienter les entreprises canadiennes dans la préparation de propositions de projets, contribuer aux ateliers régionaux et participer aux rencontres et aux ateliers internationaux, communiquer les politiques et promouvoir l'utilisation des mécanismes auprès de l'industrie canadienne, négocier des ententes, et établir des liens avec les pays hôtes pour faciliter des projets et réaliser des crédits.

Les projets du MDP/AC peuvent provenir de divers secteurs, dont l'agriculture, les édifices et la construction, l'électricité, le pétrole et le gaz, la foresterie, les procédés industriels et de fabrication, ou les transports. Ils peuvent être mis en œuvre aux paliers fédéral, provincial, territorial et municipal, par des entreprises, des ONG ou des organismes gouvernementaux. Par conséquent, il est important d'assurer une coordination entre les ministères, l'industrie et les ONG. Les gouvernements provinciaux et territoriaux fourniront des avis sur les priorités du marché et plus spécifiquement sur les forces particulières des technologies canadiennes.

Résultats attendus

Il est prévu qu'en facilitant des projets internationaux sur le changement climatique, les gouvernements aideront l'industrie canadienne en lui procurant des règles du jeu équitables par rapport à ses principaux partenaires commerciaux. Cette attitude positionnerait également le Canada afin de réduire le coût des réductions d'émissions.

On prévoit qu'à la suite des décisions de la CdP 6, le nombre de projets connaîtra une augmentation importante.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif d: Aider à positionner les entreprises canadiennes afin qu'elles puissent concurrencer au niveau international				
Consolider la capacité de maximiser les occasions du MDP/AC	Le bureau du MDP/AC: Fournira conseils et orientationt aux entreprises canadiennes pour la préparation de propositions de projets; Fournira des services aux industries canadiennes et à celles des pays hôtes potentiels; Négociera des ententes et établira des liens avec les pays hôtes pour la facilitation des projets et la	Fédéral	Aider le Canada à atteindre ses objectifs de Kyoto par l'obtention de réductions totales de GES de l'ordre de 100 MT d'ici à 2012 Avantages environnementaux et socio-économiques, et transfert de technologie aux pays en voie de développement ou	Bureau opérationnel Les impacts sur les réductions d'émissions totales sont fondées sur l'hypotèse selon laquelle le MDP sera en vigueur en 2000

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
	réalisations des crédits; Fera de la recherche, décèlera les débouchés et donnera des conseils sur ceux-ci		aux économies en transition Contribution au développement durable Permettre aux entreprises canadiennes d'atteindre des émissions de GES à faible coût Maintenir des règles du jeu équitables pour les entreprises canadiennes par rapport à leurs concurrents internationaux Accès aux marchés de la technologie et des services pour la réduction des GES	
Ateliers sur les occasions offertes par le mécanisme de développement propre (CDM) en Amérique latine	Conférence de deux jours réunissant des entreprises d'Amérique Latine, de l'Alberta et du Canada pour discuter des occasions d'affaires. La première d'une série visant à promouvoir le MDP/AC auprés des entreprises albertaines	Alberta / Fédéral	Accroîssement de la sensibilisation	2000/01
Investir dans les projets-pilotes à l'échelle internationale	Participation au Fonds prototype pour le carbone de la Banque mondiale Permettre aux pays d'apprendre comment les mécanismes du Protocole de Kyoto fondés sur le marché (MDP/AC) pourraient faire bénéficier à la fois les pays développés et les pays en voie de développement Le Fonds investira dans des projets de réduction d'émissions dans les pays en voie de développement et d' Europe de l'Est, et les crédits de réduction d'émissions seront partagés entre les investisseurs	Fédéral	Les crédits d'émission reçus peuvent être utilisés par le Canada pour atteindre ses objectifs de Kyoto	2000

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Nom de la mesure	Description générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Aide au développement	Favoriser l'engagement des pays en voie de développement et encourager les partenariats. Ces partenariats: - Aideront les pays en voie de développement à entreprendre des projets pour amorcer la réduction de leurs émissions de GES; - Fourniront des occasions aux entreprises canadiennes de vendre leur technologie de calibre mondial; - Assureront au Canada des crédits pour les réductions d'émissions efficaces en terme de coût pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de Kyoto; et - Aideront à établir des règles du jeu équitables afin de répondre à la demande mondiale croissante de biens et de services qui ne sont pas nocifs pour le climat	Fédéral / industrie	Réduction des émissions de GES dans les pays en voie de développement Augmentation des occasions pour les entreprises canadiennes Les crédits d'émission reçus peuvent être utilisés par le Canada dans le but d'atteindre ses objectifs de Kyoto	2000-2004

Mesures à l'étude (Approbations politique/budget nécessaires)

Nom de la mesure	Despcription générale	Autorité de mise en oeuvre	Impacts de la mesure	Moment de la mise en oeuvre
Objectif d: Aider à positionner les entreprises canadiennes afin qu'elles soient en mesure d'exercer leur concurrence au plan international				
Obtenir des crédits de réduction des émissions internationaux	Faciliter les activités du MDP/AC par la fourniture de conseils techniques, les activités de participation et de promotion de la technologie canadienne liée au changement climatique et accroître les débouchés et la compétitivité des entreprises canadiennes	Fédéral / Industrie	Compétitivité accrue des entreprises canadiennes et maximisation des crédits accessibles au Canada	2001-2005
Ateliers sur le mécanisme de développement propre (MDP) / l'application conjointe (AC)	Promouvoir l'utilisation du MDP/AC auprès des entreprises albertaines. On tiendra plusieurs conférences axées sur les occasions du MDP/AC	Alberta / Fédéral	Accroissement de la sensibilisation	2000-2002

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Objectif e: <u>Faciliter des partenariats multisectoriels afin de promouvoir la communication, les pratiques exemplaires, des projets-pilotes et de démonstration transsectoriels, et les investissements transsectoriels</u>

Pour cet objectif, les juridictions s'efforceront de former et de maintenir des partenariats et agiront comme des catalyseurs auprès des municipalités, des entreprises, des institutions et des ONG individuelles afin qu'ils prennent des mesures efficaces pour contrer le changement climatique. Ces mesures comprennent la formation de comités consultatifs multisectoriels pour faciliter les partenariats multisectoriels.

Résultats attendus

La mise sur pied de comités consultatifs formés par les intervenants pour faciliter le développement plus poussé de programmes et l'identification des initiatives de réduction nette des GES. Une augmentation du nombre d'initiatives prises par les partenaires multisectoriels.

Mesures approuvées et en cours

Nom de la mesure	Description générale	Autorité pour la mise en œuvre	Impact de la mesure	Synchronisation Moment de la mise en œuvre
Objectif e: Faciliter des partenariats multisectoriels afin de promouvoir la communication, les pratiques exemplaires, des projets-pilotes et de démonstration transsectoriels, et les investissements transsectoriels				
Mettre sur pied le « Climate Change Central » et le rendre opérationnelle	Fournir un financement d'exploitation destiné au « Climate Change Central » 6 millions $ (Gouvernement de l'Alberta)	Alberta	Innovation, technologie, éducation et participation du public	2000-2002

C) Mesures intersectorielles

Cette section fournit un aperçu de trois domaines qui présentent un potentiel important au plan des mesures futures pour réduire les émissions nettes de GES, soit les puits, le captage et le stockage géologique et l'énergie renouvelable.

a) Puits

Description

Un puits est un processus ou une activité qui retire les GES de l'atmosphère. Le dioxyde de carbone est enlevé par les plantes par photosynthèse et stocké dans les forêts, les terres labourables, les prairies et les terre humides. Ces puits biologiques peuvent être améliorés par des pratiques de gestion sélectionnées pour les forêts et les fermes, telles l'utilisation de culture sans labour en agriculture.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Les puits de carbone offrent au Canada une occasion unique de compenser la hausse des émissions de GES à l'aide d'un mécanisme de réduction à faible coût (<1-2 $/tonne de CO_2 équivalent) et en grande quantité (10-40 mégatonnes). Ainsi, les puits ont une valeur stratégique considérable pour le Canada dans les contextes national et international des discussions sur le changement climatique. Afin de tirer parti de cette occasion, des règlements clairs et favorables sont nécessaires au niveau international, alors qu'au niveau national, les gouvernements doivent développer une compréhension scientifique conjuguée à des mesures qui encourageront les investissements dans les puits.

Considérations

- La foresterie (non-industrielle) et l'agriculture sont les secteurs les plus touchés. Les investissements dans le potentiel de puits des sols agricoles sont réalisés à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du Canada, alors que le secteur privé essaie d'élaborer des cadres de travail exploitables pour l'utilisation des puits dans le but d'obtenir des crédits d'émissions.
- Des négociations internationales sont en cours sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et elles pourraient préciser les activités forestières qui pourraient être considérées comme des puits et prévoir l'ajout des sols agricoles aux puits.
- Le secteur de l'électricité s'est intéressé aux investissements dans les options de puits comme moyen de d'atténuer ses émissions liées à la production d'électricité.
- Les municipalités ont aussi démontré de l'intérêt envers les puits dans le contexte de la foresterie urbaine.
- Certains gouvernements ont commencé à encourager des investissements importants dans les puits dans le cadre de leur réponse au changement climatique. (par ex. le projet-pilote GERT, la Saskatchewan a vendu des compensations forestières à SaskPower).
- La composante Science, Impacts et Adaptation du processus national sur le changement climatique ont encouragé l'élaboration d'une stratégie nationale dans le but de fournir la science nécessaire à la prise de décision en matière de politiques dans ce domaine.
- Des mesures visant à promouvoir l'utilisation de puits sont approuvées et (ou) à l'étude dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie en vertu du présent plan d'activités.

b) Captage et stockage géologique du CO_2

Description

Cette méthode comporte le captage, le traitement, le transport et l'injection de CO_2 dans un structure géologique convenable. Dans ce processus le CO_2 est d'abord capté d'une source convenable comme un flux gazeux inerte dans une installation de traitement des produits pétrochimiques ou un gaz effluent d'un centrale de production d'électricité alimentée au charbon. Ce gaz est ensuite traité — pureté, pression et température - comme il se doit afin de le rendre conforme aux spécifications du mode de transport prévue et/ou du site géologique de stockage. Le CO_2 est ensuite transporté au site de stockage où il est injecté dans la structure géologique choisie. Lorsque celui-ci est un gisement de pétrole, l'injection peut offrir l'avantage

Premier plan national d'activités du Canada sur le

supplémentaire d'accroître la production de pétrole. Dans d'autres cas tels que les aquifères salins, le CO_2 n'est injecté qu'à des fins de stockage.

Considérations

- L'utilisation du CO_2 pour la récupération améliorée du pétrole comporte l'avantage environnemental de réduire les émissions et l'avantage économique de prolonger la durée de production de plusieurs champs pétroliers.
- Le captage et le stockage géologique peuvent également éliminer les émissions d'autres polluants (par ex. les particules et le NO_x).
- Les émissions de sources de dioxyde de carbone (CO_2) pouvant servir au captage et stockage (dont la production d'hydrogène, le traitement du gaz naturel et la production d'électricité) pourraient dépasser 75 mégatonnes par année.
- Les technologies nécessaires à la mise en œuvre du captage et du stockage géologiques du CO_2 existent déjà
- Le captage et le stockage géologique du CO_2 ne s'appliquent pas également à toutes les situations. Ils sont plus efficaces et efficient lorsqu'on les applique au CO_2 produit en grandes quantités à partir de sources uniques et stationnaires situées assez près des sites de stockage à long terme. Par conséquent, ils s'appliquent nettement au CO_2 produit à partir de combustibles fossiles (particulièrement le charbon), aux centrales de production d'électricité dans des régions où il existe de grands sites de stockage (particulièrement en Alberta et dans le sud de la Saskatchewan).
- Le captage et le stockage géologique du CO_2 peuvent également s'avérer utiles ailleurs au Canada, mais il faut confirmer cette affirmation par du travail additionnel.
- Cette solution pourrait également s'appliquer au CO_2 produit par reformage du méthane à la vapeur dans des usines d'hydrogène et de fertilisants, et au CO_2 séparé des flux de gaz naturel à des installations de traitement du gaz naturel et à des usines de purification de l'éthane et de production d'éthylène.
- Les objectifs clés et les priorités relatives aux mesures futures sont les suivants:
  a) S'assurer, grâce à des partenariats gouvernement/industrie, que le captage et le stockage biologiques sont une option viable afin de réduire les émissions de CO_2 du Canada.
  b) Entreprendre le travail préparatoire nécessaire, dont l'élimination des obstacles réglementaires et fiscaux, et dresser l'inventaire de sources et de sites de stockage convenables.
  c) Appuyer l'utilisation accrue du captage et du stockage géologiques au Canada, en commençant par la récupération accrue du pétrole fondée sur le CO_2 et passant par les sources de gaz « effluent » et la récupération améliorée du méthane des gisements houiller au CO_2.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

c) Énergies renouvelables

Description

L'énergie « renouvelable » peut se définir comme une énergie provenant de sources renouvelables (vent, eau, soleil, terre, résidus et biomasse) et comprenant deux caractéristiques spécifiques: autogénération par cycle et non en déclin. Pour produire de l'électricité, du chauffage ou de la climatisation, on envisage généralement les sources d'énergie renouvelable suivantes: hydroélectricité, énergie éolienne, énergie solaire, énergie géothermique et bioénergie. Les biocombustibles sous forme liquide (comme l'éthanol et le biodiesel) sont aussi considérées comme des sources d'énergie renouvelable puisqu'ils peuvent être dérivés de sources durables de la biomasse.

Considérations

- L'avantage d'utiliser des sources d'énergie renouvelable découle du fait qu'elles proviennent d'un cycle renouvelable du carbone et, par conséquent, elles ne dégagent que de faibles émissions de carbone. Le fait de passer à l'énergie renouvelable peut contribuer de façon marquée à l'atteinte des objectifs de changement climatique.
- La production à grande échelle d'électricité par l'utilisation du vent, de l'eau, du soleil ou de sources de la biomasse pourrait compenser partiellement l'électricité produite par des combustibles fossiles. La production à grande échelle de carburants liquides par l'utilisation de la biomasse (comme l'éthanol) pourrait remplacer certains des carburants fossiles utilisés dans les transports.
- Les produits bioénergétiques tirés de la biomasse agricole et forestière et des déchets sont des sources d'énergie renouvelable. Les biocombustibles comprennent les combustibles liquides tels que l'éthanol, le méthanol, le biodiesel (ester méthylique d'huile végétale) et l'huile de pyrolyse du bois. Les gaz d'enfouissement (GE) peuvent également faire partie des catégories « bio ». De l'étape de la production de charge d'alimentation (secteurs de la foresterie et de l'agriculture) à l'utilisation de l'énergie (secteurs de la fabrication, du transport et de l'énergie), l'utilisation de la bioénergie procure de nombreuses occasions à plusieurs secteurs.
- La plupart de ces sources d'énergie renouvelable produisent des émissions moins élevées de GES que l'essence et les carburants fossiles, sur une base du cycle de vie, et, par conséquent, elles sont attrayantes pour de nombreux secteurs pour les aider à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions. Pour s'approprier une importante part de marché, il faut surmonter les obstacles liés aux coûts (relatifs aux carburants fossiles), le manque d'infrastructures et les défis techniques.
- Les mesures favorisant l'utilisation de l'énergie renouvelable sont approuvées et(ou) à l'étude dans les secteurs de l'agriculture, des édifices, de l'électricité, des municipalités et du transport du présent plan national d'activités.

Premier plan national d'activités du Canada sur le

ANNEXE A

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU CANADA - ACTUELLES ET PRÉVUES

Les émissions de gaz à effet de serre du Canada en 1998, l'année la plus récente pour laquelle des chiffres sont disponibles, atteignaient l'équivalent de 692 mégatonnes de dioxyde de carbone (CO_2). Ce montant est de 13 pourcent plus élevé que le niveau de 1990 de 612 mégatonnes et de 20 pourcent plus élevé que l'objectif de Kyoto du Canada, soit 575 mégatonnes.

Les facteurs de la croissance des émissions ces dernières années comprennent la consommation accrue de charbon pour la production d'électricité, la croissance de la production de combustibles fossiles destinés en grande partie à l'exportation et les augmentations de la consommation d'énergie dans les transports au Canada.

Les émissions de gaz à effet de serre de notre pays devraient atteindre 764 mégatonnes en 2010 en l'absence de nouvelles politiques et programmes (après 1999) par les gouvernements du Canada. Cette estimation devrait être réduite de 25 pourcent pour que le Canada atteigne son objectif de Kyoto (L'estimation précédente de l'écart évaluée à 26 pourcent, a été révisée afin de refléter les changements récents du niveau d'émissions de 1990).

Les émissions plus élevées attribuables à la production de combustibles fossiles représentent plus de la moitié de l'augmentation prévue jusqu'en 2010. Les émissions des transports et de la production d'électricité sont les prochaines grandes contributions.

ANNEXE B

PLANS D'ACTIVITÉS DES JURIDICTIONS

(prière de se référer au site Web du processus national sur le changement climatique à www.pncc.ca)

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Premier plan national d'activités du Canada sur le

Processus
national sur le
changement
climatique